



UNION AFRICAINE

**BUREAU INTERAFRICAIN
DES RESSOURCES ANIMALES**



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ÉLEVAGE EN AFRIQUE (LiDeSA)

2015 - 2035

Transformation accélérée du secteur de l'élevage pour une prospérité équitable en Afrique

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ÉLEVAGE EN AFRIQUE (LiDeSA)

2015 - 2035

Feuille de route pour un développement réussi du secteur de l'élevage

**Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture
Commission de l'Union Africaine**

*Transformation accélérée du secteur de l'élevage pour une prospérité équitable en
Afrique*

JANVIER 2015

Disclaimer

All rights reserved. Reproduction and dissemination of material in this information product for educational or other non-commercial purposes are authorized without any prior written permission from the copyright holders provided the source is fully acknowledged. Reproduction of material in this information product for resale or other commercial purposes is prohibited without written permission of the copyright holders. Applications for such permission should be addressed to:

The Director
African Union - Inter-African Bureau for Animal Resources (AU-IBAR)
Kenindia Business Park
Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786
00100, Nairobi, KENYA
or by e-mail to: ibar.office@au-ibar.org

ISBN: 978-9966-077-30-1

© UA-BIRA 2015

Citation: The Livestock Development Strategy for Africa 2015-2035. Nairobi, Kenya

Table des matières

	Acronymes	vii
	Avant-propos	xi
	Remerciements	xiii
	Résumé analytique	xv
	PARTIE I : CONTEXTE	I
1.	Introduction	I
2.	Justification de la Stratégie de développement du secteur de l'élevage en Afrique	11
3.	Analyse de la situation du secteur de l'élevage en Afrique	15
3.1	Niveau continental	15
3.2	Niveau régional (Afrique centrale, Afrique de l'Est, Afrique du Nord, Afrique australe et Afrique de l'Ouest)	22
	PARTIE II LA STRATÉGIE	43
4.	Vision, but et approche stratégique	43
4.1	Vision et but	43
4.2	Approche stratégique et autres stratégies générales	43
5.	Principes de mise en œuvre	47
5.1	Principes directeurs	47
5.2	Dispositions de mise en œuvre	48
6.	Objectifs stratégiques et résultats escomptés	51
7.	Parties prenantes	87
7.1	Acteurs du secteur privé	87
7.2	Organisations de la société civile et parties prenantes	88
7.3	Acteurs du secteur public	89
8.	Risques et hypothèses	93
8.1	Risques et flexibilité	93
8.2	Hypothèses	95

	PARTIE III MODALITES DE MISE EN OEUVRE	97
9.	Plateforme d'engagement	97
9.1	Introduction	97
9.2	Objectifs	98
9.3	Fonctions	98
9.4	Membres	99
9.5	Structures de gouvernance de la Plateforme:	99
9.6	Mécanismes de durabilité	102
10.	Outil de planification et d'alignement	103
11.	Responsabilisation, suivi et évaluation	105
11.1	Mécanisme de responsabilisation	105
11.2	Cadre de mesure de performance	107
11.3	Cadre de suivi et d'évaluation	108
11.4	Cibles	112
11.5	Théorie du changement	113
11.6	Étapes jalon	115
12.	Lignes directrices stratégiques de communication et sensibilisation	116
12.1	Objectifs	116
12.2	Résultats escomptés	116
12.3	Interventions	116
13.	Cadre d'investissement et de financement	120
13.1	Dépenses publiques	120
13.2	Attirer les fondations privées et le capital-risque social	122
13.3	Mobiliser le secteur privé	123
13.4	Investissement de la diaspora africaine	124
13.5	Cohérence, coordination et alignement de l'investissement	124
13.6	Mobilisation des ressources pour LiDeSA	125
14.	Conclusion	129
15.	Référence	131
16.	Atelier de validation de LiDeSA - Liste des participants	138

Acronymes

\$EU	Dollars des États-Unis
ACTESA	Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique Orientale et Australe
ALiDeP	Plateforme pour le développement de l'élevage en Afrique
ANE	Acteurs non étatiques
AnGR	Ressources génétiques animales
APE	Accords de partenariat économique
ARIS 2	Système d'information sur les ressources animales
ASAL	Terres arides et semi-arides
ASARECA	Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique Orientale et Centrale
ASF	Aliment d'origine animale
AU-PANVAC	Union Africaine – Centre panafricain de vaccins vétérinaires
AU-PATTEC	Union Africaine – Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase
AU-SAFGRAD	Union Africaine – Recherche et développement sur les graines céréalières dans les régions semi-arides
AW	Bien-être animal
BAD	Banque Africaine de Développement
BMGF	Fondation Bill et Melinda Gates
BOT	Construction et exploitation
CAMPFIRE	Programme de gestion des zones communes pour les ressources indigènes
CCARDESA	Centre de coordination de la recherche et du développement agricoles de l'Afrique Australe
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CEBEVIRHA	Communauté économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale
CER	Communauté économique régionale
CILSS	Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le

	Sahel
CIRDES	Centre International de Recherche-Développement sur l'Élevage en zones Sub-humide
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe
CORAF	The Congolaise de Raffinage
CSAO	Commerce équitable et développement durable
CUA	Commission de l'Union Africaine
DAC-OECD	Comité d'aide au développement de l'OCDE
DREA	Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture
EAC	Communauté des États de l'Afrique de l'Est
ECOWAP	Politique agricole régionale de la CEDEAO
ECOWAS	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
EDF	Fonds européen de développement
EM	États membres
FARA	Forum pour la recherche agricole en Afrique
IA	Insémination artificielle
ICPALD	Centre de l'IGAD pour les zones pastorales et le développement de l'élevage
IED	Investissement étranger direct
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IIED	Institut international pour l'environnement et le développement
ILRI	Institut international de recherche sur l'élevage
INRA	Institut national de la recherche agronomique
IPCC	Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat
LiDeSA	Stratégie de développement du secteur de l'élevage
LPH	Pôle de politiques sur l'élevage
LSIPT	Guide d'élaboration des politiques et de l'investissement dans le secteur de l'élevage
LVC	Chaîne de valeur de l'élevage
NASRO	Organisation sous régionale de l'Afrique du Nord
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OC	Organisations communautaires
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques

OECD DBO	Design Build and Operate
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non gouvernementale
OOAS	Organisation Ouest-Africaine de la santé
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture Africaine
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PPP	Partenariat public-privé
PSV	Performance des services vétérinaires
RAHC	Centre régional de santé animale
RBM	Gestion axée sur les résultats
REA	Région de l'Afrique de l'Est
ReSAKSS	Système d'analyse stratégique régional et d'appui aux connaissances
RESEPI	Réseaux de surveillance épidémiologique d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale
RESOLAB	Réseau des laboratoires vétérinaires d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale
RLPH	Centres régionaux de politiques sur l'élevage
ROPPALe	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
RVF	Fièvre de la vallée du Rift
S&E	Suivi et évaluation
SADC	Communauté de développement de l'Afrique Australe
SADC-LTC	Comité technique de l'élevage de la SADC
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
SPV	Santé publique vétérinaire
TEC	Tarif extérieur commun
TIC	Technologie de l'information et de la communication
UA	Union Africaine
UA-BIRA	Union Africaine – Bureau Inter-Africain pour les Ressources Animales
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest Africaine
VSF	Vétérinaires Sans Frontières



Avant-propos

Le bétail compte pour beaucoup comme moyen de subsistance des populations rurales en Afrique et revêt donc une grande importance stratégique pour l'économie et la sécurité nutritionnelle et alimentaire grâce aux échanges commerciaux aux niveaux continental et mondial. Le secteur de l'élevage contribue entre 30 % et 80 % du produit intérieur brut (PIB) agricole de l'Afrique et dispose ainsi du potentiel lui permettant de réaliser la croissance agricole et la transformation socio-économique énoncées dans la Déclaration de l'Union Africaine (UA) adoptée à Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité équitable et de meilleures conditions de vie. Cette déclaration constitue un élément clé du cadre de l'Agenda 2063 de l'UA. L'importance de l'élevage est également évoquée dans la prise de conscience des décideurs africains de la nécessité d'améliorer la production animale afin de répondre à la hausse de la demande pour les produits d'origine animale (ASF) due au nombre croissant des consommateurs africains en milieux urbains.

Il est largement reconnu que, sans une hausse continue de la production de bétail, de nombreux pays africains devront faire face à de lourdes factures d'importation des produits d'élevage. En outre, l'incapacité du continent à transformer positivement la filière bétail aura des incidences négatives sur la croissance des industries locales, privera le plus large segment de la population croissante africaine que sont les jeunes, des possibilités d'emploi, réduira les revenus des éleveurs et des autres acteurs de la chaîne de valeur du continent et entraînera des manques à gagner ainsi que des pertes de recettes fiscales et de droits à l'importation.

Conscient de ces défis et de ces possibilités, le Conseil exécutif a sa 24^e session ordinaire tenue à Addis-Abeba en janvier 2014, a chargé la Commission de l'Union Africaine (CUA) de diriger et de coordonner la formulation d'une Stratégie de développement du secteur de l'élevage en Afrique (LiDeSA) afin de revitaliser son potentiel sous-utilisé. Cette décision faisait suite à la recommandation de la neuvième Conférence ministérielle de l'UA sur les ressources animales qui a eu lieu en avril 2013 à Abidjan (Côte d'Ivoire).

L'élaboration de cette Stratégie "LiDeSA" a été subventionnée par la Fondation Bill & Melinda Gates. Ce document est le fruit d'un véritable processus de consultation inclusif africain qui a fait appel aux experts et aux parties prenantes aux niveaux continental, régional et national. Il s'agit d'une stratégie sur 20 ans (2015-2035) visant à répondre aux besoins et aux défis de développement du secteur de l'élevage en l'Afrique. Elle est alignée aux stratégies régionales, aux cadres stratégiques et aux lignes directrices en vigueur et elle est conforme au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture Africaine (PDDAA), aux cadres et aux agendas du continent, des Communautés économiques régionales (CERs) et des États membres (EM). Elle adopte des approches spécifiques et se concentre sur la promotion des investissements publics et privés en vue de la transformation du secteur pour l'amélioration de sa contribution au développement socio-économique et à une croissance équitable.

La tâche qui nous attend est celle de conduire avec succès la mise en œuvre de la Stratégie LiDeSA. La CUA et ses principales institutions techniques spécialisées, à savoir, le Bureau Interafricain pour les Ressources Animales (UA-BIRA), le Centre panafricain de vaccins vétérinaires (UA-PANVAC) et la Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase (UA- PATTEC) travailleront en collaboration avec les EM, les CER et les partenaires de développement d'Afrique et d'ailleurs. Il sera donc primordial d'élaborer des programmes susceptibles de mettre en œuvre cette stratégie et de produire les résultats souhaités.

Mettre en œuvre la Stratégie LiDeSA comme prévu transformera le secteur de l'élevage et réalisera ainsi le potentiel de ce dernier comme principal contributeur au développement socio-économique, à la croissance équitable et à la réduction de la pauvreté.

S.E. Tumusiime Rhoda Peace
Commissaire à l'Economie Rurale et à l'Agriculture



Remerciements

Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont participé à l'élaboration de la Stratégie de développement du secteur de l'élevage en Afrique, qui couvre les besoins, les aspirations et les divers mandats des cinquante-quatre États membres de l'Union africaine, des huit Communautés économiques régionales et des nombreuses institutions partenaires du développement.

Notre profonde gratitude s'adresse aux représentants des États membres, des Communautés économiques régionales et de toutes les autres parties prenantes pour avoir mis toutes leurs énergies, leurs compétences et leurs expertises au service de cette importante mission, en cherchant des solutions aux problèmes du secteur de l'élevage en Afrique. Nos remerciements particuliers vont aux dix experts, qui ont relevé le défi posé par les contraintes de temps et de ressources pour mener à bien une évaluation précise et rapide de la situation générale du secteur de l'élevage à l'échelle continentale.

Nous rendons un vibrant hommage aux Ministres Africains responsables de l'élevage pour leur engagement envers ce secteur et particulièrement, envers la formulation de la présente Stratégie, malgré les autres centres de préoccupation tout aussi importants qui demandent leur attention. Nous remercions vivement les membres du groupe responsable de la formulation de la Stratégie LiDeSA, sous la conduite avisée de S.E. Madame Rhoda Peace Tumusiime, Commissaire à l'Economie Rurale et de l'Agriculture, qui ont fait preuve d'un dévouement exceptionnel dans la réalisation de cette noble tâche. Le soutien de la CUA, par le biais de S.E. le Commissaire a été précieux et fondamental pour parvenir à ce résultat.

Enfin, je remercie très profondément tous les membres du personnel de l'UA-BIRA pour les efforts considérables déployés dans la coordination de l'activité concernée et pour les conseils techniques apportés tout au long du processus tout en s'assurant que les résultats souhaités sont atteints. Nos profonds remerciements vont également aux consultants, Prof Sidahmed Ahmed, Dr Mwilola Imakando et Dr Chris Daborn, qui ont enrichi le processus en prodiguant de précieux conseils, de la conception à la finalisation du présent document LiDeSA.

Permettez-moi de dire, au nom du continent africain, que les mots ne suffisent pas pour exprimer notre sentiment de gratitude et de reconnaissance à la Fondation Bill et Melinda Gates pour son appui financier et à tous ceux qui ont participé à cet excellent travail. Que la Stratégie LiDeSA soit pendant longtemps une preuve avérée des efforts conjugués de tous ceux qui ont contribué à son élaboration, de sa genèse à sa finalisation, pour le développement du secteur de l'élevage dont nous avons tant besoin.

Prof. Ahmed El-Sawalhy
Directeur, Bureau Interafricain pour les
Ressources Animales



Résumé analytique

La Stratégie de développement du secteur de l'élevage en Afrique (LiDeSA) émane d'une résolution de la vingt-quatrième session ordinaire du Conseil exécutif tenue du 21 au 28 janvier 2014, à Addis-Abeba (EX.CL/Dec.792(XXIV)). Elle a pour objectif de transformer ce secteur en vue d'améliorer sa contribution au développement socio-économique et à la croissance équitable. Cette résolution a été motivée par la prise de conscience du fait que des interventions innovatrices, transformatrices et techniques en matière de politiques et d'investissements sont nécessaires pour relever les défis de l'industrie du bétail. La Stratégie LiDeSA est fondée sur la recommandation de la neuvième Conférence ministérielle sur les ressources animales tenue à Abidjan, (Côte d'Ivoire) du 18 au 19 avril 2013 visant à maintenir et accroître l'investissement au profit du secteur de l'élevage.

La recommandation de la Conférence ministérielle était fondée sur les tendances des besoins en produits d'origine animale en Afrique, qui indiquent, qu'entre 2030 et 2050, la demande sera de deux à huit fois plus importante en raison de divers facteurs, comme la démographie galopante en milieux urbains et la croissance des revenus. Les projections indiquent que si la situation du secteur de l'élevage (faibles niveaux d'investissements publics et privés et faible croissance) demeure à son état actuel, la demande croissante ne sera pas accompagnée d'une augmentation correspondante de la production, ce qui entraînera un déficit important de l'offre de protéines d'origine animale de qualité et aura donc des incidences négatives sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de bon nombre de ménages en Afrique. Ces besoins croissants devront être satisfaits par un accroissement correspondant des importations de produits d'origine animale afin de combler les déficits prévus. Cela se traduira par une série d'effets négatifs sur les populations et les économies africaines, en particulier la hausse des prix des produits d'élevage qui entraînera une crise imminente, en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de ralentissement de la croissance des industries locales, de perte d'opportunités d'emploi pour les jeunes, de chute de revenus des ménages et des recettes publiques.

La CUA a été invitée à coordonner et à diriger la formulation d'une stratégie continentale de développement de l'industrie de l'élevage qui permettra d'accélérer les réformes nécessaires pour réaliser le plein potentiel de ce secteur. En réponse à la décision du

Conseil exécutif, la CUA a dirigé, par le biais de l'UA-BIRA, un processus multipartite mixte qui a porté sur une évaluation globale du secteur, des consultations et d'une analyse situationnelle détaillée couvrant les cinq régions géopolitiques officielles de l'Afrique. Cela a abouti à l'identification des problèmes qui touchent le secteur à l'échelle continentale, y compris sans s'y limiter, les races à faible productivité, le manque de terres de qualité, de pâturages et de ressources en eau, l'accès inadéquat aux services en matière de santé animale et d'élevage, l'accès limité aux marchés et le faible respect des normes sanitaires et phytosanitaires. Ces problèmes s'ajoutent aux lacunes en matière de cadres politiques, législatifs et institutionnels qui font obstacle aux investissements le long de la chaîne de valeur ainsi que l'application inadéquate des technologies, des connaissances et des compétences disponibles. En outre, une part considérable du cheptel africain est gardé par des bergers dans des systèmes extensifs hostiles situés en plein milieu des zones arides et semi-arides et par de petits fermiers agropastoraux exploitant des systèmes mixtes de subsistance. La majorité des éleveurs sont pauvres et ne sont pas guidés par les conditions du marché. En outre, les investissements passés des secteurs privé et public financés en faveur du développement de l'élevage ont été en grande partie destinés à des projets mal articulés et qui, souvent, ne faisaient guère cas des besoins de développement institutionnel à long terme. Toutefois, l'on peut citer de nombreux exemples de bonne performance du secteur au niveau du continent. Il s'agit notamment d'une filière bovine florissante de certains pays, de la croissance et du développement impressionnants des sous-secteurs de la production de lait et de volaille à petite échelle, de l'exportation d'animaux vivants vers le Moyen-Orient, de la mobilité transfrontalière et de la résilience pastorale dans la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'utilisation et la conservation de l'eau en Afrique du Nord et de l'élimination effective de la peste bovine sur le continent. Ces cas encourageants montrent que la transformation de ce secteur est un objectif réalisable au niveau du continent.

La Stratégie LiDeSA est guidée par la vision de la Déclaration de Malabo sur les objectifs de croissance et de transformation accélérée de l'agriculture en Afrique et s'inspire du cadre des résultats du PDDAA. La Stratégie permettra de guider les pays et les Communautés économiques régionales dans la formulation des priorités du secteur de l'élevage dans leurs plans d'investissement agricole. Elle est également conforme aux

aspirations de l'Agenda 2063, une stratégie de 50 ans du continent africain qui couvre tous les domaines du développement socio-économique. La Stratégie LiDeSA fera du secteur de l'élevage, la force motrice qui permettra d'arriver au taux de croissance annuel cible de 6 % des États membres et de contribuer ainsi, de manière significative, à la croissance nationale. Elle permettra également d'orienter et de coordonner les actions des parties prenantes afin d'aborder les principaux obstacles au développement du secteur aux niveaux national, régional et continental, de promouvoir les synergies pour répondre aux questions fondamentales touchant le développement sectoriel et d'adopter des actions orientées vers les résultats qui mèneront à la réalisation du plein potentiel de l'industrie de l'élevage.

Pour atteindre les objectifs envisagés, la Stratégie LiDeSA énonce l'approche stratégique suivante :

- Investissements considérables du secteur public et privé associés à un cadre politique favorable ;
- Encourager les gouvernements à créer un environnement propice aux investissements et réduire ainsi le coût de faire des affaires et minimiser les risques liés au secteur de l'élevage ;
- Renforcement et commercialisation progressifs des systèmes de production animale intensifs dans les régions arides et semi-arides d'Afrique et transition de l'agriculture de subsistance à une économie de marché grâce à des systèmes de petites exploitations agropastorales ;
- Diffusion et application de nouvelles technologies, des connaissances et des compétences disponibles et accroissement des investissements dans la recherche et le développement ;
- Principe de la chaîne de valeur ;
- Susciter des changements de mentalités en remettant en question les histoires et les modèles de valeur actuels.

La Stratégie, qui vise à aborder les obstacles recensés dans le secteur, a établi les objectifs stratégiques suivants :

- Attirer des investissements publics et privés tout au long des chaînes de valeur du bétail ;

- Améliorer la santé animale et augmenter la production, la productivité et la résilience des systèmes de production ;
- Renforcer l'innovation, la production et l'utilisation des technologies, les capacités et les compétences d'entreprenariat des acteurs de la chaîne de valeur ;
- Améliorer l'accès au marché, aux services et la valeur ajoutée..

Le succès de la Stratégie LiDeSA sera hautement tributaire de la mobilisation des parties prenantes eu égard à deux principaux engagements : l'appropriation des responsabilités et l'engagement à assurer le suivi des progrès réalisés vers la réalisation de ces obligations et à en faire rapport.

Afin de garantir son efficacité, la Stratégie LiDeSA compte cinq modalités de mise en œuvre : le cadre de concertation des parties prenantes, la planification et l'harmonisation des interventions existantes et prévues, le suivi et l'évaluation, la sensibilisation et la communication et les modalités de financement.



Stratégie LiDeSA : Transformation accélérée du secteur de l'élevage pour une prospérité équitable en Afrique

PARTIE I : CONTEXTE

I. Introduction

Les tendances de la demande du bétail et des productions animales en Afrique indiquent, qu'entre 2030 et 2050, la demande sera de deux à huit fois plus importante en raison de divers facteurs comme la démographie galopante (Fig. 1), en particulier dans les milieux urbains, la croissance des revenus et le changement des habitudes alimentaires.

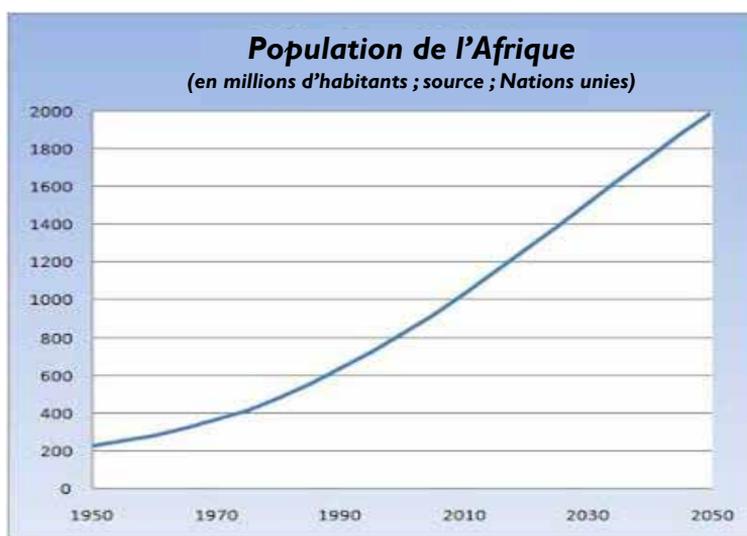


Figure 1 : Projection démographique de l'Afrique pour 2050

Les projections indiquent que si la situation du secteur de l'élevage (faibles niveaux d'investissements publics et privés et faible croissance) demeure à son état actuel, la demande croissante (Fig. 2) ne sera pas accompagnée d'une augmentation correspondante de la production, ce qui entraînera un déficit important de l'offre de protéines d'origine animale de qualité et aura donc des incidences négatives sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de plusieurs ménages en Afrique¹.

¹ African Livestock Futures - (21) – (les chiffres entre parenthèses correspondent aux chiffres se trouvant sur la liste de référence à la page 131)

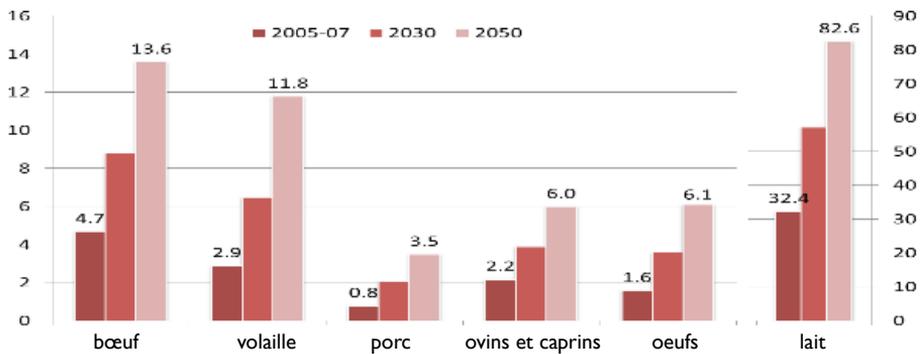


Figure 2: Estimations de la demande des produits d'origine animale pour 2050 (FAO: 2011)

Cette demande croissante devra être satisfaite par des importations de produits d'origine animale afin de combler les énormes déficits prévus (Fig. 3). Cela se traduira par une augmentation considérable des factures d'importation des productions animales au niveau national, qui entraîneront une série d'effets négatifs, en particulier la hausse des prix des produits de l'élevage, une crise imminente en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, un ralentissement de la croissance des industries locales, des pertes d'opportunités d'emploi pour des millions de jeunes, une chute de revenus des éleveurs et des autres acteurs de la filière bétail et une perte de recettes publiques.

Le secteur de l'élevage en Afrique dispose d'un potentiel lui permettant de réaliser la croissance agricole et la transformation socio-économique énoncées dans la Déclaration de Malabo

Les estimations indiquent que l'élevage contribue entre 20 % à plus de 80 %² des produits agricoles à valeur ajoutée des pays africains, avec une moyenne continentale de 35 %. Actuellement, l'élevage représente déjà le sous-secteur qui enregistre la croissance la plus rapide du vaste secteur agricole, générant ainsi une croissance positive et surpassant les secteurs les mieux financés et les mieux appuyés des cultures réaliser mieux financée et appuyée des secteurs alimentaires et de cultures commerciales³. L'Afrique est dotée de grandes espaces fonciers et d'importantes ressources en eau et en pâturage qui sont pour la plupart sous-utilisés et sous-développés⁴.

² Document accompagnant le PDDAA : Intégration de l'élevage dans le PDDAA

³ World Agriculture towards 2030 – 2050 (22)

⁴ Livestock's many virtues (15)

Encadré I. Extraits de la Déclaration de Malabo qui sont en résonance avec la Stratégie LiDeSA:

Engagement à renforcer le financement des investissements dans l'agriculture

- a. Respecter l'engagement que nous avons pris d'allouer au moins 10% des dépenses publiques à l'agriculture et d'en garantir l'efficacité et l'efficience ;
- b. Créer un environnement politique et institutionnel, ainsi que des systèmes d'appui appropriés ou améliorer ceux qui existent, pour promouvoir l'investissement privé dans l'agriculture, l'agrobusiness et l'agro-industrie, en accordant la priorité aux investissements locaux.

Engagement à stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles

- a. S'engager à exploiter les marchés et les débouchés commerciaux, aux niveaux local, régional et international ;
- b. Tripler, d'ici à 2025, le commerce intra-africain des produits et des services agricoles ;
- c. Créer un environnement politique et institutionnel, ainsi que des systèmes d'appui appropriés ou améliorer ceux qui existent.

Engagement à renforcer la résilience des moyens de subsistance et des systèmes de production en Afrique face aux aléas et autres risques liés au climat

- a. Faire en sorte que, d'ici à 2025, au moins 30% de nos fermiers, éleveurs et pêcheurs puissent résister aux risques climatiques et météorologiques ;
- b. Accroître les investissements pour les initiatives de renforcement des capacités de résistance, notamment la sécurité sociale pour les travailleurs ruraux et d'autres groupes sociaux vulnérables, ainsi que pour les écosystèmes vulnérables ;
- c. Intégrer la gestion de la résilience et des risques dans nos politiques, stratégies et plans d'investissement.

La majorité du cheptel africain est élevé sur des prairies naturelles et il est donc porteur d'un potentiel considérable pouvant attirer des créneaux pour des produits de qualité et exempts de résidus, si on en fait bien la promotion⁵. Toutefois, le secteur est confronté à divers défis énumérés dans l'encadré 2, qui limitent ainsi sa capacité à satisfaire la demande croissante pour le bétail et ses produits dérivés et à apporter une contribution importante à la croissance économique.

Une part considérable du cheptel africain est gardée par des bergers dans des systèmes extensifs hostiles situés en plein milieux arides et semi-arides et par de petits fermiers agropastoraux exploitant des systèmes mixtes de subsistance⁶. La majorité des éleveurs sont pauvres et ne sont pas guidés par les conditions du marché. En outre, les investissements passés des secteurs privé et public en faveur du développement de l'élevage ont été en grande partie destinés à des projets mal articulés et qui, souvent, ne faisaient guère cas des besoins de développement

⁵ *Diversification and Sophistication of livestock products (25)*

⁶ *African Livestock Futures (21)*

Encadré 2. Résumé des conclusions de l'évaluation situationnelle de l'élevage

Des évaluations effectuées dans les cinq régions géographiques de l'Afrique ont révélé que le secteur est affecté par les différents facteurs défavorables suivants :

- Race de faible capacité de production et productivité
- Disponibilité limitée de terres de qualité, et de ressources fourragères et en eau,
- Lacunes dans les systèmes d'appui à la santé animale, les mesures de lutte contre la maladie, et en approvisionnement en intrants et la prestation de services
- manque d'ajout de valeur, d'information sur le marché, l'infrastructure du marché et la compétitivité des produits d'élevage africains,
- Faiblesse dans l'application et le respect des normes sanitaires et phytosanitaires.
- Lacunes des cadres politiques, législatifs et institutionnels
- Application inadéquate et support pour le déploiement des technologies disponibles, des connaissances et des compétences
- Faibles investissements des secteurs publics et privé

institutionnel à long terme⁷. Les investissements du secteur privé dans l'industrie du bétail, qui devraient mener à une croissance accélérée et équitable, stimuler le développement des autres secteurs et galvaniser une transformation socio-économique générale, ont été inhibés. Cela a été dû à l'absence d'environnements politiques favorables, au manque d'infrastructures appropriées et le fait qu'il n'y a pas d'approvisionnement d'intrants et de services essentiels disponibles – ce qui rend le secteur non compétitif et moins attrayant aux investisseurs.

⁷ *Minding the Stock—bringing public policy to bear on Livestock Sector Development (9)*

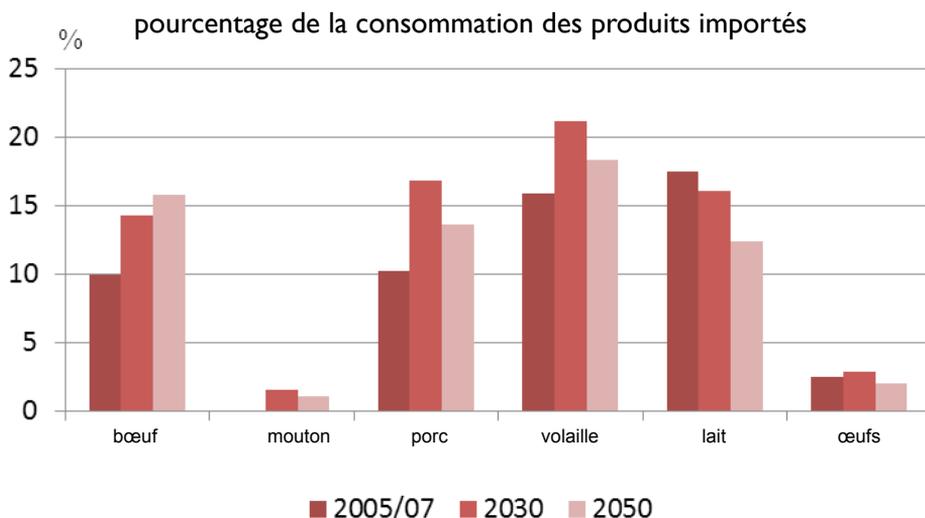


Figure 3 : Tendances en % de la consommation locale – relevées des produits d'origine animale importés et consommés (©FAO : 2011)

Nonobstant ces observations négatives, il existe de nombreux exemples des succès du secteur de l'élevage au niveau continental^{8,9}. L'on peut citer le cas du secteur bovin prospère dans les pays comme le Botswana, la Namibie et le Swaziland, de la croissance et du développement du sous-secteur de l'industrie laitière artisanale au Kenya et en Tanzanie, l'industrie dynamique de la volaille qui est en expansion rapide observée dans de nombreux pays, l'exportation d'animaux vivants de la Corne de l'Afrique (Djibouti, Éthiopie, Somalie et Soudan) vers le Moyen-Orient, la mobilité transfrontalière et la résilience pastorale dans la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les régions de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'utilisation et la conservation de l'eau en Afrique du Nord et l'éradication de la peste bovine sur l'ensemble du continent. Ces cas constituent de bons exemples et encouragent à croire que la transformation de ce secteur est possible en Afrique.

Le secteur de l'élevage devra impérativement accroître sa portée en harmonie avec la croissance et la vision du développement social de l'Afrique grâce à la transformation du secteur. En reconnaissance de ce besoin crucial, le Conseil exécutif de l'Union Africaine (UA) a donné suite aux recommandations des ministres africains responsables de l'élevage, en donnant mandat à la Commission

⁸ Développement du secteur de l'élevage pour l'élimination de la pauvreté : perspective économique et politique (15)

⁹ The Livestock Revolution: A Pathway out of Poverty? (19)



L'Afrique est dotée de grands espaces fonciers et d'importantes ressources en eau et en pâturage et la majorité de son cheptel est élevé sur des prairies naturelles et le continent a donc un potentiel considérable pouvant attirer des créneaux pour des produits de qualité et exempts de résidus.

de l'Union Africaine et aux Communautés économiques régionales (CER) de coordonner les efforts de tous les acteurs concernés dans la formulation d'une stratégie de développement du secteur de l'élevage en Afrique (LiDeSA). Cette stratégie couvre une période de 20 ans afin de permettre une préparation adéquate pour répondre aux multiples défis du secteur.

En réponse à la décision du Conseil exécutif, la CUA a dirigé, par le biais de l'UA-BIRA, un processus multipartite mixte d'évaluations globales du secteur, de consultations et une analyse situationnelle détaillée couvrant les cinq régions géopolitiques officielles de l'Afrique. Cela a abouti à l'identification des problèmes qui touchent le secteur sur l'ensemble du continent



Taureaux Brahman, race bovine du Swaziland qui contribue énormément à l'exportation très lucrative vers l'Europe

Ces résultats ont été regroupés dans un document de réflexion qui a éclairé la formulation de LiDeSA. Le processus a été dirigé par un groupe responsable de la formulation de la Stratégie, composé de représentants des principaux acteurs du secteur de l'élevage en Afrique. Ce groupe était présidé par le Commissaire de l'Union Africaine à l'Economie Rurale et l'Agriculture. Les études ont été menées par un groupe de consultants indépendants (deux par région) qui ont consolidé leurs conclusions dans des rapports d'évaluation régionaux, qui ont été présentés et validés lors des ateliers régionaux des parties prenantes. Les ateliers continentaux des parties prenantes ont été organisés pour examiner les rapports régionaux, les documents de réflexion et le projet de stratégie. Une réunion de haut niveau des ministres africains responsables de l'élevage a été convoquée à Nairobi en novembre 2014 pour examiner, discuter et adopter le projet de stratégie.

En tant que partie intégrante du secteur agricole, l'agenda du bétail est guidé par la vision et les aspirations de la Déclaration de Malabo sur les objectifs de croissance et de transformation accélérées de l'agriculture en Afrique. Cette stratégie s'inspire du cadre de résultats du PDDAA (Encadré 3) et elle guidera les pays et les Communautés économiques régionales dans la formulation des priorités du secteur dans le cadre de leurs plans d'investissement agricole.

Encadré 3. Maintenir la dynamique du PDDAA – Cadre de résultats de 10 ans

- a. Initiative et guide visant à renforcer systématiquement la mise en œuvre et l'obtention de résultats
- b. Moyen permettant de définir et de suivre de près les résultats concrets et réalisables et la mise en œuvre des objectifs visés
- c. Outil pour favoriser l'alignement et l'harmonisation des nombreuses initiatives sur le développement de l'agriculture
- d. Outil visant à appuyer la nature itérative et d'apprentissage du processus de mise en œuvre du PDDAA.

La Stratégie LiDeSA est également conforme aux aspirations de l'Agenda 2063¹⁰(Encadré 4), une stratégie de 50 ans du continent africain qui couvre tous les domaines du développement socio-économique. Elle fera du secteur de l'élevage la force motrice qui permettra d'arriver au taux de croissance annuel cible de 6 % dans les États membres et de contribuer ainsi de manière significative à la croissance à l'échelle nationale. Elle permettra également d'orienter et de coordonner les efforts des parties prenantes afin d'aborder les principaux obstacles au développement du secteur.

Encadré 4. Agenda 2063 – l'Avenir que nous voulons pour l'Afrique

1. Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable
2. Un continent intégré, politiquement uni, basé sur les idéaux du panafricanisme et sur la vision de la renaissance de l'Afrique
3. Une Afrique où règnent la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et l'état de droit
4. Une Afrique pacifique et sécurisée
5. Une Afrique dotée d'une identité, d'un patrimoine commun, de valeurs partagées et d'une éthique culturelle forte
6. Une Afrique où le développement est axé sur les populations, et s'appuie notamment sur le potentiel des femmes et des jeunes
7. Une Afrique, en tant qu'acteur et partenaire fort, uni et influent sur la scène mondiale.

La Stratégie LiDeSA permettra également d'assurer des actions coordonnées aux niveaux continental, régional et national afin de promouvoir les synergies nécessaires pour répondre aux questions fondamentales touchant le développement sectoriel¹¹ et d'adopter des actions orientées vers les résultats qui mèneront à la réalisation du plein potentiel de l'industrie de l'élevage et apporter ainsi une importante contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et au développement économique durable.

¹⁰ Agenda 2063 – l'Afrique que nous voulons (1)

¹¹ UA-BIRA Plan stratégique pour 2015 – 2017 (12)



Jeunesse africaine – Les investissements et la formation peuvent transformer les bergers en des professionnels de l'élevage.

Ce document, qui comprend trois parties, fournit un guide général de la mise en œuvre de la Stratégie LiDeSA. Il jette des bases solides sur lesquelles s'appuiera tout changement qui sera apporté à la stratégie. La partie I présente le contexte de l'élaboration de la Stratégie. Elle contient des sections sur la justification de la stratégie et l'analyse situationnelle du secteur. La partie II expose en détail la stratégie en décrivant la vision, le but et l'approche stratégique adoptée, les objectifs stratégiques, les domaines de résultats, les options stratégiques, les principes de mise en œuvre, les parties prenantes ainsi que les risques et les hypothèses. La partie III contient des chapitres décrivant les modalités de mise en œuvre de la Stratégie, notamment le cadre de concertation, l'outil de planification et d'alignement, le cadre de suivi et d'évaluation (S&E), la stratégie de communication et le cadre d'investissement et de financement.

2. Justification de la Stratégie de développement du secteur de l'élevage en Afrique

Malgré les interventions passées, l'industrie de l'élevage de l'Afrique n'a pas encore réalisé son plein potentiel et sa contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la génération de revenus et au développement socio-économique. Cette situation est en partie due aux investissements insuffisants pour stimuler des performances optimales, et à l'absence de stratégie cohérente et d'un environnement politique favorable, qui font que la plupart des initiatives de développement sont exploitées de manière isolée, ad-hoc et désordonnée. Ainsi, bien que l'Afrique possède le deuxième cheptel le plus important au niveau mondial¹², le continent est toujours confronté à des pénuries de produits d'origine animale et ne contrôle pas une part significative du commerce de bétails à l'échelle planétaire. L'Afrique demeure ainsi un importateur net de produits d'origine animale avec une facture annuelle actuelle estimée à 4 milliards \$EU par an¹³.

Les indicateurs suggèrent que l'Afrique a d'importantes capacités d'augmenter la consommation par habitant des produits d'origine animale. La consommation annuelle de viande et de lait par habitant est respectivement de 14 kg et 30 litres et elle devrait augmenter pour atteindre respectivement, 26 kg et 64 litres d'ici 2050¹⁴. Le marché africain des aliments de source animale a été estimé à 51 milliards \$EU par an en 2005/07 (prix départ ferme- FAOSTAT) et devrait tripler d'ici 2050 et passer à plus de 151 milliards \$EU par an. Les importations de produits d'élevage sont censées augmenter, avec une balance commerciale nette de tous les produits animaux qui est progressivement défavorable, à moins que des changements radicaux ne se produisent dans les pratiques de production actuelles. Au cours de la période allant de 2030 à 2050, environ 16% à 20 % de la viande de bœuf, de porc, de volaille et du lait consommés en Afrique seront importés des autres régions, sauf pour la seule région de l'Afrique de l'Est qui sera autosuffisante. Le commerce intra-africain du bétail n'est pas bien développé, certains des marchés régionaux restent isolés et ne sont donc pas en mesure de profiter de la demande croissante pour le bétail et les produits y afférents.

¹² Statistiques de la FAO

¹³ Why has Africa Become a Net Food Importer ? FAO 2011 (70)

¹⁴ World agriculture towards 2030 -2050. (22)

La productivité du bétail, en termes de rendement par tête et par an, est estimée à 50 %, niveau inférieur à la norme des pays en développement, et est beaucoup plus faible que celui des pays développés¹⁵. Une grande partie de la croissance du secteur de l'élevage est largement tributaire de la taille estimée des cheptels d'ovins et de bovins qui représentent des augmentations en termes d'offre de 96 % pour le bœuf, 82 % pour le lait, 89 % pour la volaille et 98 % pour le secteur des viandes ovines et caprines¹⁶. Cet important écart de productivité ne peut être réduit que si des innovations et des technologies améliorées à faible coût sont adoptées et que si les liens avec le marché sont améliorés. L'efficacité de ces technologies dans l'expansion de la production et l'amélioration des produits a été démontrée dans les sous-secteurs des produits laitiers et des animaux monogastriques (volaille et porcs). Le secteur a également appliqué de façon innovatrice la technologie de l'information et de la communication (TIC) et les transferts de fonds par téléphonie mobile afin d'en améliorer la fonctionnalité, la commercialisation et le commerce dans les vastes systèmes pastoraux et agro-pastoraux¹⁷. Ces succès enregistrés dans l'application de l'innovation et la technologie pourraient être étendus à l'ensemble de l'industrie.



La Stratégie LiDeSA donnera des orientations sur la voie à suivre pour transformer l'industrie du bétail.

¹⁵ Document d'accompagnement du PDDAA – Élevage (3)

¹⁶ Livestock production - recent trends, future prospects (40)

¹⁷ The Economics of M-PESA (100)



La valeur ajoutée contribue à une augmentation des possibilités d'emploi de meilleure qualité pour les jeunes et les femmes du secteur du cuir

Ces observations soulignent la nécessité de prendre des mesures qui permettront de transformer le secteur de l'élevage en Afrique, en lui donnant un élan grâce à l'intégration des investissements, le renforcement des réformes politiques et institutionnelles, l'amélioration de la production, de la productivité et de la compétitivité et l'orientation des produits d'origine animale vers les marchés. La Stratégie LiDeSA offre une approche cohérente à long terme pour le développement de l'élevage qui permettra d'exploiter le potentiel multiplicateur inexploité du bétail et la capacité distributive du secteur concerné.

Parmi les secteurs productifs, l'élevage dispose de la plus grande capacité de susciter un effet multiplicateur et il est estimé que l'effet cumulatif de chaque dollar dépensé génère 2,9 \$EU en production animale primaire et 5,9 \$ en valeur ajoutée¹⁸. Le secteur a également des effets indirects élevés, fournissant un puissant stimulant à la croissance des autres secteurs de l'agriculture, la manufacture et les services.

¹⁸ Investing in African Livestock - business opportunities 2030-2050 (27)

Certains indices montrent également que la structure de l'industrie de l'élevage, de par son grand nombre de producteurs ruraux, ses acteurs du secteur informel et ses liens indirects avec les différentes chaînes de valeur offre des possibilités pour une répartition plus équitable des avantages et l'augmentation des opportunités d'emploi de meilleure qualité pour les jeunes et les femmes¹⁹.

Par ailleurs, la Stratégie favorisera une meilleure vision du secteur de l'élevage et attirera l'attention des décideurs, des partenaires de développement et des investisseurs, sur l'intégration de l'élevage dans les plans d'investissements agricoles au niveau national et régional dans le cadre du PDDAA²⁰. La stratégie devra aussi assurer une action coordonnée et promouvoir les synergies et partenariats multi-niveaux en abordant des questions essentielles du secteur de l'élevage.

Pour réaliser un taux de croissance annuel de 6 % dans l'agriculture et la croissance économique nationale comme prescrit dans la Déclaration de Malabo²¹, l'élevage doit jouer un rôle plus central dans l'économie agricole. Les efforts déployés pour réaliser cette aspiration seront mieux compensés si tous les acteurs, notamment les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations communautaires et privés, publics et les secteurs humanitaires adoptent et investissent des ressources dans un cadre de travail commun conformément à leurs mandats respectifs. La Stratégie LiDeSA a adopté ces principes dans son objectif visant à orienter et intégrer les efforts des parties prenantes en vue de résoudre les grands problèmes de développement qui se posent dans le secteur de l'élevage en tandem avec le PDDAA, le cadre des résultats du PDDAA²², l'Agenda 2063²³ et les Objectifs de développement durable.

¹⁹ Développement du secteur de l'élevage pour l'élimination de la pauvreté : perspective économique et politique (15)

²⁰ Cadre d'intégration de l'élevage dans les piliers du PDDAA (60)

²¹ Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique (6)

²² Cadre de résultats de 10 ans du PDDAA (2)

²³ Agenda 2063 – l'Afrique que nous voulons (1)

3. Analyse de la situation du secteur de l'élevage en Afrique

L'Afrique est un continent riche en bétail, dotée de près d'un tiers de la population mondiale de bétail. Toutefois, malgré son importance numérique, le secteur de l'élevage n'a pas contribué pleinement au développement durable, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ni assuré les moyens de subsistance des habitants du continent. Pour mieux cerner les défis, une évaluation rapide de la situation du secteur de l'élevage a été menée au niveau des cinq régions de l'Afrique, axée sur les forces, faiblesses, opportunités et menaces. Ladite évaluation fournit des informations de référence cruciales pour la formulation et l'exécution du LiDeSA.

3.1 Niveau continental

Les résultats des évaluations régionales ont donné un aperçu de l'état du secteur de l'élevage au niveau continental. À partir de la synthèse des conclusions, des principales forces, faiblesses, opportunités et menaces affectant de diverses manières le secteur à travers toutes les régions du continent, ont été identifiées. Des enjeux spécifiques à chaque région sont présentés au niveau des autres sections du présent chapitre.

Forces: L'Afrique dispose d'une très forte population de bétail avec des disparités régionales importantes quant à la proportion de différentes espèces d'animaux domestiques élevés²⁴. L'estimation de la population globale pour 2014 était de 304 millions de bovins, 1,825 milliard de volailles (dont 25 millions de pintades, 25 millions de dindes et 13,5 millions de pigeons), 347 millions de caprins, 328 millions d'ovins et 35 millions de porcins. Le continent compte également 23 millions de chameaux et 18 millions d'équidés. En outre, il existe une nouvelle tendance de domestication d'espèces sauvages d'animaux commercialisables et localement consommés : aulacodes en Afrique de l'Ouest, autriches en Afrique australe et de l'Est et cailles en divers endroits du continent.

²⁴ FAO (2013) État et tendances des ressources génétiques animales-2012, Rome, 15-19 avril 2013. (51)



Domestication destinée à la consommation - aulacodes, autriches et cailles

D'autres types d'animaux sauvages qui ont rejoint la catégorie d'espèces domestiquées dans certaines parties de l'Afrique englobent le buffle, le crocodile, le cobaye sauvage, l'escargot géant, la sauterelle, le ver de mopane, le cochon d'Inde, l'aulacode, l'abeille mellifère, le ver à soie du mûrier et le vers à soie sauvage, l'escargot, les acariens, l'archachatina, la grenouille comestible, la tortue et le serpent. Cette grande biodiversité à différences régionales uniques quant au type, nombre et utilités culturelles d'animaux élevés, représente de formidables opportunités commerciales et de développement permettant d'exploiter les avantages comparatifs et les opportunités de création de nouvelles sources de revenu et de création de richesse par le biais de la nouvelle stratégie.



L'Afrique dispose d'une immensité d'animaux indigènes qui représentent des opportunités commerciales et de développement formidables.

Faiblesses: La plus grande partie du bétail africain est élevée dans le cadre de vastes systèmes de terres arides et semi-arides par les pasteurs et les petits exploitants dans des systèmes associant culture et élevage au moyen de pratiques de gestion traditionnelles qui vise la subsistance plutôt que la commercialisation. En dépit du nombre considérable et la biodiversité des animaux élevés, le rendement par tête d'habitant est faible en partie à cause du fait que les systèmes de production sont des systèmes à faibles intrants – faibles extrants, le potentiel génétique des races indigènes est sous-utilisé et la plupart des détenteurs de bétail n'élèvent qu'un nombre restreint d'animaux à des fins de subsistance (nourriture, assurance, engrais, traction animale) plutôt qu'à des fins commerciales²⁵. Cette situation, à part le fait de rendre le continent déficient en termes de gammes variées de produits du bétail et nourriture d'origine animale, a conduit la plupart des communautés dépendantes de l'élevage de bétail à évoluer dans des économies à faible revenu. La production de bétail à des fins commerciales n'est pratiquée que par une minorité d'éleveurs (5-20%) qui dominent également les marchés et bénéficient de la plupart des gains²⁶ réalisés par le secteur.

En Afrique, la pauvreté est répandue et le pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,25 \$EU par jour (extrême pauvreté) varie de moins de 5% dans les pays d'Afrique du Nord à plus de 80% dans les pays d'Afrique subsaharienne. Près de 75% de personnes très pauvres vivent dans les zones rurales, particulièrement en Afrique subsaharienne. Dans la plupart des cas, la majorité de ces gens est constituée de ménages agricoles qui élèvent également des animaux de ferme allant des volailles aux bovins en passant par les ovins et les caprins. Ces animaux, au cas où ils sont bien gérés, peuvent constituer un moyen efficace de réduction de la pauvreté²⁷.

²⁵ *Systèmes de production et développement du bétail en Afrique tropicale (13)*

²⁶ *Production du bétail – tendances récentes, perspectives d'avenir (40)*

²⁷ *Révolution du bétail: Voie de sortie de la pauvreté? (19)*



La plus grande partie du bétail en Afrique est élevée au moyen de pratiques de gestion traditionnelles. L'élevage a pour but d'assurer la subsistance plutôt que des objectifs commerciaux.

En outre, sur les 3.882 espèces d'animaux domestiques²⁸, l'élevage de bétail en Afrique ne porte principalement que sur 5 importantes espèces animales – bovins, ovins, caprins, ânes et chameaux. Cette situation réduit la contribution potentielle du bétail à la réalisation d'objectifs économiques et de développement par les nombreuses autres importantes espèces d'animaux d'élevage au niveau local et régional. L'élevage de volaille, bien que répandu et jouant un rôle important en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, ne bénéficie pas de l'investissement qu'il mérite pour réaliser son plein potentiel.

L'environnement institutionnel et politique, malgré son évolution favorable, montre d'énormes faiblesses en ce qu'il ne permet pas au secteur de l'élevage de bénéficier de conditions favorables et équitables par rapport à d'autres secteurs. Les principales faiblesses sont des systèmes faibles de vulgarisation et de santé animale, politiques et législations défavorables et souvent obsolètes, infrastructures de service et infrastructures physiques défailtantes, mauvaise gouvernance causant

²⁸ Elevage du bétail & Environnement - Equilibre (62)

des restrictions transfrontalières inutiles, hostilités ouvertes et conflits internes. Le secteur du bétail en Afrique connaît également une insuffisance d'investissement au fil du temps, particulièrement suite au programme d'ajustement structurel des années 80 qui a largement contribué à étouffer la croissance au niveau d'importants aspects de prestation de service ainsi qu'à stagner la croissance d'une grande partie du secteur public.



L'élevage de volaille n'a pas bénéficié de l'investissement qu'il mérite pour réaliser son plein potentiel.

Opportunités: Il existe une demande importante et croissante pour les produits d'origine animale en Afrique, due en partie à l'augmentation des consommateurs, la hausse des revenus et l'urbanisation²⁹ croissante. Il y a également des exemples d'intégration croissante du bétail à d'autres systèmes de production tels que la culture et l'exploitation minière qui constitue des ressources additionnelles au développement du cheptel³⁰. Le programme d'intégration régionale de l'Union Africaine (UA) qui encourage le commerce intra-régional ainsi que l'intégration sociale, économique et politique de l'Afrique accorde également des opportunités au secteur du bétail. Cette démarche est appuyée par le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et l'Agence de coordination et de mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

²⁹ *Élevage de bétail vers les années 2020: La Révolution continue (18)*

³⁰ *Planification, défis et stratégies de développement de l'élevage de bétail(16)*

(NEPAD) ainsi que d'autres structures institutionnelles mises en place pour soutenir la coordination du secteur. L'Afrique est également riche en ressources foncières, hydrauliques et pastorales dont la plupart est sous-utilisée et sous-développée. En outre, tandis que la plus grande partie du bétail africain est élevée sur des pâturages naturels, le potentiel d'attraction des marchés biologiques à créneaux demeure une opportunité qui n'est pas encore lucrativement exploitée.



En Afrique, il existe une demande importante et croissante pour les produits animaux, due à l'augmentation des consommateurs, la hausse des revenus et l'urbanisation croissante

Menaces: Le secteur du bétail en Afrique est potentiellement sous la menace d'un certain nombre de facteurs interdépendants. Il s'agit principalement des effets croissants du changement climatique et la dépendance excessive de la plupart des systèmes de production vis-à-vis des précipitations naturelles. A cause de la fréquence croissante et la durée des conditions climatiques défavorables à travers le continent, les moyens d'existence de la plupart des communautés dépendantes du bétail sont plus incertains et instables. En outre, la population humaine croissante et le taux d'urbanisation élevé ont occasionné davantage de demande de terres, ce qui entraîne une annexion accélérée des terres de pâturage pour l'habitat, la culture et la construction de centres urbains. L'exploration minérale et l'exploration pétrolière également arrachent de grandes surfaces de terrains aux terres de pâturage. Cette situation contribue à la réduction de l'accès du bétail à la terre, aux pâturages et surtout à l'eau, ainsi qu'à la dégradation accrue des terres fragiles³¹.

³¹ Interactions entre le bétail et l'eau dans les systèmes mixtes agriculture/élevage (39)

La mondialisation et la concurrence qui en découle sur le marché entre les produits du bétail africains et les produits similaires et qui provient de systèmes de production plus compétitifs entraînent des écarts de prix et une préférence des consommateurs pour les produits importés moins chers. Cette situation rend difficile le fait de justifier des investissements en faveur de la production locale avec le risque afférent de baisse de la croissance locale et d'opportunités d'emploi. Egalement, le départ important des jeunes du travail d'élevage de bétail actuellement peu rémunérateur en faveur de travaux urbains arrache les ressources humaines nécessaires à l'entretien et à la croissance du secteur. Par ailleurs, l'incapacité du bétail et des produits du bétail à accéder et à bien compétir sur les marchés internationaux a contraint la plus grande partie de la production à être commercialisée sur les marchés locaux. Ces derniers, pour diverses raisons, n'offrent pas de mesures incitatives suffisantes capables d'attirer d'avantage d'investissement en faveur du secteur.



Il y a un impact grandissant du changement climatique qui rend les systèmes de production de plus en plus vulnérables et dépendants des précipitations naturelles.

3.2 Niveau régional (Afrique centrale, Afrique de l'Est, Afrique du Nord, Afrique australe et Afrique de l'Ouest)

3.2.1 Région de l'Afrique centrale



La kouri à cornes fermes et en forme de bulbe adaptées aux habitats semi-aquatiques situés près du Lac Tchad

Forces: Les forces que présente la Région de l'Afrique centrale englobent l'abondance de ressources génétiques adaptées aux conditions écologiques locales, le faible coût de production, l'existence de pasteurs et leurs traditions d'élevage, l'existence de marchés prometteurs et des possibilités d'amélioration des produits et sous-produits animaux. En termes de systèmes de production, il existe un important moyen permettant d'améliorer la productivité du bétail. En réalité, le potentiel génétique et la variabilité inhérente des races adaptées aux conditions locales ainsi que les qualités de la viande produite constituent de grandes opportunités d'ajout de valeur aux ressources d'élevage pastoral. L'autre force présentée par le bétail de l'Afrique centrale et particulièrement dans les trois principaux pays de production de bétail – Tchad, Cameroun et République Centrafricaine – est le potentiel d'exportation insuffisamment

exploité. En tenant compte des paramètres techniques (alimentation, reproduction, soins de santé, achat et opportunités de marché), la capacité d'exportation d'animaux peut être accrue de manière significative. La compétitivité des systèmes de production constitue également la force des systèmes agricoles dans la région (système pastoral et agropastoral). Des études menées révèlent des écarts au niveau des coûts de production en faveur des pays sahéliens par rapport aux grands pays exportateurs de bétail – Brésil, Argentine, États-Unis d'Amérique, pays de l'Union européenne, Australie et Nouvelle Zélande. Cet écart demeure important et reflète un avantage réel pour le bétail sahélien. En ce qui concerne le produit à commercialiser, il faut noter l'existence d'une flexibilité de la chaîne de commercialisation qui explique la capacité de cette dernière à contourner et à s'adapter aux événements très perturbateurs intervenant sur le marché, tels que le harcèlement et l'insécurité. De la même manière, la randonnée d'animaux vivants permet de résoudre le problème de la chaîne de froid exigée au niveau du transport de la viande ainsi que le risque de transport en camion. Le secteur du bétail est fondé sur des réseaux sociaux efficaces qui permettent de rechercher des animaux pour les marchés très dispersés géographiquement en l'absence de moyens de communication développés (routes, télécommunications). La structuration des échanges régionaux au niveau de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) est également de plus en plus dynamique.

Faiblesses: Il existe des obstacles internes et externes au développement de la production et la commercialisation du bétail et de la viande dans la région. Au niveau de la production, l'on note les obstacles d'ordre sanitaire, les obstacles d'ordre nutritionnel et les obstacles hydrauliques, la faible productivité des races, l'absence d'infrastructures, les obstacles d'ordre institutionnel et organisationnel ainsi que les difficultés d'accès au mécanisme officiel de crédit rencontrés par les divers acteurs. En réalité, l'ignorance vis-à-vis des réalités du secteur du bétail constitue un frein à son développement. L'absence de statistiques et indicateurs fiables empêche la prise de décisions pertinentes. La commercialisation des produits est obstruée par l'absence d'organisation au niveau des marchés de bétail ainsi que par le manque d'itinéraires pour les exportations. Par ailleurs, les unités de transformation et les abattoirs font défaut ou sont dans un état précaire. D'autres faiblesses

englobent l'isolement des zones de production, le manque d'infrastructures de transport, la rigidité de l'offre (les objectifs de réduction de stocks d'animaux ne sont pas toujours liés aux conditions du marché), l'hétérogénéité des produits, l'irrégularité de l'approvisionnement en animaux vivants (approvisionnement saisonnier dû à des variations climatiques) et le transport des animaux à pieds qui prolonge le temps des opérations. La multitude des intermédiaires et la diversité des taxes rendent l'approvisionnement en animaux vivants plus complexe. Des disparités dans l'application des règles de la CEMAC obstruent les échanges intra-communautaires et pénalisent les opérateurs.

Opportunités: Un grand atout que présente le développement agricole en Afrique centrale est l'existence d'un marché régional fort qui englobe actuellement plus de 140 millions de consommateurs. Avec le taux actuel de la croissance démographique dans la région, le nombre potentiel de consommateurs atteindra les 300 millions d'ici à 2050. Ce nombre représente un marché croissant et largement solvable par rapport au pouvoir d'achat des consommateurs. Par ailleurs, plus de la moitié de ces consommateurs vivront dans les zones urbaines, ce qui serait une occasion unique d'accélérer la transformation du secteur de l'élevage dans la région. Le commerce intra-régional est toujours très faible en Afrique centrale. Le principal défi consiste à transformer les marchés régionaux en promoteurs clés du développement du secteur du bétail, de l'intégration régionale et de l'amélioration des revenus. Ceci nécessite l'accélération de la construction d'un marché commun dans la région. Le remplacement progressif de la randonnée des animaux par leur transport en véhicule contribuera à la réduction du temps de transaction et de la distance entre les zones de production et les marchés. Les organisations professionnelles de production pourraient s'organiser pour acheter des camions ou collaborer avec des organisations de transporteurs bien structurées. Le développement de l'exportation de la viande fraîche stimulera les parts de marché et créera des emplois. La technologie mobile et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) apportent des changements dans la pratique (échanges virtuels) particulièrement pour les grands producteurs. Lesdites nouvelles technologies joueront un rôle primordial dans les transactions.

Menaces: Dans la région sahélo-saharienne, la progression du désert accélère l'assèchement des rivières et la dégradation de la couche végétale, limitant ainsi sérieusement l'existence d'eau et de la nourriture animale pour les systèmes de production agro-pastorale. Nous assistons à un déplacement des zones climatiques du nord vers le sud, ce qui augmente le degré et l'étendue de la zone dans la région affectée par la désertification. Il s'agit ici d'exploiter les ressources en eau souterraines dans le but de soutenir la production agro-pastorale. L'afflux d'animaux vivants du Nigéria et la concurrence des produits du bétail importés à partir des marchés européens et internationaux, les Accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ainsi que les Accords de partenariat économique (APE) constituent un défi socio-économique important à l'appui à la production du bétail dans la région.

3.2.2 Région de l'Afrique de l'Est



Le Boran – race bien adaptée aux conditions climatiques de l'Afrique de l'Est

© ILRI

Forces: La région de l'Afrique de l'Est est riche en immenses ressources d'élevage qui représentent la plus grande proportion de cheptel en Afrique. Le secteur de l'élevage constitue un moyen d'existence (source de nourriture, source de revenu et source d'emploi) pour des millions de personnes dans la région. Il contribue également à la croissance du PIB et aux recettes en devises pour les

gouvernements de la région. L'Afrique de l'Est est stratégiquement située par rapport aux marchés de bétail dans le Golfe d'Aden et est par conséquent la plus grande région exportatrice d'animaux vivants en Afrique. Elle génère des revenus pour les producteurs, commerçants et gouvernements.

Malgré des conditions climatiques instables, le secteur du bétail s'efforce d'enregistrer une croissance annuelle et demeure le secteur capable de minimaliser les risques de choc et améliorer la résilience des communautés vulnérables et sujettes aux catastrophes.

Le système de production de bétail dans la région est essentiellement extensif sur des pâturages naturels avec un apport externe minimal, ce qui rend les produits du bétail de la région potentiellement adaptés au marché biologique.

Il existe également un secteur laitier dynamique assuré par des petits exploitants. Des races laitières indigènes existent dans certains pays comme le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda. Les diverses zones écologiques offrent une riche diversité de races d'élevage.

Faiblesses: En dépit du fait que le secteur du bétail enregistre une croissance dans la région, le taux de croissance ne va pas de pair avec la demande accrue en produits du bétail au niveau de la région et ailleurs. La principale raison en est la faible productivité du bétail.

La gestion du bétail dans la région est surtout caractérisée par un système de production à faibles intrants et faible rendement qui dépend de terres à pâturage naturelles communales où la quantité et la qualité des nutriments disponibles sont insuffisantes, voire pour les très petites races locales. La production dépend de pâtures alimentées par la pluie et produites sur des pâturages communaux sur-stockés, ce qui entraîne un stress nutritionnel cyclique ou saisonnier et donc des pertes de bétail chaque fois qu'il y a insuffisance de pluie au niveau des terres arides et semi-arides de la région. La nature extensive du système de production et l'insuffisance des infrastructures physiques obstruent la prestation de services aux éleveurs, l'accès aux marchés et l'application de mesures réglementaires.

La production de bétail dans la région est plus destinée à la subsistance qu'à des fins commerciales. Par conséquent, les systèmes de production ne sont pas orientés vers le marché car peu d'éleveurs de bétails appliquent activement des mesures visant à réaliser des productions élevées par animal au moyen d'intrants appropriés. Ainsi, les chaînes de valeur ne sont ni bien développées ni efficacement intégrées et enregistrent une faible participation des acteurs du secteur privé tels que les personnes chargées de la transformation de la nourriture animale et les prestataires de services vétérinaires privés. Peu d'efforts sont déployés pour ajouter de la valeur aux produits du bétail. Les gouvernements et les acteurs de la chaîne de valeur de l'élevage ont tendance à se focaliser davantage sur la promotion des exportations d'animaux vivants au lieu de faciliter les politiques et infrastructures nécessaires à l'amélioration de la valeur ajoutée le long de la chaîne de commercialisation. Cette faiblesse empêche la création d'emplois et l'amélioration des revenus et de la valeur de la chaîne de production du bétail. Elle rend également le secteur moins rémunérateur pour les investisseurs et inattiratif aux jeunes et aux femmes.

Bien que la plupart des pays de la région disposent de politiques et stratégies visant la promotion du secteur de l'élevage, leur application demeure un défi de taille. En outre, il y a un manque de politiques spécifiques visant à attirer des investisseurs et la jeunesse au moyen de l'accès facile au crédit et d'autres incitations. La région rencontre également d'énormes défis en matière de lutte contre les maladies animales transfrontalières et de gestion des mouvements transfrontaliers d'animaux. D'autres importants défis sont les conflits liés aux ressources au sein et entre les États ainsi que le vol, l'identification et la traçabilité du bétail.

Opportunités: Les décideurs reconnaissent de plus en plus la contribution du secteur de l'élevage à la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la croissance économique. Grâce à des efforts déployés par les acteurs au plan mondial, continental, régional et national, le secteur du bétail est désormais mieux intégré et incorporé au PDDAA dans nombre de pays de la région et est reconnu comme l'un des principaux piliers du programme de développement agricole. En outre, des efforts sont menés pour mettre en place des mesures nécessaires visant à promouvoir le programme de développement du cheptel. La création du

Centre de l'IGAD pour les zones pastorales et le développement de l'élevage - IGAD Centre for Pastoral Areas and Livestock Development (ICPALD) – et d'une Unité Elevage au sein de la Communauté Est-africaine (EAC) dénotent clairement l'engagement politique des États membres à promouvoir le secteur de l'élevage en Afrique de l'Est.

Il existe un intérêt de plus en plus croissant de la part des partenaires de développement à soutenir le secteur de l'élevage, motivés par un programme élargi de résilience et de paix et sécurité dans le cadre de la lutte internationale contre le terrorisme. Cette démarche devrait être perçue comme une excellente occasion de résoudre les obstacles et garantir le développement durable du secteur dans la région.

La demande croissante pour les produits du bétail par les consommateurs nationaux et les partenaires commerciaux constitue une occasion de transformer le secteur de l'élevage afin de garantir l'approvisionnement de produits du bétail adaptés et sûrs. La proximité de la région avec le Moyen-Orient et sa longue tradition de partenariat commercial avec ce dernier est une occasion d'approfondir ses relations commerciales. L'existence de produits et sous-produits animaux excédentaires permet à la région d'avoir un avantage comparatif pour la promotion du commerce intra-africain.

Menaces: A cause du changement climatique, la région de l'Afrique de l'Est est confrontée à d'importantes menaces qui pourraient freiner les avantages potentiels réalisables par le secteur. Elle est régulièrement affectée par des sécheresses et inondations récurrentes qui entraînent l'interruption des moyens de subsistance de plusieurs millions de citoyens. Les périodes de sécheresse les plus sévères en plus de 60 ans ont été enregistrées en 2011 dans la Corne de l'Afrique. Elles avaient eu des conséquences et effets néfastes sur les populations humaines et animales. Le changement climatique également prédispose les humains et les animaux à des maladies liées aux conditions climatiques, particulièrement la fièvre de la vallée du Rift qui cause le décès de ces derniers ainsi qu'une importante interruption du commerce à l'exportation.

La production de bétail pose une menace à l'environnement sous la forme d'émissions de gaz méthane et autres contaminations microbiennes. Ceci est particulièrement le cas des petits États insulaires et des zones urbaines où les habitations urbaines tendent à être près des animaux. Dans certains de ces pays, les animaux servant à la consommation ne sont pas toujours égorgés dans des abattoirs reconnus et les produits provenant de centres d'abattage illégaux ou non autorisés pénètrent le marché en présentant de sérieuses menaces pour la santé publique.

L'insécurité et le terrorisme grandissants constituent également d'importants revers pour le développement du secteur de l'élevage dans la région en empêchant l'accès du bétail à des zones de pâturage, points d'eau et itinéraires commerciaux stratégiquement importants. En outre, l'expansion accrue de l'agriculture vivrière, la croissance démographique et la croissance de centres urbains et d'autres établissements constituent de nouveaux défis qui se posent au secteur étant donné qu'elles rivalisent pour les ressources disponibles. Toutefois, cette situation peut constituer une « occasion » de promouvoir et plaider en faveur de systèmes de production animale au moyen de l'utilisation de sous-produits d'origine animale et additifs alimentaires et ainsi maximiser les avantages potentiels d'un système agriculture/élevage intégré et bien géré horizontalement et verticalement.

3.2.3 Région de l'Afrique du Nord



Chameaux, souvent appelés navires du désert, parcourent de longues routes commerciales en Afrique du Nord

Forces: La région de l'Afrique du Nord dispose de vastes terres convenables aux pâturages naturels et à la production vivrière pouvant soutenir un grand nombre de bovins, d'ovins, de caprins, de chameaux et de volailles. Elle dispose également de sources d'eau naturelles ainsi que des infrastructures bien développées de récupération et de conservation d'eau pour les précipitations, rivières, ruisseaux, lacs, étangs, forages, sources d'eau souterraines et superficielles. Les races d'élevage adaptées sont reconnues pour leur capacité unique à utiliser ces zones difficiles d'accès en se servant de la végétation naturelle et des sous-produits agricoles qui autrement n'auraient aucune utilité. Il existe une forte volonté politique de développement du secteur de l'élevage qui répond à la demande croissante de produits animaliers. L'élevage de bétail est fondé sur le pâturage naturel et a la capacité de cibler des marchés à créneau pour les aliments d'origine animale, particulièrement les produits animaliers indemnes de substances chimiques, en se servant de système de pâturage extensifs. La région enregistre une croissance des infrastructures de production laitière et de viande moderne (usines laitières, grandes installations de transformation de la viande). Un grand

nombre d'agriculteurs sont bien informés d'approches contemporaines au développement du bétail, axées sur une appréciation et expérience héritées des valeurs de connaissances traditionnelles. Le secteur est engagé à maximaliser le rôle important de la production du bétail dans la création d'emplois dans les zones rurales et urbaines, et contribue au développement de l'économie nationale et à la croissance économique des zones rurales en soutenant la génération de revenus et la réduction de l'insécurité alimentaire. Il y a une croissance progressive notoire au niveau du sous-secteur de l'élevage de volailles suite à la demande croissante pour les aliments d'origine animale.

Enfin, et plus important, il y a une tendance croissante de l'établissement de partenariats techniques et d'investissement entre le secteur public et le secteur privé. Les services vétérinaires de la région font preuve d'une certaine solidité et efficacité en matière de lutte contre les maladies et la facilitation du commerce. La région fait preuve de leadership dans la commercialisation de chaînes de valeur de l'élevage spécifiques - comme la construction de complexes laitiers et avicoles en Egypte – et est autosuffisante en matière d'approvisionnement en petits ruminants. Grâce aux économies relativement fortes dans la région, il existe des potentialités d'investissements additionnels dans le développement de l'élevage.

Faiblesses: Les faiblesses rencontrées dans le secteur de l'élevage en Afrique du Nord englobent une prédominance des systèmes traditionnels de production caractérisés par la faible production et productivité de races locales et indigènes élevées. La région souffre d'un déficit en ressources fourragères dû aux conditions climatiques rudes et au caractère saisonnier des précipitations. Le manque de données et informations fidèles sur les bétails empêche la planification, l'investissement et l'élaboration de politiques. De la même manière, la faiblesse des services d'appui tels que la prestation de soins de santé animale dans les zones rurales, des infrastructures de commercialisation du bétail mal conçues, désorganisées et inaccessibles et des services financiers médiocres limitent le rendement du secteur. La valeur ajoutée aux produits animaux est sous-développée tandis que les centres d'abattage sont insuffisants, les produits carnés et le traitement du lait sont insalubres. Le partenariat entre le secteur public et le secteur privé est faible à cause de législations et politiques défavorables. Les

acteurs du secteur de l'élevage sont peu organisés, particulièrement en ce qui concerne les petits éleveurs. Cette situation constitue un frein à leur capacité à participer aux processus de développement du secteur, à influencer les politiques et à mobiliser des ressources pour tirer profit des marchés et avoir accès aux services financiers, entre autres. Le bétail et les systèmes de production ne sont pas bien interconnectés tandis que le développement de la production et de la commercialisation de fourrage est limité. Les systèmes de production dépendent largement des précipitations naturelles, ce qui entraîne une fluctuation saisonnière de l'existence de fourrage.

Des démarches incohérentes et une fixation inappropriée de priorités en matière d'éducation, formation, recherche et développement ont toujours empêché le secteur de l'élevage dans la région de bénéficier de l'investissement approprié de ressources, ce qui entraîne le sous-développement du secteur quand bien même les ressources existent. Cette situation est rendue compliquée par une faible capacité d'exécution des projets financés par les bailleurs de fonds ainsi qu'un faible niveau d'organisation des parties prenantes du secteur. La médiocrité des instruments et ressources de financement des zones rurales, combinée à l'insuffisance ou le caractère inactif des politiques financières, empêche également le développement du secteur de l'élevage dans la région.

Opportunités: La demande croissante pour les produits du bétail au plan mondial, régional et national, la hausse des revenus ainsi que le changement dans les habitudes alimentaires constituent des opportunités indéniables pour le secteur de l'élevage de la région de l'Afrique du Nord. De nouvelles technologies sont également mises sur pied pour améliorer la compétitivité de la filière viande et l'aider à avoir accès à de nouveaux marchés d'exportation. Un certain nombre de pays de la région ont mis en place des usines laitières modernes munies d'excellentes races bovines et une niche commerciale compétitive existe pour l'exportation de la viande de mouton et de bœuf de désert. La région bénéficie également d'une importante coopération avec des organisations internationales comme la FAO, l'OIE, l'USAID et la CE auxquelles le développement du secteur de l'élevage pourrait profiter. La région a également l'occasion d'assurer l'intégration verticale progressive des chaînes de valeur d'aliments d'origine animale renforcées

par l'existence de capacités de transport réfrigéré de la viande des abattoirs aux marchés et pour l'exportation. Le secteur peut tirer avantage de la richesse relative des gouvernements de la région pour attirer davantage de ressources et relever les défis prioritaires. L'émergence d'organisations interprofessionnelles dans la région permet également d'échanger des idées et de collaborer au-delà des frontières nationales.

Menaces : Les menaces auxquelles font face le secteur de l'élevage en Afrique du Nord englobent le changement climatique et la dégradation de l'environnement, la prolifération de maladies endémiques et de maladies transfrontalières ainsi que le non respect de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS). L'importation répandue de produits animaux hautement compétitifs et la dépendance accrue à l'égard des aliments d'origine animale importés constituent d'importants défis qui se posent au secteur de l'élevage local. Le surpâturage dû au nombre croissant de bétails constitue un problème perpétuel en Afrique du Nord et contribue à une augmentation de conflits liés aux ressources, particulièrement entre les exploitants de bétail et les producteurs de vivres. La biodiversité du bétail est sous la menace de croisements qui entraînent l'érosion génétique des espèces indigènes résilients.

3.2.4 Région de l'Afrique Australe



La race Nguni – résistant aux maladies et tolérant une alimentation variable. Elle a fait l'objet de sélection naturelle dans un environnement africain sur une période prolongée.

Forces : La région de l'Afrique Australe dispose de ressources naturelles en abondance, notamment de larges étendues de terre pouvant être utilisées pour maintenir la production en utilisant des ressources génétiques animales très productives et de renommée. Les produits d'élevage, et en particulier la viande provenant de la région d'Afrique Australe, sont très appréciés en raison de leur saveur et arôme de qualités supérieures. Dans la plupart des pays, la main-d'œuvre est relativement bon marché et abondante. Les femmes et les jeunes veulent jouer un rôle de plus en plus important, particulièrement dans l'élevage de la volaille et la production laitière. Certains gouvernements offrent un large éventail de mesures incitatives aux éleveurs de bétail dans le but d'augmenter la production, à de moindres coûts. Les échanges limitant les maladies animales sont absents dans beaucoup de pays de la région. Un grand nombre de pays de la région produisent en grande quantité le maïs et d'autres principaux ingrédients intervenant dans la nourriture des animaux, assurant ainsi une source importante de résidu de culture et de produits combinés à utiliser pour produire les aliments pour animaux. Dans certains pays de la région on trouve des systèmes de production efficaces et très mécanisés. La région possède aussi beaucoup de centres d'excellence spécialisés dans la production de bétail et la santé, et tout particulièrement dans la formation, la recherche et le développement. Les communautés économiques régionales de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (COMESA) se sont engagés au plus haut niveau pour assurer le développement du secteur. De nombreuses ententes bilatérales entre les États membres ont été conclues, accompagnées de larges perspectives de connectivité au-delà de la région. Celle-ci est relativement paisible, dispose généralement d'un climat favorable et d'une forte culture de bétail, surtout pour les ruminants. Certains gouvernements et des partenaires de développement ont appuyés activement le secteur dans la région. La globalisation et l'augmentation considérable prévue de la demande de produits de bétail offrent aussi de grandes perspectives dans la région.

Faiblesses : Bien qu'en général il existe une volonté politique en ce qui concerne le secteur, la compétition venant d'autres secteurs économiques plus attrayants comme l'exploitation minière, l'industrie pétrolière, le tourisme et la pêche rend moins prioritaire l'exploitation de bétail dans la plupart des pays, beaucoup de

pays ne se conformant pas à l'engagement pris par eux d'allouer au moins 3 % du budget national au développement du secteur du bétail. Dans la région de l'Afrique Australe, ce secteur fait face à un certain nombre de défis, les exploitants s'orientant généralement et en grand nombre vers la production de subsistance. Les services dont bénéficie le secteur tendent à être médiocres, surtout ceux assurés par les vétérinaires et ceux qui sont censés permettre son développement. Un très grand capital d'investissement nécessaire à la production commerciale constitue un élément majeur limitant l'exploitation dans le secteur du bétail et les produits dérivés apportent peu de valeur ajoutée. Le fait que le secteur privé participe à l'élevage du bétail au niveau bas n'aide en rien la situation. L'infrastructure de production de bétail et de commercialisation, surtout dans des zones rurales, est aussi bien insuffisante que délabrée. De manière générale, les politiques favorables, les cadres juridiques et institutionnelles font défaut. Là où ils existent, leur mise en œuvre est insuffisante. Par exemple, l'adhésion aux normes sanitaires et phytosanitaires laisse à désirer. Les innovations technologiques et l'infrastructure adaptée font largement défaut en raison de la pénurie des investissements. Les archives et l'information sur la production de bétail sont peu détaillées et peu fiables. Il est de ce fait difficile de prendre les décisions qui s'imposent et en connaissance de cause. À comparer avec d'autres secteurs, l'industrie du bétail reçoit généralement peu d'aide en termes de dotation budgétaire. Cependant, les autorités locales exigent du secteur de bétail des impôts excessifs. Récemment, il s'est produit un exode net de ressources humaines hautement qualifiées entraînant un manque d'aptitudes pour certaines zones clés, surtout en ce qui concerne le domaine de l'amélioration génétique des animaux. Les jeunes participent peu à la production de bétail. La capacité institutionnelle et organisationnelle des fermiers tend à être limitée. Il en résulte dès lors des approches morcelées lorsqu'il s'agit d'aborder les problèmes liés au bétail. Si les éleveurs de bétail comptent fortement sur l'aide des donateurs et des gouvernements, la terre disponible pour la production de bétail diminue en raison de la concurrence que livrent les autres secteurs tels que l'exploitation minière et l'urbanisation. Par conséquent, la disponibilité en termes de nourriture et d'eau pour le bétail est en train de constituer un défi croissant.

Opportunités : Le programme d'intégration régional proposé par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Marché commun de l'Afrique

de l'est et de l'Afrique Australe (COMESA) et les possibilités accrues d'échanges commerciaux intra-régional peuvent accroître la production de bétail. Il convient de noter que la plupart des importations vers la région de l'Afrique Australe proviennent des pays industrialisés alors que ces mêmes produits ou les produits similaires peuvent être obtenus dans la région même. Des possibilités existent en ce qui concerne les systèmes de production spécialisés grâce au potentiel qu'il y a d'exploiter les marchés à créneaux, surtout au regard des produits biologiques. Les consommateurs des pays développés ont tendance à préférer les produits de bétail, surtout la viande, provenant de l'élevage africain en raison de leur qualité très appréciée, proposant ainsi aux producteurs un prix élevé lorsque ceux-ci fournissent leurs produits sur ces marchés à fort rapport économique. Pour les éleveurs de bétail en regroupements, des possibilités existent à foison en vue de réduire les coûts de production et d'accroître la production, la valeur ajoutée, la différenciation du produit et le marketing. La demande pour les produits transformés, y compris les aliments prêts à cuire, amènera à l'augmentation de la valeur ajoutée des produits de bétail. On estime que la viande transformée et les produits laitiers peuvent apporter environ 25 % de valeur ajoutée. La chaîne de valeur et les échanges commerciaux consistant essentiellement en produits de base constituent des approches à fort potentiel dans la région. La région de l'Afrique Australe possède une forte capacité au regard des innovations technologiques qui, si elles étaient expressément mises au service de la production de bétail, amèneraient ce secteur à occuper le premier rang en Afrique. L'opinion selon laquelle les barrières sanitaires et sécuritaires non tarifaires peuvent être abolies est déjà arrêtée, ceci grâce à l'harmonisation de mesures de lutte contre les maladies et de procédures de certification aux fins d'exportation. L'évaluation des performances des services vétérinaires (PVS) menée par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) constitue une base solide devant permettre aux gouvernements, aussi bien aux donateurs internationaux, de procéder à de plus grands investissements dans le secteur du bétail.

Menaces : À part les obstacles exposés en grandes lignes dans la section intitulée « Faiblesses », il existe d'autres menaces qui ont un effet défavorable sur la production de bétail en Afrique Australe. La région n'a pas été épargnée par les conséquences dévastatrices du changement climatique alors que, selon les

prévisions, la température ambiante augmentera de deux degrés d'ici à l'an 2050. Les sécheresses et les inondations deviennent des événements réguliers. On est aussi confronté à l'augmentation de maladies et d'insectes nuisibles. Comme le monde devient un village planétaire, les produits de bétail importés peu coûteux inondent la région, ce qui a un effet défavorable sur la production locale et constitue une menace omnipotente au développement du bétail. Les ressources génétiques animales riches de la région ont suscité l'envie du reste du monde avec comme conséquence le piratage biologique de certaines ressources, les auteurs de ces faits se préoccupant peu des droits des éleveurs ni des droits de la propriété intellectuelle ou ne les reconnaissant guère. Les importations croissantes de souches de reproducteurs et d'autres animaux vivants à partir de pays où les contrôles sanitaires sont médiocres, en plus du fait des mouvements d'animaux et des gens qui vont en grandissant, augmentent le risque de propagation de maladies.

3.2.5 Région de l'Afrique de l'Ouest



La race Ndama – très appréciée pour sa trypanotolérance

Forces: L'intégration du secteur de bétail dans la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à laquelle référence est faite lorsqu'on évoque « Le Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté » est perçue comme

un instrument convaincant dans le cadre du développement de la production de bétail. D'autres atouts incontestables comprennent : la mise en œuvre effective des politiques agricoles par le biais d'un ensemble de réformes institutionnelles, législatives et réglementaires en vue de la création d'un environnement favorable au développement agricole ; la création d'un Fonds régional de développement agricole, mis en place par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la CEDEAO, la mise en œuvre prévue du Programme régional sur les accès aux marchés en vue de faciliter les échanges des produits agricoles et alimentaires au sein des pays membres du Comité Permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et des pays côtiers, l'existence de Charte pour la libre circulation des biens et des personnes adoptée par la CEDEAO, la création d'une union douanière (politique douanière harmonisée) et d'un tarif extérieur commun (TEC) – le tout participant au renforcement du secteur. La CEDEAO a aussi adopté plusieurs politiques en vue d'assurer la coordination, l'harmonisation et la promotion visant le développement de l'élevage. La région est également riche en cheptels et elle a été témoin d'une croissance significative de la consommation et de la demande, ainsi que de la production, surtout des animaux monogastriques. Dans la région, l'élevage de bétail est organisé tout au long des zones géographiques et climatiques distinctes créant des axes intra-régionaux de l'offre et de la demande. Ceci est intéressant au regard des échanges commerciaux intra-régionaux et du développement de chaînes de valeur spécialisées. L'existence d'institutions régionales d'intégration (CEDEAO et UEMOA) qui ont établi des politiques bien documentées, des stratégies et des mécanismes d'intégration constitue une force non négligeable pour le développement de l'industrie de l'élevage dans la région. L'Afrique de l'Ouest dispose aussi de réseaux techniques spécialisés et d'institutions régionales comme le Réseau des laboratoires vétérinaires d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale pour la grippe aviaire et les autres maladies transfrontalières (RESOLAB), le Réseau de surveillance épidémiologique (RESEPI), le Centre régional de santé animal pour l'Afrique de l'ouest et du centre (CRSA), l'Organisation ouest africaine de la santé (OOAS) et un certain nombre de centres d'excellence dans la recherche et la formation.

Faiblesses : L'Afrique de l'Ouest est confronté aux systèmes météorologiques rigoureux, aggravés par les effets du changement climatique qui ont augmenté la fréquence et la sévérité des phénomènes climatiques imprévisibles et ayant un caractère défavorable. La région fait aussi face à la désertification accélérée, caractérisée par le recul de la forêt côtière et des zones de pâturage et les pénuries croissantes de produits alimentaires en raison de la sécheresse et de la dégradation des ressources fourragères. Les inégalités basées sur le genre (accès aux ressources et contrôle exercé sur ces ressources par les hommes et les femmes), la faible résistance du bétail et le niveau peu élevé d'éducation, le degré d'alphabétisation des exploitants agropastoraux constituent les faiblesses intrinsèques de la région. L'adoption limitée des technologies perfectionnées, surtout celles qui améliorent les systèmes intégrés d'exploitation agricoles et d'élevage, les meilleures pratiques de gestion, la valeur ajoutée des produits d'élevage et l'accès du public aux services, sont également perçus comme étant des faiblesses importantes. Certains pays de la région manquent un grand nombre de professionnels du secteur de l'élevage. L'accès aux services et aux technologies nécessaires constitue dès lors un défi continu. La dégradation environnementale et la variabilité fourragère contraignent le développement de l'industrie de l'élevage en limitant l'accès à l'alimentation et à l'eau. Il en résulte la nécessité pour les éleveurs de procéder à la transhumance, qui est une migration qui s'accompagne du risque de propagation de maladies et amène des conflits entre les migrants et les communautés sédentaires. Ce problème est exacerbé par le manque de politiques claires sur la propriété foncière et les régimes agraires. Les sous-produits de l'agriculture et de l'agro-industrie sont sous-exploités malgré leur immense potentiel. Cela est principalement dû à l'absence des technologies propres à utiliser les sous-produits comme aliments pour animaux. Pour les éleveurs de bétail, l'accès aux marchés est difficile car les moyens de transport et l'infrastructure des marchés sont inadéquats. Il convient de noter aussi qu'ils possèdent peu d'information sur le marché, que leur degré d'alphabétisation laisse à désirer et que les acteurs souffrent d'une mauvaise organisation. Dans la région, la production de bétail est de subsistance ; les chaînes de valeurs étant peu développées et les possibilités de marché n'étant bien comprises. À ces facteurs s'ajoutent, de la part de différents acteurs, l'ignorance ou le manque de compréhension de la législation de la transhumance et des autres politiques sectorielles aux niveaux régional et des États membres (EM).

Dans le passé, le sous-secteur de l'élevage a souffert de politiques défavorables, par des mesures incitatives sélectives qui favorisaient les consommateurs urbains et des réglementations excessives, de même que la concurrence déloyale du secteur public. Même lorsque des politiques appropriées ont été adoptées, par exemple au niveau de la commission de la CEDEAO, la capacité de mise en œuvre et la volonté des acteurs ont été décevants. Le défaut pour l'institution d'appliquer les solutions adaptées en raison de l'incapacité de construire de véritables liens de travail entre les institutions de recherche, le niveau croissant de maladies du bétail et les services inadéquats des vétérinaires constituent un sérieux obstacle pour le secteur. Dans la région, le secteur de l'élevage de bétail souffre également de faibles dotations en ressources. Il lui est dès lors difficile de mettre en place des mécanismes adéquats pour son développement.

Opportunités : Le développement de l'élevage de bétail en Afrique de l'Ouest peut tirer profit d'instruments politiques, institutionnels, économiques et mondiaux qui ont inspiré la révolution du secteur. La demande croissante et la consommation de bétail et de produits de bétail, conséquences de meilleurs revenus, du changement de mode de vie, de l'urbanisation et du nombre croissant des consommateurs, constituent certainement des opportunités dans la région. Les puissants instruments stratégiques et institutionnels mis en place par la CEDEAO pour renforcer la coordination et stimuler la performance du secteur agricole exposent les opportunités tangibles pour le développement de l'élevage de bétail. Les exemples comprennent la politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP) et le Plan d'action pour le développement et la transformation de l'élevage dans l'espace CEDEAO (RAIP), la réglementation de médicaments et de produits vétérinaires, la politique de transhumance et le Centre Régionale de Santé animale (CRSA). L'Afrique de l'Ouest dispose également de plusieurs mécanismes de coordination bien établis et des institutions, par exemple le Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), le Commerce équitable et développement durable, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO), l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) qui amènent les organisations locales et institutionnelles à travailler ensemble en vue de s'attaquer aux problèmes précis. Ces mécanismes

offrent la possibilité de construire un consensus, de mobiliser les ressources, et de mettre en œuvre les actions prises dans le secteur. D'autres opportunités comprennent l'intégration d'exploitation d'élevage et de l'agriculture en utilisant la technologie intelligente chez les agro-éleveurs émergents et l'exploitation de certaines pratiques complémentaires (culture attelée, fumier de ferme), ainsi qu'en utilisant les diverses espèces locales de bétail qui sont bien adaptées aux systèmes de production et aux différents écosystèmes.

Menaces : L'élevage de bétail est menacé par la concurrence de plus en plus croissante pour les terres. Cette concurrence consiste en d'autres emplois alternatifs de la terre tels que la culture, les établissements humains sur les terres et la croissance des centres urbains, la dégradation des terres et la désertification. Il est prévu que les événements météorologiques défavorables associés aux changements climatiques vont constituer une menace sérieuse surtout lorsque l'on connaît la nature fragile du climat sahélien. Les pratiques traditionnelles de transhumance auxquelles recourent les éleveurs pendant les périodes de



Les races adaptées au climat deviendront de plus en plus nombreuses suite à l'adoption de mesures d'intervention en cas d'urgence contre les effets dus au changement climatique.

sécheresse font de plus en plus face à la résistance et aux conflits en raison d'établissements humains sur les terres constituant les principaux points de passage lors de la transhumance. La faisabilité future de ce modèle de production de bétail est de nature incertaine et pourrait constituer une menace. Un autre élément qui menace sérieusement le secteur est l'importation de produits d'élevage bon marché venant de l'extérieur de la région. Ceci constitue de loin la menace la plus sérieuse si l'on tient compte des coûts bas des produits d'élevage par comparaison à l'inefficacité de systèmes locaux de production, et aux liens culturels très proches reliant certains exportateurs à la région.

PARTIE II LA STRATÉGIE

4. Vision, but et approche stratégique

4.1 Vision et but

La vision et le but portent sur les questions liées à la transformation, la compétitivité et la viabilité du secteur de l'élevage qui contribuent de manière significative au développement économique, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'au bien-être humain. L'énoncé de la vision et du but est par conséquent le suivant :

Vision : Un secteur d'élevage compétitif qui contribue de manière significative à l'édification d'une Afrique prospère

But : transformer le secteur africain de l'élevage pour qu'il contribue mieux au développement socio-économique et à une croissance équitable.

4.2 Approche stratégique et autres stratégies générales

Le but envisagé de la stratégie sera atteint lorsque, la résolution des défis structurels et fonctionnels qui affectent le secteur d'élevage permettra de transformer les systèmes actuels d'élevage de subsistance pour en faire des systèmes dynamiques axés sur le marché. Une telle transformation ne peut se réaliser que par des investissements importants des secteurs public et privé pour résoudre les problèmes principaux qui affectent le secteur et catalyser une croissance annuelle de 5-6% afin de progressivement réduire la dépendance vis-à-vis de l'importation et accroître les exportations.

En outre, il faudra prendre des mesures incitatives suffisantes et appropriées pour encourager le secteur privé à accroître de manière significative ses investissements au secteur de l'élevage. Les expériences faites au niveau des secteurs de l'élevage de certains pays en développement ou des pays émergents à revenu intermédiaire mettent en évidence le rôle crucial du secteur privé en tant que moteur des révolutions qui s'opèrent dans le secteur de l'élevage de ces économies. Le secteur privé qui est responsable de ces changements comprend de grandes entreprises,

les petits exploitants ainsi que des petites et moyennes entreprises informelles (PME) qui ont un rôle central à jouer dans ladite transformation.

Le secteur privé investit là où les conditions sont propices et la rentabilité des investissements est avantageuse. Le rôle primordial du secteur public, en dehors du fait qu'il doit assurer la garantie des biens et des services, sera de créer les conditions susceptibles de stimuler la confiance des investisseurs du secteur privé. À cette fin il faudra mettre en place un environnement politique, réglementaire et institutionnel qui :

- Protège les droits et les capitaux des investisseurs;
- Protège les investisseurs contre la concurrence déloyale;
- Assure facilement l'accès aux services financiers ;
- Réduit les coûts d'investissement (gouvernance améliorée, régimes d'exonération fiscale, etc.);
- Crée des infrastructures;
- Facilite l'accès aux marchés, à l'approvisionnement et aux intrants
- Facilite l'accès et l'utilisation de la TIC et autres technologies novatrices.

Pour réaliser cette transformation il faudra également appliquer les technologies, les connaissances et les compétences disponibles, augmenter les investissements dans les domaines de recherche et développement. Il faudra mettre en œuvre des interventions capables de susciter graduellement l'intensification et la commercialisation de systèmes d'élevage largement extensifs et de subsistance dans les zones arides et amener les petits exploitants à s'orienter davantage vers l'économie de marché dans le cadre d'un système agropastoral. La transformation sera également réalisée par le développement de chaînes de valeur d'élevage durables appuyées par des améliorations sur le plan génétique, des améliorations des capacités d'élevage et de la productivité, la disponibilité et l'utilisation de terres, de fourrage et de ressources en eau de qualité ainsi que par des systèmes de santé animale ; l'approvisionnement d'intrants et la prestation de services ; la valeur ajoutée, la disponibilité d'informations relatives au marché et des infrastructures de marché, la compétitivité des produits africains d'élevage ainsi que l'application et le respect des normes phytosanitaires.



Sous LiDeSA, les pratiques traditionnelles de gestion de l'élevage seront respectées et appuyées.

Le programme et le cadre du PDDAA³² nécessitent un changement radical dans l'économie politique de l'investissement agricole pour qu'elle soit plus fondée sur des données, inclusive, participative et orientée sur des résultats plutôt que le statu quo actuel où la pratique est de prendre des décisions techniques d'investissement sans nécessairement lier les investissements à la qualité souhaitée des résultats économiques et de développement. Une telle approche est susceptible de créer un changement positif de mentalité permettant de faire en sorte que les investissements correspondent aux besoins réels du secteur et par conséquent destinés à exploiter le potentiel du secteur pour une croissance économique équitable et un développement socio-économique durable. La stratégie opère donc un changement de paradigme fondamental dans l'approche vis-à-vis de l'investissement pour le développement du secteur de l'élevage afin d'obtenir le changement souhaité.

L'approche stratégique est conforme à la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation agricoles accélérées pour une prospérité partagée et une condition de vie améliorée. Ceci signifie qu'au fur et à mesure que l'appui aux efforts de commercialisation est déployé en vue d'une croissance accélérée, les moyens de subsistance fragiles des systèmes de production extensive seront également protégés et appuyés à travers une meilleure génération de revenus et de moyens de subsistance alternatifs améliorés.

³² Cadre décennal de résultat du PDDAA (2)



© ILRI

LiDeSA vise à orienter et intégrer les efforts des acteurs concernés pour relever les défis majeurs de développement auquel le secteur de l'élevage est confronté



© UJA-BIRA

Les grands éleveurs constituent le plaidoyer le plus puissant en faveur de la transition

5. Principes de mise en œuvre

5.1 Principes directeurs

La stratégie sera mise en œuvre sur la base des principes de subsidiarité, complémentarité et des avantages comparatifs en tenant compte des mandats des différentes institutions impliquées dans cette mise en œuvre et les relations qui existent entre elles. La transparence ainsi que la responsabilité mutuelle seront très importantes et des mécanismes seront mis en place pour assurer le respect des principes. Un accent particulier sera mis sur la création de partenariats mutuellement bénéficiaires entre les différents acteurs concernés aux niveaux national, régional, continental et international sur la base des expériences ainsi que des leçons tirées du succès de la mise en œuvre des précédents programmes continentaux dans le secteur de l'élevage.



Des plateformes rassemblant de multiples acteurs sont essentielles pour une coordination réelle et efficace des activités de développement de l'élevage sur le continent tout en assurant une collaboration adéquate et efficace entre ces dernières.

La mise en œuvre de la stratégie sera une opportunité pour l'amélioration des modalités d'exécution d'autres programmes de développement institutionnel au niveau continental ainsi que pour la création de plateformes, réseaux, groupes de travail interactifs de multiples acteurs et aussi de groupes consultatifs et de centres pour une coordination appropriée et efficace de toutes les activités de développement de l'élevage sur le continent avec une collaboration réelle et efficace entre ces dernières.

5.2 Dispositions de mise en œuvre

Sur la base de principes directeurs, les rôles et les responsabilités des différents acteurs chargés de la mise en œuvre de la stratégie sont définis afin d'éviter des insuffisances dans la mise en œuvre et un chevauchement des interventions.

La Commission de l'Union africaine (CUA) comprenant le DERA³³, l'UA-BIRA³⁴, l'UA-PANVAC³⁵ et l'UA-PATTEC³⁶, aura la responsabilité de la coordination générale de la mise en œuvre de la stratégie et assumera également la responsabilité du suivi et fera rapport aux parties concernées. Dans le cadre de ladite stratégie, les institutions de la CUA se concentreront sur leurs fonctions fondamentales de coordination des activités et des approches, d'harmonisation des cadres institutionnels, de renforcement de capacités, d'appui logistique aux CER, aux États membres et aux acteurs non étatiques.

Les CER et les institutions régionales seront responsables de l'harmonisation des cadres institutionnels et juridiques, de la facilitation du commerce régional, de la promotion et de la création d'infrastructures régionales ainsi que de l'appui aux États membres et aux organisations régionales des parties prenantes. Les États membres auront un rôle central à jouer pour la réussite de la mise en œuvre de la stratégie en ce sens qu'ils seront responsables des investissements dans des infrastructures nationales d'appui, de la prestation des biens et des services (surveillance des maladies animales, la santé vétérinaire), de l'élaboration et de l'application des réglementations, de l'élaboration et du suivi des politiques ainsi que des stratégies nationales, de l'appui aux acteurs non étatiques, de la création d'un environnement national favorable aux investissements privés et au développement de l'élevage tel qu'envisagé par les centres nationaux chargés de la politique de l'élevage au niveau national, des activités de recherche et enfin de l'éducation continue et académique.

³³ Le département de l'économie rurale et agriculture de l'UA (66)

³⁴ Le Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine (67)

³⁵ le Centre panafricain de production de vaccins vétérinaires (68)

³⁶ la Campagne panafricaine pour l'éradication la mouche et de la trypanosomiase (69)



Les partenariats public/privé sont considérés comme un principe de mise en œuvre clé de LiDeSA.

Les acteurs non étatiques ainsi que les organisations des autres parties prenantes qui sont impliqués dans la mise en œuvre à divers niveaux seront chargés d'organiser et de mobiliser les acteurs, veiller à ce que les feedback des principaux bénéficiaires parviennent aux agences de mise en œuvre, mener des campagnes de plaidoyer et de sensibilisation, renforcer les capacités de leurs membres, offrir des services et promouvoir l'intégration des acteurs tout au long des chaînes de valeur de l'élevage.

Des organisations internationales en l'occurrence la FAO, l'organisation mondiale de la santé animale (OIE) et the International Livestock Research Institute (ILRI) offriront leur appui technique et logistique, ainsi que de renforcement des capacités aux États membres, aux CER et à la CUA conformément à leurs mandats et leurs avantages comparatifs respectifs. Des partenaires de développement internationaux bilatéraux et multilatéraux apporteront leur appui à la mise en œuvre de la stratégie aux niveau continental, régional, national et local de manière coordonnée et harmonisée pour assurer synergie et cohérence dans leur appui.

La participation et la force motrice du secteur privé seront encouragées et facilitées à tous les niveaux grâce à la création de partenariats public/privé efficaces et productifs sous l'égide de plateformes appropriées telles que les centres actuels chargés de la politique et de la stratégie de l'élevage.

6. Objectifs stratégiques et résultats escomptés

Les objectifs stratégiques qui permettront de réaliser le but de LiDeSA seront les suivants:

1. Attirer des investissements publics et privés d'un bout à l'autre des différentes chaînes de valeur de l'élevage
2. Améliorer la santé animale et augmenter la production, la productivité et la résilience des systèmes d'élevage
3. Renforcer l'innovation, la production et l'utilisation des technologies, des capacités et des compétences entrepreneuriales des acteurs de la chaîne des valeurs du domaine de l'élevage
4. Améliorer l'accès aux marchés et aux services et l'apport de la valeur ajoutée

6.1 Objectif stratégique 1: Attirer des investissements publics et privés d'un bout à l'autre des différentes chaînes de valeur de l'élevage



Le cuir – le 5ème quartier est un produit idéal pour attirer des investissements dans la chaîne de valeur de l'élevage

Résultat 6.1.1: Des chaînes de valeur prioritaires et leurs avantages comparatifs aux niveaux national et régional identifiés, recensés et promus

En vue de maximiser l'utilisation des ressources disponibles et générer une meilleure rentabilité pour les investissements privés, les chaînes de valeur devraient être choisies sur la base de leur efficacité et leur capacité à offrir des avantages comparatifs certains³⁷. Cela signifie qu'un pays ou une région donnée ne va pas nécessairement essayer de produire tous les produits animaliers qui lui sont nécessaires et qu'il consomme mais qu'il va plutôt donner la priorité

³⁷ Investir dans le secteur africain de l'élevage- opportunités commerciales 2030-2050 (27)

aux produits dans les domaines desquels il est mieux placé compte tenu de ses ressources naturelles disponibles et des coûts compétitifs de production. Cette stratégie aura deux effets principaux, à savoir :

- l'amélioration de manière significative de la productivité des chaînes de valeur à travers une combinaison de divers effets tels que l'économie d'échelle, la spécialisation, l'optimisation de l'utilisation des facteurs de production et des ressources naturelles,
- la relance du commerce intra et interrégional, pour générer des emplois et des revenus dans les domaines du commerce et de la commercialisation en aval des chaînes de valeur.

Le principal inconvénient de cette approche concerne les risques inhérents accrus de la spécialisation à savoir: le risque sanitaire, le risque climatique, le risque économique etc. qui devront être résolus en déployant des stratégies de suppression de risques (cf. point 6.1.4. ci-dessous). Un certain nombre d'options stratégiques seront utilisées pour arriver à un tel résultat.

Stratégie 6.1.1.1. Recenser, analyser et faire la comparaison entre des chaînes de valeur
Les principales chaînes de valeur de l'élevage seront identifiées, recensées et feront l'objet d'étude et de comparaison. L'analyse comparative tiendra compte de l'utilisation des ressources, l'efficacité, la productivité, la contribution à l'économie ainsi que des facteurs socio-économiques tels que la pauvreté, l'emploi, les risques et les facteurs externes négatifs (l'environnement, la santé publique, les inégalités sociales, etc.)³⁸. Une analyse des parties prenantes se fera également pour chaque chaîne de valeur évaluée.

Stratégie 6.1.1.2. Sélectionner des chaînes de valeur avec leurs avantages comparatifs
Les chaînes de valeur prioritaires qui seront appuyées seront sélectionnées de manière consultative et inclusive sur la base de l'analyse telle que décrite ci-dessus. Le processus de sélection se fera principalement au niveau régional avec des discussions au niveau continental pour ce qui est des produits échangés au niveau interrégional. Tout sera mis en œuvre pour assurer que les intérêts de tous les pays et de toutes les catégories de parties prenantes soient protégés dans le processus.

³⁸ Guide de l'élaboration des politiques et de l'investissement dans le secteur de l'élevage (28)

Résultat 6.1.2: Des valeurs des actifs, des avantages socio- économiques et le potentiel du secteur de l'élevage reconnus

Il est très important de convaincre les investisseurs privés qu'il est intéressant d'investir dans le secteur et que les rendements seront avantageux et compétitifs par rapport à d'autres opportunités de financement³⁹. Les rendements peuvent être de nature économique, ce qui sera intéressant pour les investisseurs privés, ou en nature (environnemental, social, sanitaire, etc.), ce qui peut être d'intérêt pour le secteur public, les bailleurs de fonds et les philanthropes. Pour atteindre ce résultat les options stratégiques suivantes seront utilisées:

Stratégie 6.1.2.1. Réévaluer et documenter les avantages socio-économiques

La contribution qu'apporte le secteur de l'élevage à l'économie par la génération de revenus et de moyens de subsistance n'est pas encore vraiment connue, et pour la plupart du temps, elle est sous-estimée. L'expérience a montré qu'une analyse de cette contribution faite de manière scientifique et avec des données⁴⁰ produit généralement des chiffres qui sont beaucoup plus significatifs que ce qui est communément estimé et accepté.

Une analyse de ce genre devrait être faite au niveau de tous les pays avec des outils tels que la matrice sociale naturelle et le Guide de l'élaboration des politiques et de l'investissement dans le secteur de l'élevage⁴¹ (LSIPT) pour non seulement permettre de produire un rapport relatif à la contribution de l'élevage au PIB reposant sur des données mais encore aider les pays à établir un ordre de priorité de leurs investissements.

Stratégie 6.1.2.2. Utiliser des données pour faire le plaidoyer en faveur de la valeur et des avantages de l'élevage

Les résultats ainsi que les rapports des études circonscrites à présenter sur la contribution de l'élevage aux PIB des États membres seront préparés et distribués aux décideurs ainsi qu'aux investisseurs privés par toutes sortes de méthodes de dissémination à savoir: notes de politique générale, media, conférences, etc. et également par des méthodes de promotion commerciale intelligentes.

³⁹ Note de politiques-investir dans l'élevage – Alive (29)

⁴⁰ Le LSIPT relative au Mali, la Zambie et l'Éthiopie a montré que la contribution au PIB a été largement sous-estimée

⁴¹ Guide de l'élaboration des politiques et de l'investissement dans le secteur de l'élevage (28)

Résultat 6.1.3 : Des Politiques, des mesures d'incitation et des cadres réglementaires relatifs aux investissements du secteur public et privé élaborés et mis en œuvre dans le but d'améliorer la performance des chaînes de valeur prioritaires de l'élevage

Une fois la sélection des chaînes de valeur prioritaires faite, des politiques d'investissement doivent être élaborées pour attirer l'investissement privé et public d'un bout à l'autre de la chaîne de valeurs. À cette fin les options stratégiques suivantes seront utilisées :

Stratégie 6.1.3.1 Créer des conditions favorables et prendre des mesures incitatives en appui aux investissements privés

Les politiques d'investissement doivent encourager l'investissement privé dans le secteur, en créant des conditions avantageuses et favorables pour les investisseurs. Les procédures d'investissement doivent être simplifiées et rationalisées (par ex un guichet unique pour les investisseurs et les créateurs dans le domaine des affaires), les informations relatives aux procédures et conditions d'investissement devraient être facilement accessibles, les contacts avec les partenaires d'affaires et d'investissement devraient être facilités (par ex. à l'occasion des foires commerciales et des forums d'affaires). En outre, des mesures incitatives économiques peuvent être mises en place pour encourager l'investissement dans des chaînes de valeurs sélectionnées à savoir des exonérations fiscales ou d'autres régimes fiscaux favorables, des subventions et le cofinancement, la réaffectation des terres publiques.

Stratégie 6.1.3.2. Élaborer des cadres d'investissement spécifiques pour les chaînes de valeur prioritaires

Des cadres d'investissement spécifiques seront élaborés pour les chaînes de valeur sélectionnées. Cela pourrait se faire au niveau régional et/ou national. Une telle élaboration sera une bonne occasion pour mobiliser et mener des consultations avec les parties prenantes, notamment les compagnies du secteur privé qui sont en tête. Des outils de prise de décision tels que le Guide de l'élaboration des politiques et de l'investissement dans le secteur de l'élevage ou le EXTRAPOLATE⁴² seront utilisés pour la sélection du scénario d'investissement le plus approprié.

⁴² EXTRAPOLATE EX-ante : Un outil qui permet le classement des alternatives politiques (26)

Stratégie 6.1.3.3. Promouvoir et mettre en place un mécanisme novateur de financement en appui aux chaînes de valeur

Il y a lieu d'élaborer des mécanismes de financement dans le but de permettre un meilleur accès aux investisseurs de capitaux et stimuler l'investissement. Ces mécanismes devraient inclure : des fonds d'affectation spéciale, des fonds de garantie pour améliorer l'accès au crédit, des crédits subventionnés, des aides et subventions judiciaires, des assurances pour le bétail⁴³, le paiement pour les services de l'écosystème⁴⁴ et le micro financement pour les petits éleveurs⁴⁵.

Ces mécanismes pourraient être mis à l'essai et leurs résultats documentés et disséminés.

Stratégie 6.1.3.4. Améliorer les relations et la collaboration intersectorielles en vue de développer le financement public et d'assurer le développement des infrastructures en appui aux chaînes de valeur de l'élevage

Le financement public ne relève pas seulement du domaine des institutions directement chargées du secteur de l'élevage, d'autres institutions transversales y sont impliquées tels les ministères des finances et du budget, les institutions chargées de la planification là où elles existent et même des institutions qui sont responsables d'autres secteurs tels que les routes, les infrastructures, l'agriculture, le pastoralisme et les terres arides. Cela constitue une contrainte majeure. L'absence de coordination entre ces institutions et le fait que certaines de ces institutions soient en déphasage avec la réalité du secteur de l'élevage ont conduit à un financement inadéquat de la construction et de l'entretien d'infrastructures nécessaires pour appuyer les chaînes de valeur.

Par conséquent, il est très important de mettre en place des mécanismes susceptibles d'améliorer aussi bien les aspects de la coordination et la sensibilisation de ces institutions sur les besoins du secteur de l'élevage. L'inclusion des représentants de ces institutions au sein des centres nationaux de politique de l'élevage est une excellente opportunité.

⁴³ Assurance indexée (73)

⁴⁴ Approvisionnement de la séquestration de carbone à partir des pâturages de l'Afrique de l'Ouest (64)

⁴⁵ L'élevage et la finance rurale (72)

Résultat 6.1.4: La protection des mécanismes en vue de minimiser l'impact des facteurs externes négatifs sur les biens publics est mise en place

Il est important de veiller à ce que les efforts d'intensification, le développement et la spécialisation des chaînes de valeur n'engendrent excessivement des facteurs externes négatifs susceptibles d'affecter le bien-être aussi bien humain qu'environnemental. Les conséquences de ces facteurs externes pourraient se manifester de différente manière à savoir : les effets sur la santé publique, l'environnement, les inégalités sociales etc. Les stratégies suivantes seront utilisées:

Stratégie 6.1.4.1. Élaborer et mettre en œuvre des politiques qui protègent les biens publics contre des facteurs externes négatifs

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, il sera très important de veiller à ce qu'un mécanisme de suivi soit mis en place pour contrôler de tels effets adverses et que les politiques d'investissement contiennent des mesures de réponse pour la protection des biens publics susceptibles⁴⁶ d'être affectés.



La création de conditions favorables et de mesures incitatives est essentielle pour faciliter l'investissement privé dans les chaînes de valeur de l'élevage

⁴⁶ Biens publics pour le développement économique (74)

6.2 Objectif stratégique 2 : Améliorer la santé animale et augmenter la production, la productivité et la résilience des systèmes d'élevage



Une bonne santé animale et une pratique de production appropriée susceptible d'améliorer la productivité et de renforcer la résilience

Résultat 6.2.1: Des systèmes de santé animale améliorés et l'impact des maladies animales sur la production animale, la productivité et la santé publique minimisé

Le mandat généralement fondamental des services vétérinaires est de protéger les actifs de l'élevage (la santé et le bien-être des animaux), de faciliter l'accès aux marchés (promotion et application des mesures sanitaires) et de protéger la santé publique (sécurité des aliments d'origine animale et contrôle efficace des zoonoses). L'objectif stratégique sera atteint par des efforts déployés systématiquement pour amener les services vétérinaires africains aux niveaux acceptables fixés par l'outil mondial d'évaluation PVS qui décrit les compétences essentiels.

Le contrôle efficace des maladies animales nécessite l'action et la contribution constantes de toutes les parties prenantes. La nature transfrontalière de certaines des maladies graves qui constituent un obstacle au commerce demande que des stratégies régionales et des mécanismes de coordination transfrontaliers et durables soient mis en place pour leur contrôle progressif. Par ailleurs, des acteurs de différents secteurs, de différentes institutions et disciplines devraient chercher à coopérer guidés par des mandats institutionnels conformes à l'approche « une seule santé ». Les stratégies suivantes seront utilisées.

Stratégie 6.2.1.1: Renforcer la gouvernance vétérinaire, les systèmes de santé animale et la prestation de services.

Les évaluations PVS et les analyses des lacunes subséquentes⁴⁷ ont identifié des faiblesses dans la gouvernance vétérinaire et dans les systèmes de santé animale qu'il faut corriger. Le programme VetGov a jeté les bases des actions à entreprendre aux niveaux des États membres et des CER; ces actions doivent être adoptées et élargies pour un renforcement systémique des capacités des services vétérinaires en Afrique. Les interventions clés porteront sur la révision et la modernisation des politiques et législations, l'harmonisation pour faciliter des approches transfrontalières/régionales, la création de mécanismes institutionnalisés et la collaboration multisectorielle conformément à l'approche « une seule santé ». L'investissement ciblera également l'amélioration des compétences techniques des services vétérinaires telles que définies dans l'outil d'évaluation PVS. Les importants domaines d'intervention seront, sans s'y être limité, le développement et la modernisation des infrastructures de santé animale par des partenariats privé/public ainsi que d'autres modèles novateurs de mobilisation de ressources, une meilleure utilisation des vétérinaires privés par le service public grâce à des programmes d'accréditation, la collaboration transfrontalière et le partage des ressources humaines et physiques, le renforcement et l'harmonisation des systèmes de surveillance/détection des maladies par une participation active de toutes les parties prenantes et l'adoption de la TIC, le renforcement des systèmes de laboratoires par le financement novateur pour le développement des infrastructures, le transfert technologique, le jumelage et les partenariats public/privé (PPP), le renforcement des capacités pour l'amélioration du respect des normes sanitaires au sein de toutes les chaînes de valeur aux niveaux national et régional, le renforcement de l'interaction entre les éleveurs, les prestataires de services, les commerçants, les acteurs du domaine de l'agrobusiness, le renforcement de la santé publique vétérinaire (VPH) et des systèmes de sécurité alimentaire, l'amélioration du bien-être animal (AW), des mécanismes d'assurance et le renforcement de la collaboration sectorielle aux niveaux national et régional. Les capacités des services vétérinaires seront renforcées pour leur permettre de prendre des décisions sur la base de données et en fonction des priorités.

⁴⁷ Analyse des lacunes PVS de l'OIE (76)

Stratégie 6.2.1.2: Renforcer et harmoniser les programmes et la formation vétérinaires

Il est très important d'offrir une éducation vétérinaire de haute qualité aux futures vétérinaires afin de leur donner les connaissances nécessaires pour travailler efficacement et offrir des services vétérinaires de qualité. Les programmes africains de formation doivent être harmonisés et modernisés, conformément aux principes directeurs de l'OIE, à travers des interventions et des investissements appropriés afin de permettre aux institutions d'adopter des programmes susceptibles de produire des diplômés compétents qui peuvent être accrédités pour travailler dans d'autres pays africains. Des universités recevront de l'assistance pour adopter des programmes d'échange leur permettant d'exposer leurs étudiants à des situations en dehors de leurs pays d'origine. À cette fin les institutions de formations seront assistées pour adapter les principes directeurs de l'OIE⁴⁸.

Stratégie 6.2.1.3: Harmoniser et appliquer les législations relatives aux médicaments vétérinaires, à la santé animale et aux normes de bien-être

Des missions de PSV et d'analyse des lacunes de l'OIE ont identifié les actions nécessaires pour améliorer l'harmonisation et le respect des politiques, des stratégies, des normes, des méthodes et des réglementations relatifs à la santé et au bien-être des animaux. Des interventions ciblées seront instituées pour remédier aux lacunes en matière de politiques et renforcer les capacités des services vétérinaires et d'autres parties prenantes à faire respecter les mesures. Des efforts substantiels devraient être faits en direction de l'atténuation de la rapide détérioration du contrôle des résidus antimicrobiens causée par une application inappropriée et l'utilisation irrégulière des produits vétérinaires. La collaboration et la conscientisation au sujet des normes et de la déontologie du bien-être animal feront l'objet de promotion et des mécanismes permettant d'assurer le bien-être des animaux au niveau des exploitations seront encouragés.

Stratégie 6.2.1.4 Renforcer les systèmes des données et d'information sur la santé animale

L'importance d'avoir des informations sanitaires régulières, opportunes et précises a continué d'évoluer au fil des ans. L'utilisation de données et des informations précises sur la santé animale a graduellement progressé pour devenir un outil de planification, de formulation de politiques et de législation, de promotion du commerce et de plaidoyer afin d'attirer et de promouvoir l'investissement et

⁴⁸ Programme élémentaire d'enseignement vétérinaire – Directives de l'OIE (62)

l'allocation de ressources au sous-secteur de l'élevage à des fins de développement.

Il est également essentiel d'avoir des données fiables aux fins de la recherche et de la formation. À cet égard l'UA-BIRA poursuivra ses efforts pour développer et améliorer le Système d'informations sur les ressources animales 2 (ARIS 2) afin d'améliorer la capacité de gestion des informations et des connaissances de l'UA-BIRA, des États membres et des CER pour pouvoir faire face rapidement aux urgences en cas de maladies et planifier de manière appropriée les interventions dans les domaines de la production animale, la commercialisation et du commerce et également pour attirer l'investissement vers le sous-secteur.

Stratégie 6.2.1.5 : Lutte et éradication progressive des maladies animales prioritaires et des zoonoses

Des efforts systématiques seront faits, y compris le renforcement des capacités, pour identifier et donner la priorité aux maladies sur tout le continent. Ces efforts déboucheront sur la formulation de programmes spécifiques de lutte avec un accent particulier sur des interventions coordonnées aux niveaux des États membres et des CER. Pour promouvoir le soutien durable, les parties prenantes seront impliquées dans l'établissement des priorités et la formulation des stratégies de lutte.

Stratégie 6.2.1.6: Appuyer le programme "une seule santé" et les mécanismes de coordination régionale et transfrontalière en vue de l'harmonisation des approches de prévention et de lutte contre les maladies en conformité avec le programme d'intégration de l'UA

Des liens devraient être établis entre le programme actuel « une seule santé »⁴⁹ et les mécanismes régionaux /transfrontaliers de coordination⁵⁰, alignés sur le programme d'intégration de l'UA⁵¹ et de nouvelles initiatives complémentaires devraient être prises en vue de l'harmonisation des approches de prévention et de lutte contre les maladies. Elles peuvent être opérées au moyen de plateformes en ligne, en réseau avec les liens et les mesures concertées existants pour ouvrir des lignes de communication verticales et horizontales entre les niveaux continental, régional et les États membres.

⁴⁹ « Une seule santé » – la collaboration entre FAO-OIE-OMS (80)

⁵⁰ Mécanismes régionaux intégrés de coordination pour la lutte contre les MAT et les zoonoses en Afrique (IRCM) (81)

⁵¹ Agenda 2063 (1)

Résultat 6.2.2: Le potentiel et la performance génétiques des animaux améliorés

Une attention suffisante a été accordée aux mérites de l'exploitation de la résilience et de la sélection pour la productivité des races animales locales⁵² avec une préférence pour la solution rapide d'importation de races exotiques telles des animaux vivants, du sperme ou des embryons. Des initiatives récentes de conservation et d'une plus grande utilisation des ressources génétiques animales africaines (AnGR)⁵³ devraient offrir des leçons et des pratiques meilleures afin de guider les États membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'amélioration des races locales dans le but de maximiser leurs contributions à la production, la productivité et la valeur ajoutée. Il y a par conséquent lieu d'identifier et de promouvoir ces races indigènes disposant d'un potentiel de production couplé avec des caractéristiques uniques d'adaptation à des situations telles que la résistance à la chaleur, aux maladies et aux tiques et la capacité d'utiliser une faible quantité de fourrage de mauvaise qualité pour contribuer à l'amélioration durable de l'élevage. L'utilisation des stratégies suivantes sera envisagée.

Stratégie 6.2.2.1: Accélérer l'amélioration génétique et l'accès aux races appropriées, productives et résistantes qui répondent mieux aux systèmes/environnements de production facilités par des programmes novateurs de recherche et développement, les milieux d'affaires, les PPP et la TIC.

Les États membres devraient faire le point des inventaires qu'ils ont sur les races locales, les mettre à jour en établir d'autres, le cas échéant. Ils devraient procéder à la compilation des caractéristiques des races notamment les indicateurs de performance et mettre en place des mécanismes de PPP, d'association avec les propriétaires de bétails eux-mêmes dans le but de procéder à la sélection en fonction de caractéristiques supérieures. Ils devraient faire des essais de solutions TIC novatrices telles que l'identification électronique reliée à un système d'évaluation de performance conçu sur mesure.

⁵² Défis et opportunités en matière de l'amélioration génétique des races de bétails locales (33)

⁵³ Renforcer les capacités des pays africains en matière de conservation et d'utilisation durable de l'AnGR africain (52)

Stratégie 6.2.2.2: Formuler et promouvoir des cadres institutionnels et de politiques favorables, inclusifs et intégrés pour la gestion durable des ressources génétiques animales. Des décideurs devraient être associés à la promotion de la formulation et de l'élaboration de cadres institutionnels et de politiques favorables, inclusifs et intégrés pour la gestion durable des ressources génétiques animales. L'élaboration et la gestion de programmes AnGR pourraient être confiées à un groupe de travail technique mis en place par le centre chargé des politiques de l'élevage de chaque État membre

Stratégie 6.2.2.3: Procéder à un inventaire et une caractérisation des ressources biologiques indigènes en fonction de leur potentiel d'application dans les domaines industriel et commercial des systèmes de production africains.

Créer un inventaire des ressources biologiques indigènes⁵⁴ (par ex. le rumen et les microbes laitiers, les gènes) et caractériser chaque ressource répertoriée en fonction de son potentiel d'application dans les domaines industriel et commercial des systèmes d'élevage africains. Un exemple de résultat pourrait servir à développer et utiliser la technologie d'extraction et de transfert du code génétique de résistance/tolérance contre les maladies comme c'est le cas chez les animaux domestiques indigènes et la faune.

Stratégie 6.2.2.4: Élaborer et mettre en œuvre des programmes novateurs et durables de reproduction et de conservation aux niveaux régional et national

En se référant aux directives disponibles⁵⁵ et conformément aux programmes⁵⁶ et les cadres⁵⁷ existants, il faudrait élaborer et mettre en œuvre des programmes novateurs et durables de reproduction et de conservation avec un accent particulier sur l'exploitation du potentiel génétique des races notamment celles qui ont des caractéristiques d'adaptation telles que la résistance à la chaleur et à la maladie, la capacité de survie et en même temps améliorer les paramètres de performance de production par exemple, les taux de croissance, la qualité de la viande, le rendement en lait, la fécondité et la conformation.

⁵⁴ Bio-innovate Africa (82)

⁵⁵ Reproduction animale : - stratégies et inquiétudes (83)

⁵⁶ Programme de ressources génétiques animales (AnGR) (84)

⁵⁷ Plan d'Action mondial pour les ressources génétiques animales (85)

Stratégie 6.2.2.5 : Élaborer des systèmes de prestation appropriés et plus efficaces en matière de produit génétique approprié et de qualité supérieure

Présentement, les systèmes de distribution de produit génétique supérieur sont constitués essentiellement par l'utilisation de services naturels et d'insémination artificielle. On devrait tirer des leçons et prendre des exemples de bonnes pratiques de l'usage de ces méthodes pour élaborer des approches améliorées. L'efficacité de la gestion du système employé, les compétences, le prestige du service et du propriétaire de bétail seraient des facteurs clés. D'autres technologies telles que l'utilisation des techniques de synchronisation de la chaleur, le transfert d'embryon et le clonage⁵⁸ devraient être envisagées le cas échéant⁵⁹.

Stratégie 6.2.2.6: Élaborer et appuyer des modèles commerciaux et de partenariats communautaire-public-privé qui soient inclusifs dans les domaines de la production, de l'implémentation et de la distribution de ressources génétiques appropriées

Le développement, la mise en oeuvre et la distribution de ressources génétiques appropriées peuvent être réalisés si des partenariats appropriés sont établis pour permettre aux prestataires de services, appuyés par des milieux économiques, de collaborer plus étroitement avec les éleveurs. Une attention particulière devrait être accordée aux propriétaires de bétails qui montrent un intérêt et le savoir pour l'amélioration de la race afin qu'ils servent d'agents de changement. Des systèmes de distribution durables devraient être élaborés avec l'appui de la communauté et correspondre à un système et un lieu donnés. Là où il est approprié d'utiliser l'insémination artificielle, par ex. pour l'introduction des gènes Sahival ou Boran dans les races locales, il faudrait utiliser la synchronisation de chaleur avec la prostaglandine synthétique desservie à partir d'un dépôt de sperme central. L'efficacité prouvée de l'identification électronique⁶⁰ a des implications majeures pour la gestion de l'AnGR- notamment au sein de la sélection de race pour des caractéristiques majeures.

⁵⁸ Utilisation de technologies de reproduction assistées pour le développement de l'élevage (98)

⁵⁹ Technologie biologique animale (86)

⁶⁰ The Use Utilisation de puce pour l'identification du bétail en Afrique (87)

Résultat 6.2.3: Disponibilité et accès au fourrage et aux ressources en eau de qualité améliorés

La disponibilité et l'accès au fourrage et aux ressources en eau de qualité sont des conditions importantes pour le succès en matière d'élevage de bétail, surtout si l'on veut réaliser une performance génétique supérieure pour une production et une productivité accrues. Il est donc nécessaire de faire la promotion des techniques de récolte, de stockage et de conservation d'eau, mener des programmes de recherche et développement dans le domaine de l'usage des ressources nouvelles/non conventionnelles de fourrage afin d'augmenter la disponibilité de fourrage de qualité pour satisfaire une population de bétail sans cesse croissante. L'utilisation des stratégies suivantes sera envisagée.

Stratégie 6.2.3.1: Ré-caractérisation et évaluation du potentiel et des avantages comparés des diverses zones agro-écologiques pour les faire correspondre le mieux possible aux systèmes et environnements de production aux niveaux national et régional

Une stratégie de développement uniforme ne sera pas adéquate étant donné la diversité et les changements en ce qui concerne les zones agro-écologiques, les systèmes et les environnements de production sur le continent africain⁶¹. Il sera donc nécessaire de formuler une approche de développement qui tient compte des avantages comparés qu'une zone donnée pourrait offrir pour des systèmes spécifiques d'élevage et des produits commercialisés. Elle englobe la promotion de produits "biologiques" dérivés de races indigènes. Le commerce intra-régional⁶² peut faciliter l'utilisation optimale des zones à forte potentialité de production animale pour approvisionner les zones qui ne sont pas adaptées à l'élevage mais où la demande des produits d'élevage est élevée.

Stratégie 6.2.3.2: L'accès aux ressources naturelles (pâturage et eau) est très important pour l'élevage aux niveaux national et régional

Le cadre de politiques de l'UA pour le pastoralisme⁶³ donne des indications sur les approches à adopter par les communautés pastorales pour obtenir l'accès aux ressources naturelles (pâturage et eau), qui constituent des ressources critiques pour l'élevage aux niveaux national et régional. Une importante caractéristique du **système d'élevage** des communautés pastorales est la mobilité,

⁶¹ Systèmes de production animale et de développement de l'élevage en Afrique tropicale (13)

⁶² Postes frontaliers, postes de contrôle et le commerce intra-Africain – défis et solutions (54)

⁶³ Cadre de politiques pour le pastoralisme – CUA (10)

Un cas bien présenté à l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) dans son rapport « Moderne et mobile »⁶⁴. Une opportunité existe pour que la viande produite en dehors des pâturages naturels puisse être qualifiée pour aller sur des marchés de forte valeur parce qu'elle a été nourrie avec une alimentation biologique et le fourrage. Un étiquetage élégant et une attention à la qualité pourraient gagner la fidélité des consommateurs de produits de fourrage naturel et ainsi renforcer l'argument économique en faveur de l'investissement dans l'amélioration des pâturages naturels. La mobilité et la gestion holistique des ressources ainsi que des pratiques de gestion communautaire des pâturages⁶⁵ seront des éléments importants dans ce genre d'initiatives.

Stratégie 6.2.3.3: Formuler des cadres de politiques favorables pour une subvention, une utilisation et une gestion intelligentes de l'eau et des partenariats appropriés pour la récolte, le stockage, la conservation, les modèles d'exploitation commerciale des ressources en eau et la réticulation des ressources d'eau souterraines et de surface

Des approches de récolte, de stockage et de conservation de l'eau⁶⁶ sont capables d'offrir des solutions durables à la recherche permanente de l'eau dans les zones de terres arides et semi-arides (TASA) mais elles doivent être bien planifiées. Il faudrait élaborer des cadres de politiques favorables et intelligents de subvention, d'utilisation et de gestion de l'eau pour réduire les risques de dégradation des terres et les conflits au sujet des droits et d'accès à l'eau. Il est important d'avoir une approche régionale dans les situations de partage des ressources en eau pour faciliter une utilisation équitable et coordonnée de ces ressources.

Stratégie 6.2.3.4: Inventaire des ressources de fourrage et élaboration/redynamisation des politiques et systèmes dans le but de la recherche et le développement de fourrage

Un inventaire des ressources de pâturage⁶⁷ offrira une base de connaissances permettant d'informer l'élaboration des programmes d'élevage susceptibles de maximiser sans les surexploiter, les ressources de pâturage disponibles. Des politiques et des systèmes relatifs à la recherche et au développement dans le domaine des fourrages doivent être élaborés/redynamisés pour faciliter l'exploitation des opportunités de production de fourrage soit grâce à des

⁶⁴ Moderne et mobile – l'avenir de l'élevage dans les terres arides en Afrique(43)

⁶⁵ Science-Méthodologie-Holistique-gestion (44)

⁶⁶ Récolte de l'eau – Guide pour la bonne pratique

⁶⁷ Faire des évaluations des pâturages au niveau national, FAO (35)

techniques de conservation, d'introduction de nouvelles espèces de fourrage ou d'utilisation des sous-produits de culture⁶⁸ ou alimentaires.

Stratégie 6.2.3.5 : faire la promotion de mesures incitatives, des partenariats et des modèles de distribution pour un accès amélioré à la multiplication et l'utilisation des technologies de production fourrage existantes

Des mesures incitatives telles que des exonérations fiscales en faveur des éleveurs et des producteurs de fourrage pourraient les inciter à utiliser les technologies actuelles de production de fourrage dans le but d'améliorer l'élevage. Des partenariats entre les chercheurs en matière de technologie de fourrage et le secteur privé est essentiel pour générer, promouvoir et rendre ces technologies accessibles aux éleveurs. Il est également nécessaire d'améliorer l'accès, la multiplication et l'utilisation des technologies actuelles pour aider la transition de l'élevage de subsistance vers des systèmes d'élevage orientés sur le marché qui améliorent la production et la productivité.

Stratégie 6.2.3.6: Créer un environnement favorable, des modèles et des mesures incitatives pour la production, le traitement, la commercialisation et l'utilisation améliorés
Il faudra améliorer la production commerciale, le traitement, la commercialisation et l'utilisation du fourrage⁶⁹ pour appuyer l'intensification nécessaire de l'élevage et de la productivité dans le but de répondre aux prévisions des besoins de produits alimentaires d'origine animale pour les décennies à venir. Il serait bon d'identifier et d'étudier le succès de modèles tels que Zambeef⁷⁰ en Zambie, pour servir de guide en ce qui concerne l'environnement favorable, les modèles et les mesures incitatives nécessaires pour l'amélioration de la production commerciale de fourrage.

Résultat 6.2.4: Des systèmes d'intensification d'élevage promus

Si l'on veut remédier aux prévisions d'insuffisance de plus en plus grande d'offre en produits alimentaires de source animale fait par les éleveurs africains, il faudra alors passer à l'intensification des systèmes d'élevage⁷¹. Pour cela il faudra une "révolution" dans le domaine de l'élevage pour que les éleveurs puissent passer des

⁶⁸ Le maïs en tant qu'aliment, aliment pour les animaux et engrais pour l'intensification des systèmes cultures-élevage (41)

⁶⁹ Systèmes intégrés de culture-élevage (38)

⁷⁰ Zambeef PLC (89)

⁷¹ Intensification durable des systèmes d'élevage (90)

systèmes à faible intrant faible rendement à des systèmes à intrant et rendement élevés orientés sur le marché. Il faudrait alors mettre en place les conditions de ce changement notamment l'incitation à l'investissement, des prix favorables, des conseils techniques actualisés et accessibles et des services d'élevage de qualité. Les stratégies suivantes seront envisagées.

Stratégie 6.2.4.1: Recensement des zones à forte potentialité pour l'intensification et le développement de modèles appropriés aux niveaux national et régional.

Des systèmes intensifiés d'élevage nécessitent un approvisionnement durable, abordable et adéquat d'intrants de bonne qualité, un accès aux services de qualité et un marché rentable⁷². Il faut recenser les zones à forte potentialité qui peuvent répondre aux conditions requises⁷³ dans le but d'établir l'ordre de priorité des zones où l'on devrait concentrer des efforts de développement. Il faudrait baser les systèmes d'intensification sur les modèles qui marchent et là où il est nécessaire d'introduire de nouveaux systèmes, il faudrait adopter des approches d'essai pour gagner de l'expérience et avoir des informations sur ce qui peut être renforcé et ainsi mettre en place des systèmes durables.

Stratégie 6.2.4.2: Créer un environnement favorable pour soutenir, intéresser et renforcer des capacités pour passer à une production plus intensive et à la gestion des facteurs externes. Pour augmenter leur production et productivité, les éleveurs auront besoin d'appui, d'incitation et de renforcement de leurs capacités. De bons services, des prix attractifs et le transfert des compétences de gestion nécessaires constitueront les éléments clés dans la création d'un environnement favorable et une incitation susceptible d'encourager les éleveurs à faire cette transition

Stratégie 6.2.4.3: Programmes novateurs de recherche et développement en matière de système d'intensification, d'expansion et d'amélioration de la dissémination des technologies existantes

Des institutions nationales et internationales de recherche telles que l'Institut international de recherche en élevage (ILRI) doivent être financées pour collaborer et entreprendre des recherches novatrices afin de développer des systèmes appropriés pour l'intensification de l'élevage⁷⁴. Les technologies existantes et

⁷² Elevage - tendances récentes, perspectives d'avenir (40)

⁷³ Systèmes mondiaux d'élevage (91)

⁷⁴ Le Programme mondial de recherche en élevage - Opportunités et défis (45)

performantes devraient être identifiées et là où c'est possible, mises à l'essai et multipliées. On devrait multiplier par tous les moyens possibles et disponibles des méthodologies reconnues pour permettre aux éleveurs d'adopter des systèmes plus intensifs d'élevage.

Résultat 6.2.5: Le changement climatique et la variabilité des risques gérés

La preuve fournie par le Groupe intergouvernemental sur le changement climatique (GIEC) donne des arguments forts et convaincants sur le fait que le changement climatique se produit et que ses effets néfastes se manifesteront de plus en plus. Le phénomène aura des conséquences de grande portée sur la production des produits laitiers, la viande et la laine surtout en raison de son impact sur la productivité des prairies et des pâturages.⁷⁵ La réponse des éleveurs au changement climatique nécessitera des systèmes appropriés d'alerte précoce, d'adaptation pour gérer les risques de la variabilité et l'atténuation afin de réduire l'émission des gaz à effet de serre par leurs animaux. Pour cela il faudra les stratégies suivantes.

Stratégie 6.2.5.1: Promouvoir l'intégration de la planification du changement climatique et de la variabilité et le développement et l'adoption des technologies appropriées

Puisque l'on s'attend à ce que l'impact du changement climatique aggrave de manière significative les contraintes actuelles qui affectent les systèmes d'élevage, il est urgent d'intégrer au sein des programmes de développement stratégique et de politiques la planification concernant le changement climatique et la variabilité avec l'aide de technologies appropriées

Stratégie 6.2.5.2: Promouvoir des mécanismes de préparation et de réponse précoces aux catastrophes en cas de sécheresse, d'inondations et autres

Il faudrait prendre des conseils sur les approches nécessaires pour mettre en place des mécanismes de préparation et de réponse précoces aux catastrophes en cas de sécheresse, d'inondation, de maladies et autres urgences⁷⁶. Des plans d'urgence détaillés doivent être mis en place avec des exercices de simulation réguliers pour tester les procédures et les mesures de collaboration mises en place pour le déploiement de ces procédures.

⁷⁵ Elevage et changement climatique – FIDA (63)

⁷⁶ L'essentiel de la bonne pratique de gestion de l'urgence (GEMP) FAO (55)

Résultat 6.2.6: Des mesures pour la protection sociale sont prises et les moyens de subsistance sont diversifiés

Bien que l'accent ait été mis sur l'augmentation de la production et de la productivité du bétail, il est important de s'assurer que cela ne se fasse pas à un coût inacceptable en ce qui concerne la perte de moyens de subsistance et la détresse sociale.⁷⁷ Des mesures doivent être mises en place pour protéger les communautés vulnérables contre l'impact de la transition par un appui à d'autres moyens de subsistance et à des filets traditionnels de sécurité sociale. Cela exige les stratégies suivantes :

Stratégie 6.2.6.1: Créer un environnement favorable au renforcement et à l'exploitation des mécanismes de protection sociale et des filets traditionnels de sécurité sociale.

Les mécanismes traditionnels de soutien social ont fourni une approche qui a fait ses preuves en aidant des membres de la communauté en détresse⁷⁸. Ces mécanismes doivent être reconnus et les responsables communautaires et les autorités traditionnelles doivent être habilités et soutenus pour mobiliser le soutien social, le cas échéant.

Stratégie 6.2.6.2: Créer un environnement favorable et des motivations pour diversifier les moyens de subsistance de l'élevage et une sortie / entrée productive et durable dans les moyens de subsistance alternatifs.

Un bon nombre d'initiatives ont été prises au sein des communautés pastorales pour diversifier des moyens de subsistance de l'élevage et une sortie / entrée productive et durable dans des moyens de subsistance alternatifs d'où peuvent être tirés des enseignements⁷⁹ et un guide des meilleures pratiques. Bien qu'un accent doive rester sur l'exploitation de toutes les possibilités d'accroître les rendements de l'élevage, des moyens de subsistance compatibles et complémentaires devraient être explorés, comme on l'a vu avec les nombreux programmes de conservation communautaires impliquant des revenus supplémentaires provenant du tourisme en pratiquant la gestion intégrée de la faune et de l'élevage.

⁷⁷ La protection sociale dans des régions pastorales -promettant une croissance inclusive en marges (92)

⁷⁸ Des systèmes Informels et formels de protection sociale en ASS (93)

⁷⁹ A Revoir les bonnes pratiques et les enseignements tirés dans une Programmation en Pastoralisme (94)

Résultat 6.2.7: Amélioration des services d'écosystème et de Santé de l'environnement

L'émergence de marchés pour la séquestration du carbone présente une occasion à la fois d'améliorer la productivité des pâturages, y compris des services d'écosystème fournis, et d'obtenir des crédits de carbone⁸⁰. Le paiement pour les services d'écosystèmes offre également des possibilités pour les communautés des ASAL de bénéficier de leur environnement et d'assurer leur gestion durable. Les stratégies suivantes seront utilisées à cet égard :

Stratégie 6.2.7.1: Mettre en place un environnement favorable et promouvoir l'innovation, des incitations et des partenariats pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, la dégradation des sols et d'autres impacts négatifs.

Alors que le terme «tragédie des biens communs» a été largement discrédité dans son usage initial - le fait demeure que la gestion des pâturages est sérieusement remise en cause en l'absence de structures de gouvernance contrôlées par et pour les propriétaires de bétail. En présence d'une structure de gouvernance efficace, il est possible d'introduire une série de mesures novatrices pour réduire les émissions de gaz à effet de serre⁸¹, lutter contre la dégradation des terres et faire face à d'autres impacts négatifs. Les réserves du Nord Kenya⁸², le «Programme de gestion des aires communautaires pour les ressources indigènes » (CAMPFIRE) au Zimbabwe⁸³ et les réserves fauniques et pastorales gérées par les communautés en Namibie⁸⁴ sont de bons exemples du genre de structures de gouvernance et d'accords de partenariat nécessaires pour créer un environnement propice requis pour la gestion durable et progressive des ressources des pâturages.

⁸⁰ Fourniture et Séquestration du Carbone des pâturages en Afrique de l'Ouest: Opportunités et obstacles (64)

⁸¹ Atténuation des émissions de gaz à effet de serre par le bétail (48)

⁸² Northern Rangelands Trust (95)

⁸³ CAMPFIRE Zimbabwe (97)

⁸⁴ Intégrer des options d'utilisation des terres dans les communautés en Namibie (96)

Stratégie 6.2.7.2: Créer un environnement favorable pour institutionnaliser et créer des incitations en vue d'améliorer les services écosystémiques de l'élevage, y compris les services de la biodiversité, les crédits de carbone, le recyclage des nutriments et la contribution aux systèmes de recharge des eaux.

Des programmes de conservation communautaires fournissent des enseignements précieux sur la façon d'institutionnaliser et de créer des incitations pour améliorer les services écosystémiques de l'élevage avec notamment: la conservation et la mise en valeur de la biodiversité de la flore et de la faune; des approches pour favoriser le piégeage du carbone, qui peut être utilisé pour obtenir des crédits⁸⁵ de carbone; l'augmentation de la productivité des parcours à travers le recyclage des éléments nutritifs et la restauration de la couverture terrestre en guise d'appui aux systèmes de recharge de l'eau.



Le marché exige de plus en plus un système de traçabilité qui garantit la sécurité alimentaire, l'assurance de la qualité et de la provenance des produits alimentaires.

⁸⁵ Fourniture et Séquestration du Carbone des pâturages en Afrique de l'Ouest: Opportunités et obstacles (64)

6.3 Objectif Stratégique 3: Accroître l'innovation, la production et l'utilisation des technologies, des aptitudes et des techniques d'entrepreneuriat des acteurs de la chaîne de valeurs du bétail



© UA-BIRA

LiDeSA accordera une attention particulière à l'appui à l'entrepreneuriat dans la chaîne de valeur du bétail par les femmes et les jeunes.

Cet objectif stratégique vise un accroissement des investissements dans la recherche, la vulgarisation des projets et l'apprentissage partagé, un système robuste et pertinent d'éducation et de renforcement des capacités, une main-d'œuvre qualifiée, des processus et des mécanismes d'innovation et d'élargissement des technologies. Il vise également des innovateurs issus du milieu universitaire, des communautés autochtones, des secteurs informels et privés qui travaillent en étroite collaboration avec les institutions financières, l'industrie, les milieux d'affaires et le gouvernement (financement de R&D, la coordination des politiques, la législation et la réglementation)⁸⁶ afin d'améliorer l'innovation pour la production et l'utilisation des technologies appropriées. L'accent sera mis sur l'exploitation des technologies existantes mais sous-utilisées, ainsi que sur la promotion de l'innovation et de l'esprit d'entreprise pour améliorer les performances des chaînes de valeur de l'élevage afin de faciliter, d'attirer et de retenir la participation des différents acteurs, en particulier les femmes et les jeunes, dans des entreprises rentables basées sur l'élevage.

Résultat 6.3.1: Des technologies existantes et appropriées sont adoptées

Le secteur de l'élevage a déjà démontré la capacité d'utiliser la technologie pour accroître la production et améliorer le développement de produits, en particulier dans les sous-secteurs de la laiterie et de la monogastrique (volailles et porcs), et

⁸⁶ Guchu, S. (2013). Recherche, innovation et esprit d'entreprise: Essentiels pour la transformation socio-économique. Présentation en Powerpoint. Ministère de l'Enseignement Supérieur, Science et technologie. Deuxième Semaine Nationale de la Science, la Technologie et l'Innovation. Centre International des Conférences Kenyatta.

appliquer l'utilisation novatrice des TIC et les transferts d'argent mobiles⁸⁷ pour améliorer la fonctionnalité, le marketing et le commerce dans de vastes systèmes pastoraux et agro-pastoraux. Cependant, un grand nombre de technologies existantes ayant un potentiel avéré d'avoir un impact positif sur la performance des chaînes de valeur de l'élevage restent non-utilisées ou sous-utilisées. Cette stratégie permettra de promouvoir l'adoption et la mise à l'échelle des technologies existantes qui sont appropriées pour l'amélioration de la performance du secteur de l'élevage dans les plus brefs délais afin de réaliser des impacts rapides. Ceci impliquera les stratégies suivantes :

Stratégie 6.3.1.1: Compilation d'un inventaire des technologies existantes

Les inventaires des technologies existantes appropriées et à faible coût qui peuvent être exploitées pour des gains rapides dans le secteur de l'élevage seront compilés et classés dans les États membres et dans les régions. La faisabilité de leur adoption et de leur mise à l'échelle dans les différents systèmes et chaînes de valeur de la production animale sera également évaluée et diffusée auprès des acteurs de l'élevage pour que ces derniers prennent des décisions éclairées sur leur adoption et leur mise à l'échelle.⁸⁸

Stratégie 6.3.1.2: Diffuser et promouvoir les technologies appropriées par des services de vulgarisation.

La transformation réussie du secteur de l'élevage exigera la traduction des technologies appropriées dans des biens ou des services qui créent de la valeur le long des chaînes de valeur de l'élevage. Cela sera possible grâce à la diffusion et la promotion des technologies appropriées par les services de vulgarisation. L'amélioration des services de vulgarisation de l'élevage sera donc essentielle pour parvenir à mettre les technologies appropriées à l'attention des éleveurs de bétail et des parties prenantes de ce secteur le long des chaînes de valeur de l'élevage. De nouvelles approches utilisant des techniques d'e-vulgarisation montrent des promesses considérables pour diffuser efficacement et à peu de frais de nouvelles technologies auprès des éleveurs et pour recevoir leurs commentaires sur les résultats obtenus et les enseignements tirés⁸⁹.

⁸⁷ *The Economics of M-PESA (99)*

⁸⁸ *Plateformes de mise à l'échelle et d'innovation (100)*

⁸⁹ *Renforcement des capacités des agriculteurs par un modèle de vulgarisation en ligne (101)*

Résultat 6.3.2: De nouvelles technologies sont produites et utilisées d'une manière durable

Ce résultat envisage l'amélioration des investissements publics et privés dans la recherche et le développement pour accroître l'innovation pour générer de nouvelles technologies adaptées à l'évolution des besoins du secteur de l'élevage en Afrique⁹⁰. En grande partie, les investissements dans ce secteur proviennent du secteur privé, dont le secteur privé informel domine et est en rapide expansion en tant que source d'innovation et d'investissement au niveau local. Dans plusieurs pays, les transferts de la diaspora ont dépassé l'investissement direct étranger⁹¹, mais leur potentiel reste inexploité étant donné que la grande partie des fonds sont relayés pour des investissements au niveau des ménages.

Il est nécessaire d'avoir une politique, des cadres juridiques et réglementaires appuyés par des incitations pour faciliter l'organisation, l'accessibilité et l'opérationnalisation des mécanismes de mobilisation des ressources locales en vue de soutenir la recherche et le développement dans le secteur de l'élevage. Il s'agit notamment des incitations pour attirer des fonds provenant des envois de fonds de la diaspora et des réseaux locaux formels et informels d'acteurs du secteur de l'élevage pour soutenir la recherche et le développement.

Stratégie 6.3.2.1: Soutenir et renforcer les capacités des institutions de recherche

Un élément-clé pour le renforcement des capacités pour produire de nouvelles technologies destinées à être utilisées de façon durable sera la fourniture d'un soutien aux institutions nationales de recherche en élevage, pour aider ces dernières à accomplir efficacement leurs mandats⁹². Les centres d'excellence existants continentaux et régionaux en matière de recherche et développement seront davantage renforcés pour qu'ils puissent jouer un rôle plus important dans le soutien au développement des capacités des institutions nationales. Des mécanismes seront identifiés pour stimuler l'innovation pour la génération de technologies pertinentes aux niveaux continental, régional et national à travers des systèmes compétitifs de subventions et de prix de recherche pour les différentes catégories de chercheurs (y compris les jeunes, les femmes et les chercheurs handicapés) pour des recherches qui se traduisent en impacts tangibles sur la

⁹⁰ Le rôle des nouvelles technologies dans l'augmentation de la production du bétail (97)

⁹¹ La Diaspora africaine dans le monde entier (70)

⁹² Le programme mondial de recherche animale - Opportunités et défis (45)

production, la productivité et le commerce et le marketing du bétail et des produits d'élevage dans les différentes chaînes de valeurs.

Résultat 6.3.3: Le sous-secteur de l'élevage traditionnel est commercialisé

Ce résultat a pour but de renforcer la capacité d'organiser / exploiter des innovations et des compétences en entrepreneuriat pour améliorer l'accès aux marchés nationaux, intra et inter-régionaux - en particulier par le sous-secteur de l'élevage traditionnel qui est orienté⁹³ essentiellement vers les moyens de subsistance. En outre, l'Afrique est aux prises avec une « explosion démographique de jeunes », mais qu'elle n'a pas été en mesure jusqu'à présent d'exploiter l'énergie et de l'innovation de la jeunesse pour créer de la richesse. Les jeunes, qui sont essentiels pour la fourniture de la main-d'œuvre, des techniques de production et de gestion des conflits liés aux ressources, abandonnent rapidement l'agriculture et migrent du pastoralisme et des zones pastorales. En grande partie, cet exode est lié au stress car la plupart du travail dans le secteur de l'élevage ne rapporte pas de salaire malgré les longues heures, les corvées et les souffrances, y compris les pertes de bétail et de vie humaine suite à des conflits et à l'insécurité. Cela rend les jeunes mécontents et vulnérables à la militarisation et à la radicalisation comme un moyen d'exprimer leur mécontentement face aux échecs politiques liés à l'exclusion et à la déresponsabilisation économiques, sociales et politiques. L'éducation et l'exposition servent aussi à attirer les jeunes loin de l'élevage vers des activités qui paient mieux ou qui exploitent l'énergie et les désirs d'entrepreneuriat des jeunes. À cet égard, les stratégies suivantes seront utilisées :

Stratégie 6.3.3.1: Intégrer dans le système éducatif la formation en matière d'industrie et d'entrepreneuriat et d'affaires liées à l'élevage

Le principal axe sera d'inculquer chez les jeunes l'intérêt et l'esprit d'entreprise dans le secteur de l'élevage en intégrant dans les systèmes éducatifs une formation appropriée en entrepreneuriat, en particulier dans les programmes des établissements d'enseignement tertiaire et supérieur.

Un appui sera fourni pour l'examen et l'harmonisation des différents programmes d'enseignement dans les institutions sur tout le continent. La promotion de l'entrepreneuriat sera essentielle pour la création d'emplois, la production de

⁹³ Commercialisation des petites exploitations d'élevage; (102)

nouveaux produits et services et l'engagement des jeunes dans des activités de production, en réduisant ainsi le potentiel d'implication dans des activités socialement perturbatrices. En outre, les modèles d'incubation de l'élevage de l'entrepreneuriat seront promus afin de créer des réservoirs et générer une dynamique pour participer pleinement dans les entreprises d'élevage.

Stratégie 6.3.3.2: Formation formelle des éleveurs en tant que professionnels de l'agriculture

La formation de base pour les agriculteurs est disponible grâce à l'utilisation des écoles pratiques d'agriculture⁹⁴ et le concept a été adapté pour répondre plus spécifiquement aux besoins du secteur de l'élevage à travers la création d'écoles pratiques d'agriculture. La formation de base est également disponible pour les éleveurs de bétail à travers les divers programmes, largement soutenus par des ONG, pour créer des services de santé animale à base communautaire. Les deux systèmes peuvent être utilisés pour permettre de sélectionner des candidats appropriés pour procéder à des niveaux de formation plus avancés visant à fournir des compétences et des connaissances spécifiques nécessaires tout au long de la chaîne de commercialisation du bétail. Les installations existantes de formation pédagogique devraient être renforcées et, le cas échéant, de nouvelles institutions devraient être créées pour fournir à la fois des cours de formation d'apprentissage spécialisés pour adultes en résidence et à distance pour permettre aux producteurs de bétail sélectionnés de progresser à une qualification « professionnelle en agriculture ».

Stratégie 6.3.3.3: La sensibilisation sur les opportunités du marché et la promotion d'un entrepreneuriat axé sur le marché.

La sensibilisation sur les opportunités de marché sera promue continuellement par divers moyens d'exploiter efficacement les compétences entrepreneuriales communiquées à travers les systèmes éducatifs. Les motivations liées aux politiques et au financement seront fournies en particulier pour les jeunes entrepreneurs provenant de systèmes de production pastorale de petite échelle pour se livrer à des entreprises axées sur le marché en vue d'améliorer la commercialisation du système d'élevage traditionnel⁹⁵.

⁹⁴ Approche d'École pratique d'agriculture (104)

⁹⁵ Compétitivité des petits exploitants et Technologie axée sur le marché (103)

Stratégie 6.3.3.4: Promouvoir le changement d'attitude / de mentalité pour catalyser la commercialisation des systèmes d'élevage traditionnels

Bien que divers moyens puissent être utilisés pour diffuser des messages qui encouragent l'adoption d'un système plus commercial de la production animale, le défenseur le plus puissant d'une telle transition proviendra des exemples de travail au sein des communautés elles-mêmes. À cette fin, cette stratégie permettra d'identifier, d'encourager et d'appuyer les producteurs principaux dans une zone donnée pour qu'ils agissent comme des agents du changement à partir desquels d'autres membres de la communauté peuvent tirer des enseignements. Cette approche dépend du producteur principal s'il est en mesure d'avoir accès à des conseils techniques actuels et pertinents qui fournissent un support utilisable et utile pour le processus de transition. Le lien avec la stratégie 6.3.3.3 ci-dessus sera encouragé.



Production de fibre— une culture idéale pour la valeur ajoutée de la production de bétail dans les régions montagneuses

6.4 Objectif Stratégique 4 : Accroître l'accès aux marchés, aux services et à la valeur ajoutée



Une importante action de LiDeSA consistera à accroître l'accès aux marchés en améliorant la qualité et la disponibilité des intrants et des services le long des chaînes de valeur du bétail

Cet objectif stratégique met l'accent sur l'amélioration de l'accès aux marchés, aux services et à la valeur ajoutée en abordant les contraintes auxquelles font face les producteurs de bétail africains, telles que les mauvaises infrastructures de transport, les coûts de transport élevés (exacerbés par les «frais informels» prélevés le long des canaux de marché), l'insuffisance des installations de stockage, le déséquilibre au niveau de l'accès à l'information sur le marché, l'accès à des intrants de qualité et à des services éclairés, les normes sanitaires de plus en plus exigeantes et la concurrence des produits du bétail importés⁹⁶.

Les domaines de résultats suivants, qui ont été élaborés en réponse à ces contraintes ressenties sont notamment l'attention sur l'infrastructure nécessaire, la promotion de l'approche de la chaîne de valeur de l'élevage, l'augmentation de la valeur totale dans la chaîne de valeur, en exploitant l'effet de levier des TIC pour des informations⁹⁷ liées au marché, le renforcement des mesures sanitaires et l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des intrants et des services fournis.

Résultat 6.4.1: Les infrastructures de marketing et de valeur ajoutée sont améliorées

Ce résultat répond à la nécessité d'améliorer les infrastructures de marketing et de valeur ajoutée en encourageant la formation de partenariats entre les secteurs public et privé et en augmentant les investissements du secteur public dans les infrastructures et services publics et par la promotion du concept construction-exploitation-transfert (CET).

⁹⁶ Chaînes de valeur – Etablir un lien entre les producteurs de bétail et les marchés (65)

⁹⁷ Les TIC améliorent le secteur de l'élevage en Afrique: Études de cas d'Éthiopie et du Kenya (107)

Stratégie 6.4.1.1: Promotion de Partenariats novateurs entre les secteurs public et privé pour le développement des infrastructures

Les chaînes de valeur de l'élevage ont besoin d'un engagement du secteur public pour les rendre attrayantes et sûres pour les investissements du secteur privé. La formation de partenariats entre les secteurs public et privé permettra à ces deux secteurs de mieux comprendre les besoins et les préoccupations des uns et des autres. Cela peut conduire à l'élaboration d'approches de collaboration et complémentaires pour créer un environnement propice à l'investissement, y compris des conditions pour les investissements du secteur privé dans les infrastructures.

Stratégie 6.4.1.2: Faire pression en faveur d'un investissement minimum du secteur public en vue de stimuler de bons services publics et ouvrir des régions marginalisées.

Conformément au pilier II du PDDAA « Amélioration des infrastructures rurales et des capacités relatives au commerce » et avec des finances prévues au titre de l'allocation budgétaire de 10%, comme convenu dans la Déclaration de Maputo et réaffirmé à Malabo, le secteur public devrait être réceptif aux pressions ciblées pour augmenter l'investissement dans les services publics de qualité, avec une attention particulière à la fourniture de services aux éleveurs dans les zones marginalisées et mal desservies.

Stratégie 6.4.1.3: Promouvoir le Concept Construction-Exploitation-Transfert (CET)

Les concepts «Construction-Exploitation-Transfert (CET) et Conception-Construction-Exploitation (DBO) fournissent des mécanismes novateurs pour le financement de la rénovation des PPP existants ou la construction de nouvelles infrastructures, par exemple un marché de bétail ou d'un abattoir, tels qu'ils peuvent être nécessaires pour le fonctionnement d'une chaîne de commercialisation du bétail donnée.

Dans un concept CET, le secteur public donateur accorde à une entreprise privée le droit de développer et la concession pour exploiter une installation ou un système pendant (la « Période de projet »), dans ce qui serait autrement un projet du secteur public. L'opérateur finance, possède et construit l'installation ou le système et l'exploite commercialement pendant la durée du projet, après quoi l'installation est transférée à l'autorité.

Dans un concept DBO, le secteur public possède et finance la construction d'un nouvel actif, et le secteur privé conçoit, construit et exploite l'actif pour répondre à certains résultats convenus. L'opérateur ne prend pas de risque – ou prend un risque minimal – de financement sur le capital et une somme lui sera généralement payée pour la conception-construction de l'usine et puis des frais d'exploitation pendant une période de fonctionnement convenu, renouvelable si c'est mutuellement acceptable.

Résultat 6.4.2: L'approche de chaîne de valeur est adoptée par des parties prenantes / la valeur totale a augmenté

Le transport du bétail ou des produits de bétail (par exemple la viande, le lait, les œufs, le cuir, la fibre, le fumier) à partir du point de production jusqu'au point de vente peut voir d'importants bénéfices de la valeur ajoutée s'il y a une collaboration axée sur le marché entre les différents acteurs qui produisent, fournissent des services et mettent en marché des produits à valeur ajoutée⁹⁸. Les stratégies suivantes sont conçues pour créer et renforcer ces liens nécessitant l'implication active des autorités de l'élevage ainsi qu'un forum actif et efficace de politiques et de stratégies du bétail représentant toutes les parties prenantes, y compris des entreprises du secteur privé apex selon des tremplins des politiques d'élevage établis par le VetGov (LPH). Les prestataires de services, en particulier ceux qui relèvent des disciplines de la santé animale et de la production animale, doivent éliminer les obstacles et sans réserve adopter l'approche de la chaîne de valeur de l'élevage (LVC) en travaillant en tant que membres clés au sein des équipes de collaboration multidisciplinaires qui apportent des conseils techniques complets et actualisés à la production, à la transformation et la commercialisation des composantes de LVC.

Stratégie 6.4.2.1: Adoption et promotion des modèles de développement efficaces des chaînes de valeur actuelles

Chaque État membre doit procéder à une évaluation des chaînes de valeur de l'élevage, actuellement exploitées dans leur pays pour identifier et caractériser des exemples de modèles réussis et déterminer les raisons contraignant des modèles⁹⁹ qui ont moins réussi. Ces conclusions devraient être partagées dans

⁹⁸ Chaînes de valeur – Établir un lien entre les producteurs de bétail et les marchés (65)

⁹⁹ Conception et mise en œuvre des études sur les chaînes de valeur du bétail (106)

un forum régional convoqué pour résumer les expériences des États membres et comprendre la dynamique de la chaîne du marché du bétail. L'issue de cette consultation permettra de mieux informer les États membres sur les stratégies et les approches nécessaires pour reproduire les modèles qui ont réussi.

Stratégie 6.4.2.2: Développement, expérimentation et promotion de nouvelles chaînes de valeur basées sur des preuves

En suivant le même processus que dans la stratégie 6.4.2.1, de nouvelles chaînes de valeur basées sur des preuves peuvent être identifiées et appliquées à titre d'expérience.

Stratégie 6.4.2.3: Appui et renforcement des capacités pour promouvoir les organisations (ex. coopératives) et coordination des parties prenantes

Chaque État membre doit procéder à une évaluation de ses organisations nationales des parties prenantes du bétail en déterminant leurs forces, leurs faiblesses et leurs besoins en renforcement des capacités. Ces organisations devraient être liées à LPH qui devrait mettre en place un réseau de coordination, par l'intermédiaire d'une plateforme électronique, pour permettre l'échange d'informations entre les organisations, leur(s) représentant(s) élu(s) et LPH. Les CER respectives devraient participer activement à ces réseaux par le biais de la formation de tremplins régionaux des politiques d'élevage (RLPH) et fournir un soutien et des liens pour permettre l'échange entre les États membres et les organisations régionales ayant le même programme thématique sur les produits de base de la chaîne de valeur de l'élevage.

Stratégie 6.4.2.4: Soutenir et faciliter la participation des parties prenantes dans des processus politiques

Tel qu'indiqué dans la stratégie 6.4.2.3 ci-dessus, un lien fonctionnel devrait être créé entre organisations parties prenantes de chaque État membre et le LPH dans les pays respectifs. Lorsque de tels centres ne fonctionnent pas, l'Autorité vétérinaire devrait désigner un petit groupe de travail comprenant des représentants du secteur public, du secteur privé et de l'organisation des parties prenantes pour mettre en place la plateforme qui permet la communication entre les organisations, leur(s) représentant(s) élu(s) et le groupe de travail. Les CER

respectives devraient être activement engagées avec ces réseaux à travers le RLPH et fournir un soutien et des liens pour permettre que des échanges sur des questions politiques¹⁰⁰ aient lieu entre les États membres et les organisations régionales ayant le même programme thématique sur les produits de base de la chaîne de valeur de l'élevage.¹⁰¹

Résultat 6.4.3: L'effet de levier sur les TIC pour accroître l'accès aux marchés et aux services et à la valeur ajoutée est amélioré

L'accès limité aux informations sur le marché du bétail, des services de qualité et des conseils éclairés sur la valeur ajoutée place les intervenants concernés dans la chaîne de valeur à un désavantage concurrentiel. Cela est particulièrement vrai pour les producteurs de bétail qui comptent sur le prix de vente pour leurs animaux et produisent pour leurs revenus et leurs moyens de subsistance. Une étude menée par l'Université de Nairobi¹⁰² montre qu'il existe des « possibilités d'appliquer les TIC pour faciliter la communication et l'accès à l'information, identifier les marchés, générer des produits de qualité novateurs, promouvoir des produits, afin d'améliorer les opérations, pour la recherche et l'analyse du marché, accéder à des marchés internationaux, vendre en ligne, mettre en réseau et baisser les frais de transaction ». Cette stratégie a pour but de permettre aux éleveurs de bétail et aux fournisseurs de services de faire des choix éclairés concernant l'utilisation des TIC et des conseils sur l'accès et suivront les approches suivantes:

Stratégie 6.4.3.1: Promouvoir des partenariats avec des entreprises des TIC pour développer des innovations portant sur la commercialisation du bétail, le partage de l'information et d'autres services, y compris les transferts financiers, les rapports sur des cas de maladie et la vulgarisation.

Bien qu'il existe de nombreuses applications de TIC appropriées pour la production agricole et pour la santé humaine, il y a beaucoup moins d'initiatives durables relatives à la production animale et à la santé animale. Des actions sont nécessaires, en partenariat avec des entreprises des TIC, pour identifier et intensifier les modèles de travail existants et identifier / combler les lacunes dans les services adaptés aux solutions informatiques. **Stratégie 6.4.3.2: Renforcer l'appui et l'investissement du secteur public et créer un environnement favorable.**

¹⁰⁰ Politiques et programmes du secteur de l'élevage dans les pays en développement – un menu pour les pays en développement. (5)

¹⁰¹ Développer un environnement politique favorable pour le secteur de l'élevage (108)

¹⁰² Améliorer l'accès aux marchés dans les PME du Kenya en utilisant les TIC (110)

Le secteur public devrait être encouragé à adopter et mettre en œuvre une politique d'appui aux TIC qui vise à renforcer l'utilisation des TIC, le développement des infrastructures des TIC et à rendre le matériel et les logiciels des TIC accessibles et abordables pour les éleveurs et les fournisseurs de services. Un environnement politique favorable aux TIC devrait viser à: réaliser l'accès universel et abordable à la gamme complète des services de communications; créer de solides mécanismes institutionnels et des capacités et compétences techniques; et un environnement fiscal favorable aux consommateurs.

Stratégie 6.4.3.3: Promouvoir des encouragements pour la valeur ajoutée avec des mesures de dissuasion correspondantes pour l'exportation de produits bruts

Le secteur de l'élevage a un potentiel considérable pour fournir un emploi rémunéré et significatif, notamment pour les jeunes et les femmes, à tous les points tout au long de la chaîne de valeur. Ce potentiel ne sera réalisé au maximum que si des motivations sont en place pour encourager la conversion des produits primaires en produits d'une plus grande valeur et si l'exportation de produits bruts est découragée activement.

Résultat 6.4.4: Des mesures sanitaires qui affectent la santé animale, la sécurité alimentaire et la santé publique sont mises en application

Ce résultat vise à augmenter le nombre de CER et d'États membres qui soutiennent, mettent en œuvre et mettent en vigueur des normes de l'OIE et des SPS du Codex tout en maintenant une bonne pratique d'UNE santé en collaboration inter et intra-institutionnelle.

Stratégie 6.4.4.1: Appui aux mécanismes de renforcement des capacités et de coordination visant la mise en application des mesures sanitaires aux niveaux régional, continental et national.

Un appui sera fourni pour permettre aux institutions nationales, régionales et continentales d'améliorer le respect des normes sanitaires incluant la lutte contre les maladies, la surveillance, le laboratoire, le diagnostic, le commerce, la production de vaccins, l'alimentation animale, la sécurité alimentaire, ainsi que l'enregistrement, la certification et la traçabilité des médicaments.

Stratégie 6.4.4.2: Appui au plaidoyer et à la pression au sein des parties prenantes afin de faire mieux comprendre et respecter les normes.

Cette stratégie mettra l'accent sur la nécessité pour tous les intervenants dans le secteur de l'élevage de connaître les normes SPS et de s'y conformer. Cet objectif sera atteint en utilisant de multiples canaux de communication et de travail par le biais des organisations représentantes du secteur de l'élevage.

Stratégie 6.4.4.3: Appui à la mise en place de mécanismes de conformité et d'autorégulation par le renforcement des capacités, le développement de coopératives et les partenariats entre les secteurs public et privé.

Cette stratégie vise à renforcer le respect des normes sanitaires et phytosanitaires par l'intermédiaire des mécanismes d'autorégulation. Le soutien actif des associations commerciales et des accords de travail au sein de partenariats entre les secteurs public et privé sera essentiel pour le succès de cette approche et sera engendrée par le renforcement ciblé des capacités.

Résultat 6.4.5 L'accès aux intrants et aux services est amélioré

En vertu de ce résultat, un meilleur accès aux intrants, aux services et aux marchés sera facilité pour les animaux et les produits animaux. Pour atteindre ce résultat, les stratégies suivantes seront utilisées:

Stratégie 6.4.5.1: Promouvoir des partenariats novateurs entre les secteurs public et privé permettant la participation du secteur privé dans la prestation de services et d'intrants.

Il y a de plus en plus de preuves montrant les avantages des partenariats public-privé efficaces qui permettent la participation du secteur privé dans l'amélioration de la quantité et de la qualité des intrants et des services nécessaires à tous les points le long de la chaîne de valeur de l'élevage. Les enseignements peuvent maintenant être tirés et les meilleures pratiques novatrices peuvent être mises à l'échelle en vue d'un impact maximal sur la production animale, la productivité et la valeur ajoutée du bétail.

Stratégie 6.4.5.2: Créer un environnement politique favorable et des motivations pour réduire le coût des intrants et des services.

Les CER devraient jouer un rôle clé en stimulant la politique de l'élevage régionale visant à réduire les coûts des intrants et des services. Les domaines clés seront la création d'un environnement fiscal favorable au secteur et des conditions équitables pour les prestataires de services.

Stratégie 6.4.5.3: Promouvoir la production locale et la distribution intra-régionale des intrants et des équipements essentiels.

Il y aura une montée significative de la demande en intrants et en fournitures pour soutenir les augmentations de la production animale, la productivité et la valeur ajoutée du bétail, tel qu'envisagé dans le cadre du LiDeSA. L'encouragement des cellules locales de production pour satisfaire cette demande et la facilitation du commerce intra-régional des produits fabriqués localement augmenteront le niveau de revenus le long de la chaîne de valeur de l'élevage et créeront d'importantes opportunités d'emploi, en particulier pour les jeunes et les femmes.



La Corne de l'Afrique est stratégiquement située par rapport aux marchés de bétail dans le Golfe et est par la suite le plus grand exportateur d'animaux vivants en Afrique

7. Parties prenantes

La stratégie de développement de l'élevage pour l'Afrique envisage la participation d'un grand éventail de parties prenantes dans sa mise en œuvre. Ces parties prenantes ont différents rôles et responsabilités selon leur mandat, leur avantage comparatif et le principe de subsidiarité. Sur la base de ces principes directeurs, les rôles et responsabilités des différents acteurs dans la mise en œuvre de cette stratégie seront définis pour éviter les lacunes dans la mise en œuvre et le chevauchement des interventions.

7.1 Acteurs du secteur privé

Le terme acteurs du secteur privé fait référence à une personne ou un collectif de participants dans la vie économique et sociale à des fins lucratives. La participation effective du secteur privé est une force motrice essentielle qui doit être encouragée et facilitée à tous les niveaux, à travers la formation des partenariats public-privé fonctionnels utilisant les politiques et plateformes d'engagement comme médiation, comme les politiques existantes pour l'élevage et les centres de stratégie.

Les acteurs du secteur privé comprennent en général :

7.1.1 Producteurs: A l'exception de quelques pays, l'élevage du bétail est principalement domestique, les petits exploitants et ménages pastoraux constituant la grande majorité des producteurs. Dans certaines chaînes de valeur particulières (monogastriques) ou pays (particulièrement en Afrique australe), il existe des exploitants agricoles industriels et/ou commerciaux.

7.1.2 Prestataires de services : La prestation de services pour le secteur de l'élevage avait été, jusqu'aux dernières décennies, sous la responsabilité du secteur public. Dans les années 1980, cette responsabilité a été partiellement transférée au secteur privé. Les prestataires de services dans le secteur de l'élevage comprennent, entre autres, les fournisseurs d'intrants, les travailleurs de santé animale et les vétérinaires, les inséminateurs artificiels, les fabricants d'aliments et les établissements de crédit.

7.1.3 Acteurs de transformation et de commercialisation : Les acteurs en aval dans les chaînes de valeur animales (commerçants, transporteurs, transformateurs, détaillants, etc.) suivent des pratiques de travail principalement traditionnelles. Toutefois, ce secteur évolue rapidement et les transformateurs industriels sont en train d'émerger. Les circuits de commercialisation modernes (supermarchés) jouent également un rôle croissant.

7.1.4 Autres acteurs privés de la chaîne de valeur : Un grand nombre d'autres acteurs sont indirectement impliqués dans le développement du secteur. Ils comprennent les consommateurs, les producteurs de cultures, les compagnies d'assurance et les transporteurs.

7.2 Organisations de la société civile et parties prenantes

Les acteurs non étatiques et autres organisations de parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de LiDeSA à différents niveaux vont: organiser et mobiliser les acteurs, assurer le retour de l'information des bénéficiaires primaires aux agences d'exécution, mener les campagnes de plaidoyer et de sensibilisation, renforcer les capacités de leurs membres, fournir des services et favoriser l'intégration des acteurs le long des chaînes de valeur de l'élevage. A la suite des programmes d'ajustement structurel et le transfert des devoirs du secteur public à la société civile, les organisations de parties prenantes ont émergé, et jouent aujourd'hui un rôle très important dans le développement des chaînes de valeur.

7.2.1 Niveau local : Les organisations locales sont principalement orientées vers le marché, impliquées dans la commercialisation des produits et fourniture de services et intrants à leurs membres.

7.2.2 Niveau national : Les organisations des parties prenantes nationales sont plus orientées vers les politiques, et le lobbying et le plaidoyer est souvent leur activité principale. Un nouveau type, prometteur, d'organisation-cadre des parties prenantes est en train d'émerger, regroupant et représentant toutes les catégories de parties prenantes de la même chaîne de valeur. Elles peuvent jouer un rôle clé dans l'autorégulation de la chaîne de valeur, et en termes d'intégration verticale.

7.2.3 Niveau régional : Les organisations des parties prenantes régionales dans le secteur de l'élevage sont encore peu nombreuses et la plupart d'entre elles ne sont pas encore pleinement opérationnelles. Elles ont, cependant, un fort potentiel en termes de facilitation du commerce régional.

7.2.4 Au niveau continental et mondial: Les organisations continentales des parties prenantes du secteur d'élevage n'existent pas encore. Il existe cependant des fédérations continentales et mondiales d'agriculteurs, mais leur principal accent reste sur les cultures. Il y a aussi des organisations mondiales de parties prenantes pour des produits spécifiques, toutefois la participation de l'Afrique dans ces organisations est très faible.

7.3 Acteurs du secteur public

Le secteur public soutient l'élaboration des politiques et des règlements pour aider les éleveurs dans la gestion des bases de production. Cela permet l'accès aux services de base et aux intrants de production, comme la terre, l'alimentation et l'eau pour les animaux, pour les aider à faire face aux risques et aux chocs, comme les catastrophes naturelles et les fluctuations de prix. Il fournit également un soutien financier aux éleveurs de bétail.

7.3.1 Niveau local : De nombreux pays africains se sont engagés dans un processus de décentralisation. Les services publics d'élevage sont également affectés et les organes locaux de gouvernance sont donc de plus en plus impliqués dans le développement de l'élevage, y compris la lutte contre les maladies, les infrastructures, etc.

7.3.2 Niveau national : Les rôles des États membres seront essentiels pour la mise en œuvre réussie de la stratégie. Ils seront responsables d'investir dans les infrastructures nationales de soutien, la prestation de services liés à l'élevage, l'élaboration et l'application des règlements, l'élaboration et le suivi des politiques et stratégies nationales, à l'appui des acteurs non étatiques, la création d'un environnement national propice à l'investissement privé et le développement de l'élevage, la conduite de recherches et la garantie de la formation académique et continue. La qualité et l'efficacité de la gouvernance du secteur varie d'un pays à

un autre, mais beaucoup d'efforts ont été fournis pour renforcer cette importante fonction, avec le soutien de diverses organisations.

7.3.3 Niveau régional : Les organisations régionales jouent un rôle croissant dans le paysage institutionnel africain et cela vaut également pour le secteur de l'élevage. Les Communautés économiques régionales (CER) jouent un rôle actif dans l'harmonisation des différents cadres institutionnels, visant à faciliter le commerce. Les CER et les autres institutions régionales seront responsables de l'harmonisation régionale des cadres institutionnels et juridiques, de la facilitation du commerce régional, de la promotion et l'établissement des infrastructures régionales et de l'appui aux États membres et aux organisations de parties prenantes régionales. Plusieurs CER ont créé des institutions spécialisées affiliées, telles que le Centre de l'IGAD pour le développement des zones pastorales et de l'élevage (ICPALD) sous l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'Institut du cuir et l'Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique de l'Est et Afrique et australe (ACTESA) sous le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) et la Communauté économique du Bétail, de la viande et des ressources halieutiques (CEBEVIRHA) sous la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (CEMAC), pour soutenir le secteur qui est une tendance très intéressante. D'autres institutions régionales jouent un rôle actif dans le secteur, tels que le Comité permanent inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et le Centre international de Recherche-Développement sur l'élevage en zone subhumide (CIRDES) en Afrique de l'Ouest, les Réseaux régionaux de recherche tels que le Forum pour la recherche agricole (FARA), l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique de l'Est et centrale (ASARECA), le Centre de coordination de la recherche et du développement agricoles pour l'Afrique australe (CCARDESA), la Congolaise de Raffinage (CORAF), l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Initiative du bassin du Nil - Systèmes Régionaux d'Analyse Stratégique et de Gestion des Connaissances (ReSAKSS).

7.3.4 Niveau continental : L'Union africaine est l'institution continentale principale impliquée dans le développement du secteur. Le Département de l'économie rurale et de l'agriculture (DREA) est directement en charge du secteur, mais

d'autres départements traitent aussi, indirectement, des questions liées à l'élevage. Le DREA a trois institutions spécialisées consacrées entièrement au secteur de l'élevage qui sont le Bureau interafricain des ressources animales (UA-IBAR), la Campagne panafricaine d'éradication des glossines et des trypanosomoses (PATTEC), le Centre panafricain de vaccins vétérinaires (PANVAC) et l'Institution associée de l'Union Africaine pour la promotion de la recherche agricole et le développement des zones semi-arides (UA-SAFGRAD). La Banque africaine de développement (BAD) est une autre institution africaine qui joue un rôle essentiel dans l'appui au secteur.

La Commission de l'Union africaine, comprenant le DREA¹⁰³, UA-IBAR¹⁰⁴, UA-PANVAC¹⁰⁵, UA-PATTEC¹⁰⁶ et SAFGRAD, sera en charge de la coordination générale de la mise en œuvre de la stratégie et facilitera l'organe de gouvernance qui sera désigné pour superviser le processus. La Commission de l'UA sera également chargée de surveiller la mise en œuvre et de faire rapport aux parties prenantes. Dans le cadre de cette stratégie, les institutions de la Commission de l'UA mettront l'accent sur leurs fonctions essentielles de coordination des activités et approches, harmonisation des cadres institutionnels, renforcement des capacités, assistance technique aux CER, aux États membres et aux acteurs non étatiques, et coordination des efforts de mobilisation des ressources des parties prenantes.

7.3.5 Niveau international/mondial : Une grande variété d'organisations internationales et mondiales contribuent au développement du secteur et seront impliquées dans la mise en œuvre de cette stratégie. Elles comprennent la FAO, l'OIE, l'AIEA, l'ILRI, l'OMS et l'OMC qui, conformément à leurs mandats respectifs et avantages comparatifs, fourniront l'appui technique, l'expertise, les informations techniques et le renforcement des capacités pour les États membres, les CER et les institutions de la Commission de l'UA. Les organisations mondiales telles que l'OIE, la FAO, l'OMS et l'OMC sont également impliquées dans l'établissement de normes, la réglementation mondiale et le développement de cadres mondiaux pour le commerce. Les Centres de recherche internationaux, tels que l'ILRI et le

¹⁰³ Département de l'économie rurale et de l'agriculture de l'UA (66)

¹⁰⁴ Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (67)

¹⁰⁵ Centre panafricain de vaccins vétérinaires (68)

¹⁰⁶ Campagne panafricaine d'éradication des glossines et des trypanosomoses(69)

CIRAD sont impliqués dans des activités de recherche. Les partenaires financiers internationaux bilatéraux et multilatéraux tels que l'UE, l'USAID, la Banque mondiale, la Fondation Bill et Melinda Gates (FBMG) et d'autres soutiendront la mise en œuvre de la stratégie aux niveaux continental, régional et national d'une manière coordonnée et harmonisée pour assurer la synergie et la cohérence de leur soutien aux différents niveaux. Les ONG internationales telles que Vétérinaires Sans Frontières (VSF), Care International, Oxfam, Farm Africa, World Animal Protection et Heifer International sont principalement actives au niveau communautaire et seront également engagées dans la mise en œuvre de la stratégie en fonction de leurs mandats et leurs zones d'influence.



La Stratégie LiDeSA doit garantir une action coordonnée par toutes les parties prenantes dans le secteur de l'élevage

8. Risques et hypothèses

8.1 Risques et flexibilité

Même avec une planification minutieuse, la réalisation des résultats escomptés dans la stratégie ne va pas sans risques, en raison de divers facteurs internes et externes. Les risques possibles identifiés sont:

8.1.1 Facteurs institutionnels et politiques. Ceux-ci peuvent avoir un impact négatif sur la mise en œuvre de la stratégie. Il existe un risque que certains États membres n'accordent pas la priorité à la stratégie au niveau envisagé. La mise en œuvre effective de la plateforme d'engagement et des lignes directrices de communication et de la stratégie de sensibilisation aideront à sensibiliser les autorités de ces pays pour leur permettre d'accorder le niveau de priorité approprié à LiDeSA;

8.1.2 La sécurité est une préoccupation majeure en Afrique. Il existe un certain nombre de zones sensibles qui sont précaires et peuvent entraver le développement de l'élevage. Ceci sera atténué par des programmes complémentaires qui traitent des causes profondes de l'insécurité dans ces régions tels que les interventions de paix et de sécurité menées par l'Union africaine;

8.1.3 Insuffisances énergétiques persistantes, qui peuvent avoir un impact direct sur l'amélioration de la productivité, la transformation, le stockage et la commercialisation. Ceci pourrait être traité par des efforts accrus sur l'utilisation des sources d'énergie alternatives et renouvelables, où le secteur de l'élevage a un rôle à jouer ;

8.1.4 La capacité limitée de certains gouvernements à attirer et retenir des professionnels hautement qualifiés peut retarder la mise en œuvre de la stratégie. Actuellement, un certain nombre d'États membres sont en cours d'identification des mesures visant à retenir les professionnels hautement qualifiés, ce qui permettra de réduire ce risque. Le renforcement des capacités sera une partie intégrante de la mise en œuvre de LiDeSA pour atténuer ce risque;



L'impact du changement climatique sur les ressources naturelles est un défi auquel LiDeSA doit faire face.

8.1.5 L'impact de la croissance économique lente pourrait compromettre la disponibilité des fonds dans les États membres. La mise en œuvre effective de la plateforme d'engagement et des lignes directrices de la communication et de la stratégie de sensibilisation aidera à sensibiliser les autorités de ces pays sur les avantages économiques potentiels et les contributions de LiDeSA à leurs économies. Un plaidoyer efficace soutenu par des arguments solides basés sur des preuves encouragera l'affectation des ressources suffisantes pour la transformation du secteur de l'élevage;

8.1.6 Il existe une tendance croissante de la dégradation des ressources naturelles dans les zones arides et semi-arides entraînée par les mauvaises pratiques de gestion de l'environnement. Les facteurs aggravants comprennent l'accès illimité aux ressources, l'application inefficace des lois, le rôle détériorant des institutions traditionnelles, les mauvaises pratiques de conservation des sols et de l'eau et l'utilisation inappropriée de produits chimiques dans certaines exploitations agricoles. Les États membres seront encouragés à renforcer les institutions locales en vue de promouvoir la conservation du sol et de l'eau et les pratiques saines de gestion des produits chimiques;



LiDeSA la stratégie majeure pour le développement de l'élevage en Afrique

8.1.7 L'insuffisance des infrastructures dans la plupart des États membres

rendra difficile de faciliter la fourniture d'intrants, de services et d'accès aux marchés. Les efforts actuels pour améliorer les infrastructures sur le continent, dont certains sont dirigés par la BAD, aideront à répondre à ce risque. La mise en œuvre de LiDeSA sera menée en étroite collaboration avec cette institution chef de file dans le développement des infrastructures en Afrique. Des partenariats stratégiques, au niveau national, régional et continental contribueront également à l'atténuation de ce risque;

8.2 Hypothèses

Une hypothèse clé faite lors de la préparation de cette stratégie est que tous les États membres seront tenus à la mise en œuvre de LiDeSA, d'augmenter leur soutien financier et d'accorder la priorité au secteur de l'élevage, en raison de leur engagement à la déclaration de Malabo. D'autres hypothèses clés comprennent :

8.2.1 Que les politiques macro-économiques continuent à s'améliorer et que la performance de l'économie se poursuive en affichant une croissance qui aura des effets positifs sur les services, les infrastructures et les opportunités d'emploi;

8.2.2 Que LiDeSA soit intégré dans les stratégies d'élevage nationales et régionales existantes et les autres activités et programmes existants des gouvernements, et que les États membres et les CER participeront pleinement à l'ensemble de l'exercice de la mise en œuvre de la stratégie;

8.2.3 La prévalence de la paix, la sécurité, la stabilité macroéconomique, l'existence d'institutions fonctionnelles et de l'État de droit;

8.2.4 Que les chocs, y compris ceux du changement climatique, n'affecteront pas de manière significative le processus de mise en œuvre de la stratégie.



Conformément à la déclaration de Malabo, chaque État membre devrait allouer au moins 10% des dépenses publiques à l'agriculture

PARTIE III MODALITES DE MISE EN OEUVRE

9. Plateforme d'engagement

9.1 Introduction

La stratégie de développement de l'élevage (LiDeSA) devrait être connue, adoptée et mise en œuvre par toutes les parties prenantes dans le secteur de l'élevage en Afrique. Les parties prenantes sont des personnes, des groupes ou des organisations qui peuvent affecter, être affectés par, ou se percevoir comme affectés par une décision, une activité ou un résultat de LiDeSA. Les parties prenantes devraient représenter une diversité de perspectives et peuvent être identifiées le long des chaînes de valeur de l'élevage. Comme indiqué précédemment (au Chapitre 7), celles-ci viennent du secteur public aux niveaux national, régional et continental, du secteur privé, des organisations de la société civile aux niveaux national, régional et continental, des associations d'éleveurs de bétail au niveau national et régional, des représentants du domaine de la recherche et universitaire, des associations de consommateurs, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales (ONG). Chacune de ces catégories de parties prenantes a des attentes au sujet de leurs intérêts et du niveau de contribution requis d'elles. Il sera également important d'encourager et de favoriser des relations plus étroites entre toutes les parties prenantes ayant un intérêt dans le développement du secteur.

Pour assurer la mise en œuvre efficace de la Stratégie de développement de l'élevage (LiDeSA), il sera nécessaire de créer un mécanisme par lequel les parties prenantes rendront compte des progrès réalisés dans l'exercice de leurs rôles respectifs, et à travers lequel elles échangeront des expériences et des idées afin d'apprendre les unes des autres. Il servira également d'autres fonctions telles que le plaidoyer, la mobilisation des ressources, et à fournir l'orientation pour la mise en œuvre de la stratégie. Un tel mécanisme devrait prévoir différents niveaux de participation des parties prenantes (par exemple, au niveau technique, exécutif et politique) et réunir fréquemment les parties prenantes (une ou deux fois par an). Le mécanisme sera une plateforme appelée la «Plateforme africaine de développement de l'élevage» (ALiDeP).

9.2 Objectifs

L'objectif de la Plateforme d'engagement sera de:

1. Définir les orientations politiques et stratégiques pour la transformation du secteur de l'élevage en Afrique;
2. Améliorer la coordination et l'harmonisation des interventions et le partage d'expériences pour l'exécution efficace de LiDeSA;
3. Promouvoir la sensibilisation et la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de LiDeSA; et
4. Servir de lien entre le secteur de l'élevage en Afrique et d'autres plates-formes pertinentes mondiales et continentales d'élevage/agriculture.

9.3 Fonctions

Les fonctions de la plateforme d'engagement seront les suivantes:

- Fournir un forum pour le dialogue politique et la prise de décision relative à la coordination de la mise en œuvre de LiDeSA;
- Fournir un forum pour l'analyse des politiques d'élevage et le plaidoyer basé sur les preuves concernant le développement de l'élevage en Afrique;
- Fournir un forum pour le plaidoyer en faveur de l'augmentation des investissements et des politiques /stratégies dans le secteur de l'élevage;
- Fournir un forum pour faire rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du LiDeSA, sur la base du Cadre de suivi, d'évaluation et des résultats de LiDeSA, et prévoir l'examen par les pairs, avec des liens vers le PDDAA-PP et le processus biennal de révision agricole détaillé dans la déclaration de Malabo;
- Servir de moteur pour la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de LiDeSA;
- Convoquer des groupes d'experts techniques de différentes organisations parties prenantes dans le but de délibérer sur les questions techniques spécifiées liées au développement du secteur de l'élevage en Afrique;
- Servir de forum pour le partage d'informations, de connaissances et de meilleures pratiques.

9.4 Membres

Les membres de la plateforme devraient comprendre des représentants désignés de ce qui suit :

- Les ministères en charge du développement de l'élevage;
- Les Communautés économiques régionales;
- Les éleveurs;
- Les sélectionneurs ;
- Les commerçants de bétail;
- Les praticiens privés;
- Les organismes de recherche;
- L'industrie pharmaceutique vétérinaire;
- Les établissements de formation et d'enseignement tels que les universités;
- Les Associations professionnelles / d'élevage/ de sélectionneurs;
- Les organisations internationales et régionales (FAO, OIE, FIDA, ILRI, etc.) ;
- Les Organisations non-gouvernementales;
- Les partenaires au développement (organisations régionales et internationales, etc.)
- Les organisations régionales de producteurs de bétail;
- Les bureaux techniques de DREA (UA-IBAR, UA-PATTEC, UA-PANVAC);
- Le bureau du Conseiller juridique de la Commission de l'UA;
- D'autres secteurs concernés par la mise en œuvre la stratégie de développement de l'élevage (selon les besoins).

9.5 Structures de gouvernance de la Plateforme:

Les structures de gouvernance pour la plateforme d'engagement seront les suivantes:

9.5.1 Parrainage

- Le Parrainage de la plateforme sera composé d'un maximum de 5 éminentes personnalités, une de chacune des cinq régions géographiques d'Afrique (centrale, Est, Nord, australe et Ouest), qui sera désignée par l'Assemblée générale (voir ci-dessous) pour la période que l'assemblée peut déterminer.
- Les membres du Parrainage seront le visage politique et diplomatique de la Plateforme

- Le Parrainage mènera des initiatives de plaidoyer et de mobilisation des ressources
- Le Parrainage se réunira en marge de l'Assemblée générale

9.5.2 Assemblée générale (AG)

- Constituée par les Ministres en charge du développement de l'élevage et d'un représentant de haut niveau de chaque organisation partie prenante clé
- Sera la plus haute instance politique et de prise de décision de la Plateforme
- Se réunira de manière ordinaire tous les deux ans
- Sera présidée par le Ministre responsable du développement de l'élevage du pays hôte de la Réunion biennale de l'Assemblée, qui assurera la présidence jusqu'à la réunion suivante de l'Assemblée
- Le Commissaire de l'Union africaine chargé de l'élevage sera l'organisateur de l'Assemblée
- L'UA-IBAR servira de Secrétariat de l'Assemblée

9.5.3 Forum d'affaires de LiDeSA

- Constitué par des représentants de tous les acteurs d'affaires dans le secteur de l'élevage
- Doit délibérer sur les questions liées aux opérations commerciales, le développement et la coopération dans le secteur de l'élevage en Afrique
- Doit faire des recommandations à l'Assemblée générale sur les questions liées aux opérations commerciales, le développement et la coopération du secteur de l'élevage
- Doit avoir un bureau composé d'un représentant du secteur privé de chacune des CER
- Doit se réunir en marge de la réunion de l'Assemblée générale biennale.

9.5.4 Comité directeur

- Doit être constitué par:
 - » Un représentant de chacun des Secrétariats des CER (8)
 - » Un représentant de l'UA-BIRA
 - » Un représentant de l'UA-PATTEC
 - » Un représentant de l'UA-PANVAC

- » Un représentant de l'UA-CTTBD
 - » Un représentant de la FAO
 - » Un représentant de l'ILRI
 - » Un représentant de FARA
 - » Un représentant de chaque SRO (ASARECA, CORAF, CCARDESA, NASRO)
 - » Un Représentant des Associations professionnelles / d'élevage/ de sélectionneurs;
 - » Le Président des Réseaux d'élevage des CER (par exemple. SADC-LTC, ICPALD, CEBEVIRHA)
 - » Un représentant de la CEA
 - » Le Président de la Plateforme de bien-être animal
 - » Les Partenaires financiers pour le secteur de l'élevage en Afrique (en tant qu'observateurs)
 - » Les Présidents des centres régionaux d'élevage
 - » Un Représentant du secteur privé qui est membre du bureau du Forum d'affaires de LiDeSA
- Doit être présidé par les représentants des CER par rotation
 - L'UA-IBAR servira de Secrétariat au Comité directeur
 - Sera responsable de la supervision et de la gouvernance des opérations régulières de la Plateforme et de la mise en œuvre du LiDeSA
 - Doit former et superviser les travaux des Groupes thématiques de travail technique (voir ci-dessous)
 - Se réunira de manière ordinaire deux fois par an

9.5.5 Groupes thématiques de travail technique

- Il doit y avoir autant de groupes thématiques de travail technique que nécessaire
- Constitués d'experts techniques compétents identifiés en et en dehors de l'Afrique
- Seront responsables de fournir un appui technique et des conseils à la plateforme grâce à l'analyse des questions et informations techniques
- Se réuniront au besoin pour répondre aux questions techniques en cours
- Seront présidés par l'expert le plus expérimenté du domaine thématique

9.5.6 Centres régionaux (CER) des politiques et stratégies d'élevage

- Doivent traiter des questions de LiDeSA au niveau régional
- Doivent servir, entre autres, de plateforme et d'intermédiaire de LiDeSA au niveau régional

9.5.7 Centres nationaux des politiques et stratégies d'élevage

- Doivent traiter des questions de LiDeSA au niveau national
- Doivent servir de plateforme et d'intermédiaire de LiDeSA au niveau national

9.5.8. Liens hiérarchiques

La plateforme d'engagement de LiDeSA relève officiellement du PDDAA PP et du Comité technique sectoriel de l'UA pour l'Agriculture, l'environnement et l'eau.

9.6 Mécanismes de durabilité

Afin d'assurer la pérennité de la plateforme, les stratégies suivantes seront employées:

- Elle doit être consacrée sur le plan institutionnel au sein de l'UA avec le Secrétariat à l'UA-BIRA et liée aux structures institutionnelles existantes dans la Commission de l'UA (PATTEC, PANVAC, CTTBD et PDDAA / NEPAD);
- Doit être financée dans un premier temps par des contributions de partenaires et d'autres parties prenantes et, éventuellement, être une entreprise commune de la Commission de l'UA et d'autres parties prenantes;
- Stratégie de mobilisation des ressources - nécessite un engagement des États membres, du secteur privé, des partenaires au développement et des fonds fiduciaires.

10. Outil de planification et d'alignement

Les objectifs de l'outil de planification et d'alignement sont les suivants:

- Identifier les interventions en cours et prévues en matière d'élevage menées par les parties prenantes concernées, afin de les aligner aux objectifs stratégiques et résultats de LiDeSA et indiquer les tendances;
- Identifier les activités des parties prenantes pour une meilleure coordination, ainsi que les lacunes et les chevauchements dans les investissements dans l'élevage;
- Créer une base de référence pour guider les futurs investissements dans l'élevage ; et
- Résumer le volume des investissements dans le secteur de l'élevage

L'outil est conçu pour recueillir des informations de toutes les parties prenantes mettant en œuvre des interventions pour l'élevage aux niveaux national, régional et continental. Il comporte des dispositions pour la saisie des informations sur les interventions en cours et sur les interventions prévues confirmées (à savoir les activités approuvées avec des budgets prévus mais pas encore mises en œuvre). Pour chaque intervention, l'outil permettra de saisir des informations sur ses résultats, la période de sa mise en œuvre et son budget dans une matrice qui permet d'évaluer les interventions et leurs contributions à chacun des quatre objectifs stratégiques de LiDeSA et leurs principaux résultats respectifs.

Tableau I: Résumé de l'outil de planification et d'alignement de LiDeSA pour les interventions en cours

Objectif stratégique de LiDeSA							
Interventions en cours				Domaines de résultats de LiDeSA			
Partenaire	Intervention / Résultats	Période de mise en œuvre	Budget	RI.1	RI.2	RI.3	RI.4
Nom du ou des partenaires de mise en œuvre indiquant le partenaire chef de file	Titre du programme/ projet et description des résultats clé à obtenir	Début de l'année à la fin d'année	Budget total (indiquant les contributions individuelles en cas de donateurs multiples)				

Un objet particulier de l'outil est d'identifier les lacunes dans les investissements pour l'élevage et les propositions aux États membres et au niveau régional. Ces informations seront utilisées pour élaborer des stratégies et des partenariats afin de combler les lacunes identifiées en créant des interventions qui tiennent compte à la fois des contributions locales et régionales.

Afin de renseigner l'outil, les actions suivantes seront entreprises:

- Désignation d'une personne focale pour la collecte de données sur l'élevage du Ministère de l'élevage ou autorité gouvernementale équivalente de chaque État membre ;
- Utilisation des centres de politiques d'élevage pour aider à recueillir des informations pour l'outil;
- Pré-test de l'outil dans au moins un État membre dans chacune des cinq régions; et
- Accord d'un délai de 3 mois aux États membres afin de compiler et présenter les informations requises à leurs CER respectives, qui, à leur tour présenteront les informations à l'UA-BIRA.



A Livestock Planning and Alignment tool will be important to fill gaps and prevent duplications of effort in the implementation of LiDeSA.

II. Responsabilisation, suivi et évaluation

II.1 Mécanisme de responsabilisation

En s'engageant à la mise en œuvre de LiDeSA, les parties prenantes du secteur de l'élevage s'engagent en substance à deux obligations clés pour assurer la mise en œuvre réussie de la stratégie: l'appropriation des responsabilités et l'obligation de surveiller et de faire rapport sur les progrès accomplis pour la réalisation de ces responsabilités. Cela signifie avoir l'obligation de faire rapport sur les décisions et/ou mesures prises en conformité avec les indicateurs établis pour la pratique et la performance de la gestion saine du secteur de l'élevage. La gestion et la prise de décision basées sur les résultats seront utilisées pour assurer une base claire et logique pour l'affectation des ressources aux résultats escomptés et leur réalisation éventuelle. Les rapports sur ces aspects comprendront les activités, les produits, les résultats et les impacts, ainsi que l'analyse et les explications pertinentes. Les mécanismes fourniront trois catégories de responsabilisation pour lesquelles les parties prenantes seront tenues de faire rapport:

II.1.1 Responsabilisation financière: Elle concernera le suivi et les rapports sur l'affectation, le décaissement et l'utilisation des ressources financières. Ceci sera effectué en utilisant les outils de budgétisation, de comptabilité et d'audit. Un autre aspect de la responsabilisation financière sera de fournir l'assurance que les ressources sont utilisées et l'autorité exercée selon des procédures appropriées et légales, des normes professionnelles et les valeurs sociétales. La base opérationnelle de la responsabilisation financière commencera avec les systèmes financiers internes des organismes qui seront censés suivre les règles et normes comptables uniformes.

II.1.2 Responsabilisation de la performance : Cela fait référence à la démonstration et la comptabilisation des performances en termes d'objectifs de performance convenus liés à la portée, à la qualité et au calendrier de livraison. L'accent sera mis sur la prestation de services, les produits, les résultats et les impacts à travers le retour et l'apprentissage.

11.2 Cadre de mesure de performance

Le cadre de mesure de performance fournira une approche cohérente pour la collecte systématique, l'analyse, l'utilisation et les rapports sur la performance de LiDeSA. Ce sera un outil qui permettra d'améliorer la gestion et le reporting des actions en mesurant le niveau d'atteinte des résultats. Il permettra la sélection de choix et de décisions mieux éclairés et efficaces concernant les programmes et les activités.

Le cadre de mesure de performance sera conçu pour aider à la mise en place et à la gestion du processus de suivi, d'analyse, d'évaluation et de présentation de rapport sur les progrès vers la réalisation des résultats. Ce cadre permettra aux unités opérationnelles de recueillir des données comparables au fil du temps. Ce sera un document évolutif qui sera élaboré, utilisé et mis à jour au cours de la mise en œuvre de la stratégie. En substance, il devra:

- a. informer en permanence les parties prenantes si l'hypothèse de la stratégie est correcte ou a besoin d'ajustement, tout en offrant la possibilité de faire les ajustements nécessaires;
- b. soutenir la mémoire institutionnelle des hypothèses, des risques, des actions et des décisions en améliorant les connaissances, la transparence de la pratique et de la responsabilité;
- c. alerter sur les tâches imminentes telles que la collecte de données, les évaluations de la qualité des données et la planification de l'évaluation; et fournir la documentation pour guider tout processus de vérification fournissant les informations requises pour ceux qui ont un rôle de supervision.

11.2.1 Principes de mesure. Afin de mesurer la performance de manière régulière, les principes suivants aideront à guider le processus avec des résultats clairement définis;

- a. le système de mesure de performance, y compris la collecte de données, sera simple et rentable;
- b. le système de mesure du rendement visera à faciliter l'apprentissage pour la mise en œuvre effective de la stratégie

- c. les indicateurs de performance seront simples, valides, fiables, abordables et pertinents pour l'action ou le processus mesurés;
- d. les indicateurs de performance seront revus et améliorés progressivement

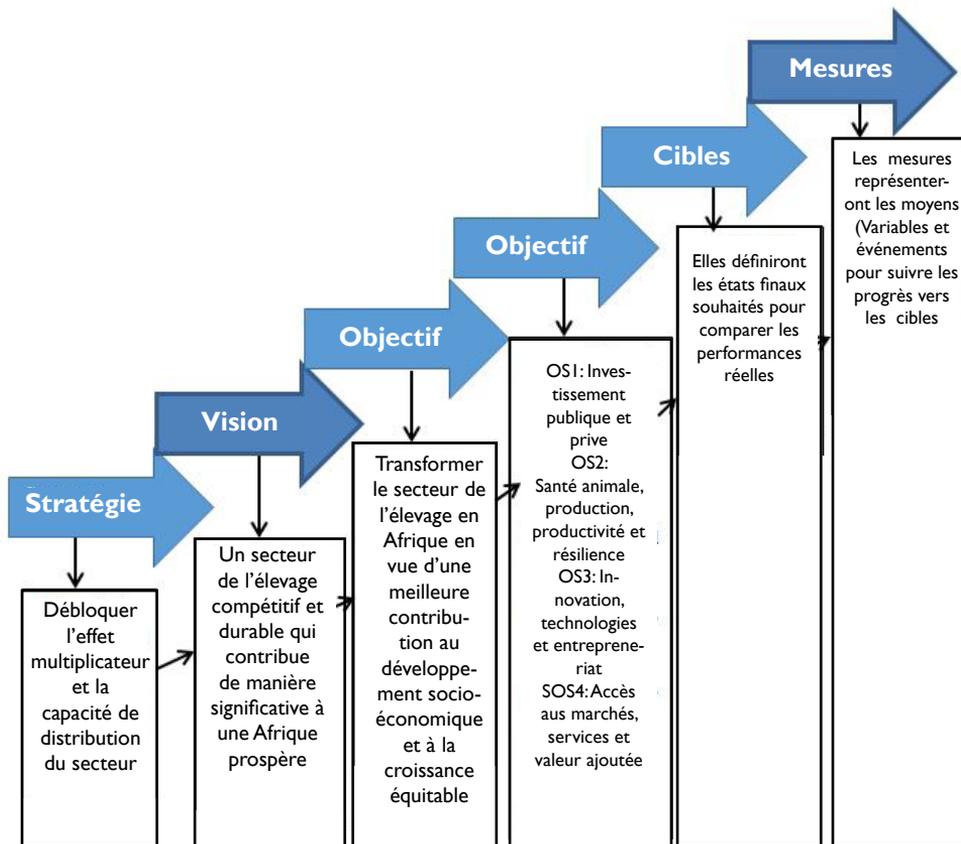


Figure 7 : Cadre de mesure

11.3 Cadre de suivi et d'évaluation

11.3.1 Le but. L'objectif primordial du cadre de suivi et d'évaluation pour LiDeSA est de fournir un cadre intégré, global des principes, pratiques et normes de suivi et d'évaluation. Le cadre fonctionnera comme un système d'information au sommet qui puisera des CER, États membres et d'autres partenaires afin de fournir des informations utiles à ses utilisateurs, et sera basé sur une approche de gestion axée sur les résultats.

Le suivi et l'évaluation effectifs de LiDeSA resteront une fonction essentielle pour fournir des informations et des preuves essentielles concernant les performances des options stratégiques mises en œuvre au niveau des États membres, régional et continental. L'objectif sera de fournir une base de preuves pour déterminer la réalisation des résultats et les décisions d'affectation des ressources et pour aider à déterminer la manière dont les défis seront abordés et les succès reproduits. Le cadre aidera également à renforcer la planification des programmes et améliorer l'efficacité des actions et des interventions mises en œuvre. L'essence de suivi et d'évaluation dans ce processus sera d'aider les parties prenantes à évaluer la performance à tous les niveaux et d'identifier les facteurs qui contribuent aux résultats souhaités.

11.3.2 La conception. Le cadre de suivi et d'évaluation sera conçu comme point de référence qui aura des effets positifs tant en amont qu'en aval. Il fournira à ses utilisateurs la possibilité d'établir des liens de causalité entre le choix des interventions, leur dotation en ressources, la conception de leur mise en œuvre et leur impact final sur les communautés. Une fois analysées, ces informations fourniront une orientation d'une importance cruciale pour améliorer les politiques, stratégies et plans, ainsi que pour optimiser l'impact. En suivant la performance de l'intervention, les indicateurs seront évalués non seulement pour expliquer la raison pour laquelle une situation a changé ou n'a pas réussi à changer, mais aussi pour mesurer le changement lui-même.

Le cadre facilitera la réflexion critique et l'action managériale éclairée en réponse à une analyse des relations entre le déploiement des entrées, la génération de produits, et leurs résultats et impacts associés. Par conséquent, l'accent sera mis sur l'établissement de liens entre les indicateurs de différents niveaux de mesure (entrée, processus, produits, résultats et impact).

11.3.3 Les objectifs. Les objectifs du cadre de suivi et d'évaluation sont:

- a. L'amélioration du programme: en utilisant les résultats du suivi et d'évaluation comme feedback pour ceux qui sont chargés de la mise en œuvre, pour faire en sorte que les programmes fonctionnent plus efficacement.
- b. La responsabilisation et la transparence du programme: informer les parties prenantes ainsi que les bailleurs de fonds de l'avancement des programmes; et

- c. Intensification du programme : la dissémination des résultats pour aider les parties prenantes et les partenaires à mieux comprendre ce que les programmes ont accompli et à reproduire des approches similaires.

Un cadre de suivi et d'évaluation complet et détaillé avec des indicateurs et des cibles sera élaboré pour appuyer cette stratégie. Il sera guidé par les principes généraux suivants

Principes généraux du cadre de suivi et évaluation:

- a. **Approche de gestion basée sur les résultats:** Dans l'approche de gestion basée sur les résultats, le cadre mettra l'accent principalement sur la réalisation des résultats et des impacts, bien que les produits et leurs activités connexes recevront l'attention nécessaire dans la collecte, la compilation et l'analyse des données et des informations.
- b. **Primauté des CER et États membres:** Un objectif clé sera de promouvoir le rôle des CER et des États membres dans la conduite, la gestion et la mise en œuvre de LiDeSA. Cela signifie non seulement d'investir dans des actions qui aident les CER et les États membres à mener avec succès et affecter leurs ressources pour des interventions efficaces et dans leur portée géographique, mais aussi pour la conception, l'élaboration et l'exécution de la stratégie elle-même en partenariat avec l'UA-BIRA.
- c. **Approche sur mesure:** Le cadre de suivi et d'évaluation ne présumera pas d'un modèle standard. Chaque CER et État membre seront soutenus pour développer davantage leurs cadres respectifs de suivi et d'évaluation sur la base des options stratégiques qu'ils auront choisies dans la liste d'options proposée dans cette stratégie. Cela se fera en tenant compte du fait que les priorités et les investissements qui en découlent diffèrent entre les CER et États membres. En outre, il est également reconnu que des progrès peuvent se produire à des taux variables en fonction des circonstances régionales et nationales.
- d. **Planification Inclusive:** Une solide approche de planification multisectorielle sera centrale et intégrée pour garantir un secteur de l'élevage transformé de manière durable. Par conséquent, diverses parties prenantes seront engagées dans l'élaboration du cadre de suivi et d'évaluation. Par la suite, un forum, potentiellement le Centre de politiques sur l'élevage, sera utilisé, et à travers

lui un suivi conjoint, des rapports et un re-calibrage seront entrepris.

- e. **Alignement avec le PDDAA:** Le cadre de suivi et d'évaluation sera aligné avec le cadre de résultats du PDDAA. Cela permettra d'alléger la charge de travail des équipes des CER et des États membres avec la collecte de données qui est complémentaire au PDDAA.

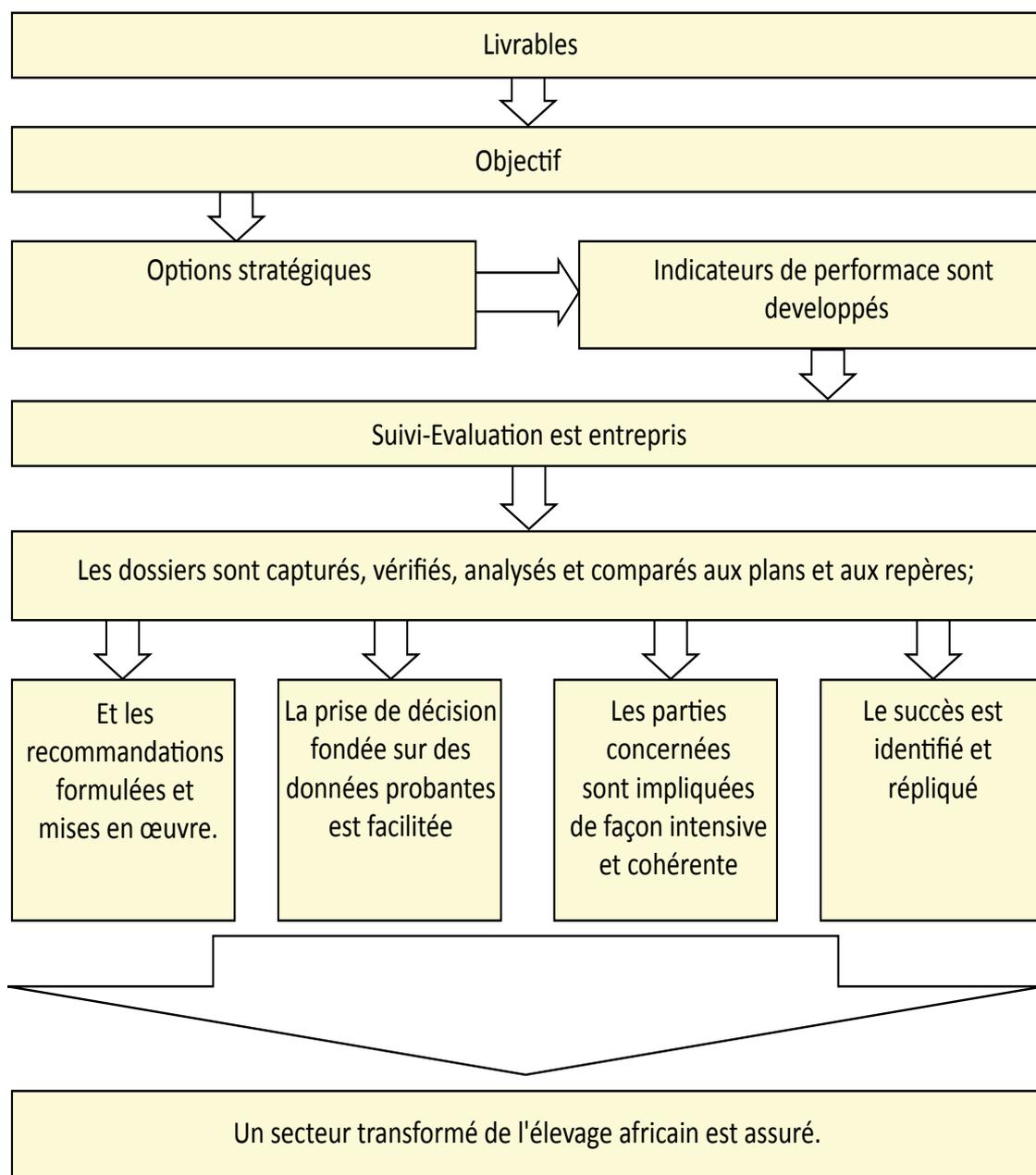


Figure 8 : Organigramme de Suivi et d'évaluation

11.4 Cibles

La réalisation des résultats escomptés sera au cœur du système de mesure de performance de LiDeSA conformément à l'approche de gestion basée sur les résultats. Afin de comprendre où nous nous dirigeons, nous devons d'abord comprendre où nous en sommes. Par conséquent, établir des lignes de base de qualité et fixer des objectifs ambitieux mais réalisables sera essentiel pour la gestion réussie de cette stratégie.

Une ligne de base est la valeur des indicateurs de performance avant le début de la mise en œuvre des actions, alors qu'une cible est le niveau de résultat spécifique, prévu que la stratégie vise à atteindre par rapport à une variable donnée pendant la durée de vie de la stratégie. Les cibles seront fixées aux niveaux de produits, résultats et impact. Les cibles de performance de LiDeSA seront importantes pour les raisons suivantes:

- a. Les cibles contribueront à justifier les actions en décrivant en termes concrets ce que produit l'investissement dans LiDeSA;
- b. Les cibles orienteront les parties prenantes vers les tâches à accomplir et motiveront les personnes impliquées dans les actions stratégiques à chercher à y répondre;
- c. Les cibles contribueront à établir des attentes claires et harmonisées pour toutes les parties prenantes;
- d. Les cibles serviront de repères pour surveiller si des progrès sont réalisés dans les délais prévus, si les niveaux de qualité souhaités sont atteints et ce en respectant le budget .;
- e. Les cibles aideront à fournir des informations sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des interventions; et
- f. Les cibles assureront la promotion de la transparence et de la responsabilisation en rendant les informations disponibles au fil du temps sur le fait que les résultats ont été atteints ou pas.

Lors de la définition des cibles, les ressources stratégiques, la période de mise en œuvre et les hypothèses de la stratégie seront prises en compte pour assurer qu'elles soient réalisables.

La mesure dans laquelle les cibles sont atteintes ne sera pas le seul critère pour juger de la réussite de LiDeSA. Ils serviront de balises pour ceux qui gèrent la stratégie. Si les cibles sont nettement dépassées ou bien en deçà des attentes, une évaluation des raisons ou des facteurs conduisant à cela sera effectuée. En outre, les critères du Comité d'aide au développement (CAD-OCDE)¹⁰⁷, axés sur l'évaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'impact et de la durabilité des interventions seront également appliqués.

Types de cibles

- a. Finale** - ce sera la valeur prévue d'un indicateur de performance à la fin de la stratégie;
- b. Provisoire** - sera fixée pour les points clés dans le temps entre les cibles de base et finales (jalons) dans les cas où le changement est prévu et les données peuvent être recueillies;
- c. Quantitative et qualitative** - sera numérique ou descriptive en fonction de la nature de l'indicateur associé.

11.5 Théorie du changement

La théorie du changement définit les objectifs à long terme puis les positionne en retour pour identifier les conditions préalables nécessaires. Elle explique le processus de changement en soulignant les liens de causalité dans une intervention, à savoir, ses résultats à court terme, moyen et à long terme. Les changements identifiés sont indiqués en tant que "parcours de résultats" montrant chaque résultat dans une relation logique à tous les autres, ainsi que le flux chronologique. Les liens entre les résultats sont expliqués par des «exposés raisonnés» ou des déclarations de la raison pour laquelle un résultat est considéré comme une condition préalable à un autre.

¹⁰⁷ CAD-Comité d'aide au développement, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Afin de déterminer clairement les lignes de base, les cibles et les étapes jalon, il est nécessaire de déterminer la théorie du changement pour LiDeSA, en commençant par l'état actuel du secteur de l'élevage jusqu'au but de transformation du secteur de l'élevage. La figure 9 ci-dessous résume la théorie du changement pour LiDeSA.

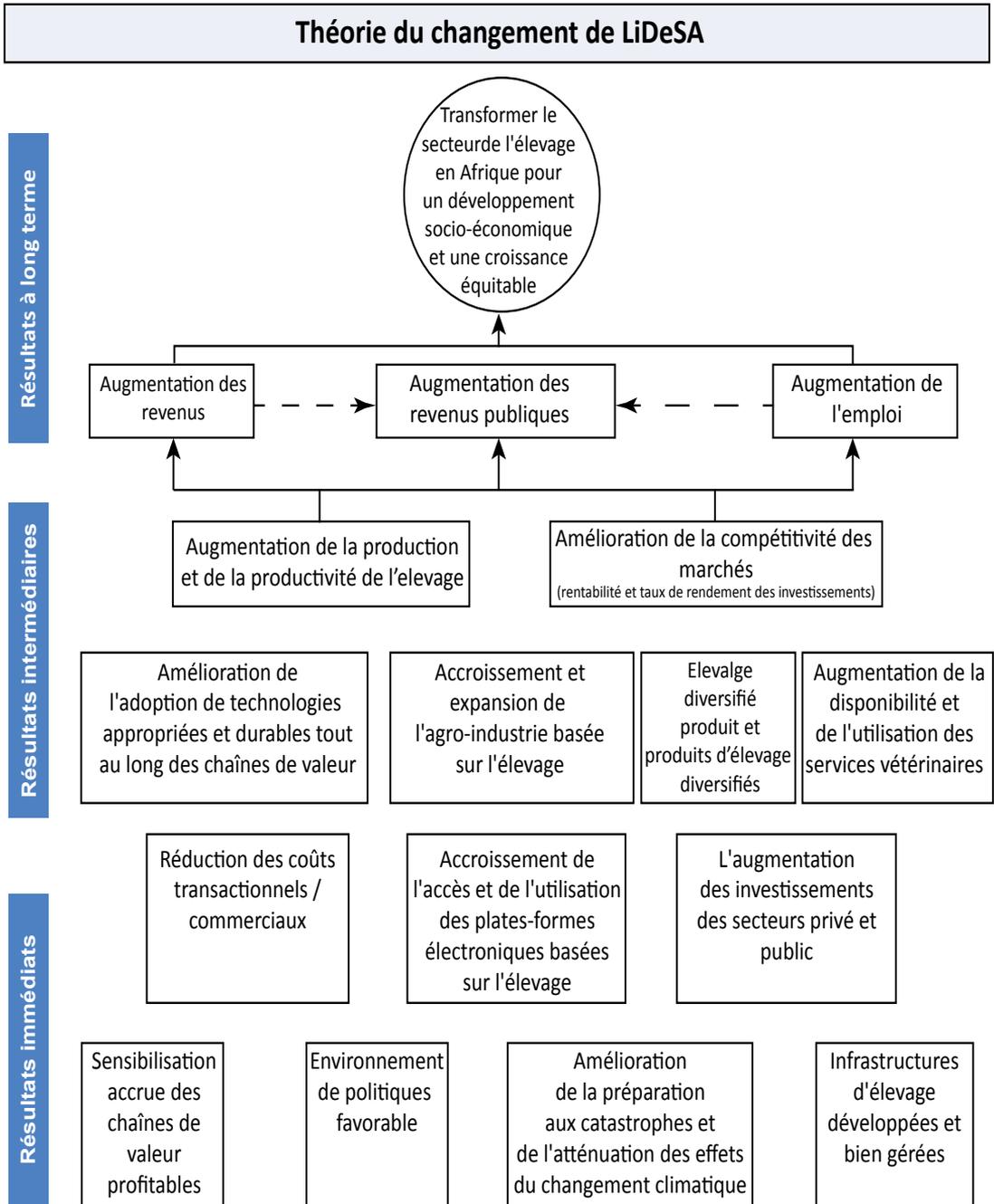


Figure 9 : Théorie du changement de LiDeSA

11.6 Étapes jalon

Les jalons sont des événements importants ou des stades de la vie, du progrès, ou du développement d'une intervention. Ce sont des outils utilisés pour marquer des points spécifiques le long d'un calendrier de projet. Les jalons seront définis pour les importants produits, tâches, livrables ou objectifs vérifiables. Ils seront utilisés pour mesurer les progrès réalisés vers un résultat souhaité en divisant les progrès en une série d'étapes définies. Entre la ligne de base et la cible décrites plus haut, plusieurs étapes seront fixées, correspondant à la performance attendue à des intervalles périodiques.

Les jalons seront généralement en trois parties:

- Une description du produit, tâche ou livrable à obtenir;
- Une description de la façon dont l'achèvement du produit, tâche, livrable ou but sera documenté; et
- Une date indiquant quand l'étape jalon devrait être terminée.



Chaque État membre devrait établir des jalons jusqu'à la pleine conformité avec les normes de l'OIE pour l'élevage Identification et traçabilité dans toutes leurs chaînes de valeur d'élevage.

12. Lignes directrices stratégiques de communication et sensibilisation

Le but des lignes directrices stratégiques de communication et de sensibilisation est de fournir un “cadre commun” pour communiquer la Stratégie de développement de l'élevage (LiDeSA) afin d'aider efficacement à la compréhension et à la sensibilisation du public sur la transformation du secteur de l'élevage, ainsi que sur le rôle et les responsabilités des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre de LiDeSA.

12.1 Objectifs

- Elaboration de stratégies de communication au niveau du programme et du projet en accord avec les principes de LiDeSA;
- Promotion d'une production améliorée d'élevage, de meilleures pratiques de santé et de commerce et du plaidoyer pour une participation accrue des parties prenantes dans les États membres de l'UA;
- Sensibilisation accrue, amélioration des connaissances et de l'appui aux réformes du secteur de l'élevage en Afrique parmi les principaux intervenants;
- Sensibilisation accrue de la viabilité et de la rentabilité du secteur de l'élevage en Afrique, en particulier par le secteur privé.

12.2 Résultats escomptés

- Sensibilisation accrue des parties prenantes sur LiDeSA et le programme de transformation du secteur d'élevage;
- Renforcement de la participation des parties prenantes dans l'exécution de LiDeSA;
- Des investissements renforcés dans le secteur de l'élevage

12.3 Interventions

12.3.1 Entreprendre le plaidoyer - Le plaidoyer est un moyen de rechercher le changement dans la gouvernance, les attitudes, le pouvoir, les relations sociales et les fonctions institutionnelles, au nom d'un groupe d'intérêt, en utilisant des messages fondés sur des preuves. Le plaidoyer comprend la sensibilisation, la communication pour le changement de comportement; le développement des

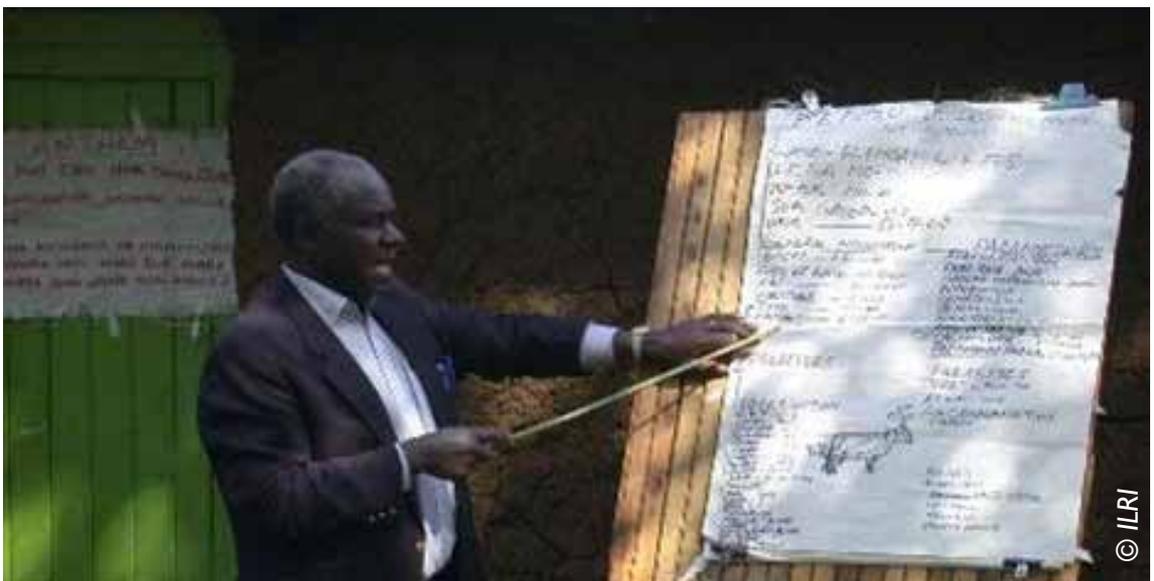
partenariats et des alliances; le lobbying/la négociation; l'organisation de campagnes; les ressources (financières, humaines, informations); la recherche pour générer des données; les publications; la mobilisation sociale; les conférences et événements. Cette intervention implique la sensibilisation et l'influence des décideurs, des parties prenantes et de l'audience concernée pour soutenir et mettre en œuvre des actions qui contribuent aux réformes de l'élevage. Les messages de plaidoyer doivent être fondés sur les preuves et axés sur les solutions. Les messages de plaidoyer mettront l'accent sur l'importance de la transformation du secteur de l'élevage et de l'augmentation des investissements; identifieront les questions pertinentes affectant le secteur de l'élevage et les parties prenantes ; une équipe de communication pourra utiliser ces questions pour attirer l'attention sur les messages clés de la stratégie de communication de LiDeSA; développeront, testeront et produiront du matériel d'information, éducation et communication (IEC) qui encourage et habilite la participation éclairée dans la livraison de LiDeSA, développeront et lanceront un programme de campagne publicitaire multimédia, avec mention de marques et échelonné, avec la diffusion de produits de communication et la consultation et l'examen réguliers à travers les centres politiques existants, reconnaissant les bonnes pratiques de communication grâce à des programmes de prix pour les agriculteurs et le leadership. Les groupes cibles seront les suivants:

- Les décideurs politiques aux CER et dans les États membres;
- Les acteurs non étatiques, qui incluent le secteur privé, les ONG, les organisations communautaires, les organisations de la société civile (OSC), les agriculteurs, les commerçants, les associations d'éleveurs, les médias, les chefs religieux/de communautés, et des «champions» du processus de réforme;
- Les partenaires financiers et au développement, les partenaires techniques stratégiques;
- Les institutions académiques / de recherche;
- Les organes politiques internes de l'UA;
- Les ménages, les jeunes, les femmes.

Les canaux et les outils de communication qui seront utilisés doivent être alignés à leur audience cible spécifique et les étapes à suivre dans la mise en œuvre de la stratégie. Les commentaires des parties prenantes seront obtenus par différents

canaux, y compris des ateliers, des centres politiques, et des questionnaires pour évaluer l'efficacité des messages, des outils et canaux de communication. Ceci servira de base pour la révision nécessaire, et pour mesurer la sensibilisation et la connaissance de LiDeSA et des questions pour les réformes/gouvernance de l'élevage.

Canaux/Outils
Lancement et ateliers de LiDeSA
Communiqués de presse
Publications de visibilité - dépliants, affiches, brochures, fiches d'information, journaux
Sites Internet
Campagnes médiatiques, Conférences publiques/Rencontres/Journées thématiques internationales, ex. Journée mondiale de l'alimentation
Ateliers des parties prenantes pour le renforcement des capacités en matière de plaidoyer
Médias audiovisuels - Vidéos, Films
Radiodiffusion sur les chaînes de télévision nationales et privées et stations de radio communautaires
Programmes médiatiques existants qui font la promotion de l'élevage
Voyages d'études
Histoires de réussite
Centres nationaux d'information agricole
Les événements communautaires, par exemple foires thématiques culturelles, activités ludo-éducatives, théâtre, médias populaires, sports
Matériel de visibilité / promotionnel
Réseaux sociaux, E-plateformes



De bonnes capacités de communication seront nécessaires pour que toutes les parties prenantes soient conscientes des avantages qu'apportera LiDeSA à la chaîne de valeur de l'élevage

12.3.2 Renforcement des capacités

Autonomiser les partenaires chargés de la mise en œuvre ayant des compétences de plaidoyer pour la communication persuasive.

12.3.3 Communications d'entreprise

Informers les parties prenantes et le public des activités et des progrès de LiDeSA

La communication d'entreprise mettra l'accent sur la promotion et la visibilité des institutions telles que l'UA, les CER, les organisations internationales, et les activités de LiDeSA (communication des questions clés et des concepts auxquels LiDeSA cherche à répondre, les résultats escomptés et le lien avec la plateforme d'engagement de LiDeSA et la stratégie de mobilisation des ressources);

12.3.4 Suivi et évaluation

L'efficacité de la communication sera évaluée périodiquement à l'aide des outils appropriés et les connaissances et les leçons apprises utilisées pour guider les actions à venir.



LiDeSA souligne l'importance de soutenir les femmes pour avoir plus de revenus de l'élevage

13. Cadre d'investissement et de financement

La réalisation de l'objectif prévu de LiDeSA dépendra du niveau et de la qualité de l'investissement qui sera alloué au secteur de l'élevage. Au cours de la dernière décennie, un certain nombre d'appels ont été faits pour augmenter considérablement le financement de l'agriculture. Les sources traditionnelles de fonds pour l'agriculture en général et pour l'élevage en particulier sont principalement les dépenses publiques des gouvernements, les fonds des partenaires au développement (bilatéraux et multilatéraux), les investissements du secteur privé, y compris les agriculteurs. De nouvelles opportunités de financement existent, ce qui pourrait être bénéfique pour le secteur de l'élevage; elles comprennent des investissements soutenus par des fondations et la diaspora africaine.

13.1 Dépenses publiques

Mobiliser les investissements publics (locaux et étrangers) dépendra de la capacité du ministère responsable du développement de l'élevage à adapter LiDeSA, traduire et intégrer ses priorités dans le plan d'investissement agricole national et régional à travers le processus du PDDAA.

13.1.1 Augmentation de l'allocation du budget national

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine ont lancé, à travers la Déclaration de Maputo de 2003, le PDDAA et se sont engagés à investir au moins 10% de leurs dépenses annuelles totales dans l'agriculture. Depuis 2003, seuls 11 pays ont dépassé l'objectif de 10% du PDDAA dans une année et seulement 7 l'ont dépassé pour plus d'un an¹⁰⁸. Dans la déclaration de Malabo, les Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine se sont réengagés à l'attribution de 10% de leurs dépenses annuelles nationales à l'agriculture. Ce faisant, ils ont reconnu la responsabilité première des gouvernements dans la transformation du secteur agricole et le rôle de catalyseur des dépenses publiques pour débloquer le financement du secteur privé afin d'accélérer les flux d'investissement dans l'agriculture.

¹⁰⁸ Cadre de Résultats sur 10 ans PDDAA (2)

Le réengagement à l'augmentation des dépenses publiques nationales pour le secteur agricole en général devrait de facto être un réengagement d'allouer à l'élevage une proportion au moins équivalente à la contribution de celui-ci au PIB agricole, à savoir 30%. Cependant, pour que ce réengagement soit efficace, il est nécessaire de répondre à un certain nombre de questions qui contribuent au sous-financement chronique du secteur dans les budgets nationaux :

- Position du secteur dans la politique intérieure de l'allocation des ressources. La FAO note que «les décisions concernant la répartition sectorielle des dépenses publiques sont de plus en plus prises par les ministères des Finances et de la planification, en réponse à des impératifs politiques, à la force relative des circonscriptions urbaines, et aux priorités exprimées des donateurs». (FAO, Mars 2004).
- Capacité des parties prenantes dans l'élevage - les associations d'agriculteurs, les organisations de la société civile, les parlementaires, etc. pour le plaidoyer et le lobbying; Le rôle des plates-formes politiques nationales de l'élevage, telles que les centres de politiques d'élevage, sera crucial puisqu'elles fournissent une plateforme pour le renforcement des capacités des parties prenantes, le plaidoyer reposant sur les preuves et le lobbying
- Capacité du ministère à formuler des projets bancables et de démontrer la rentabilité/le retour sur investissements
- Efficacité et efficience des dépenses: les investissements publics doivent à la fois soutenir et créer un environnement favorable pour les producteurs orientés vers le marché ou potentiellement orientés vers le marché, puisque l'augmentation de la production et la productivité des agriculteurs émergents aura des retombées positives sur l'emploi et la consommation; et soutenir les éleveurs orientés vers la subsistance pour tirer pleinement parti de leurs actifs en matière d'élevage, ce qui est un moyen efficace de maintenir leurs moyens de subsistance à court et à moyen terme, tout en utilisant les ressources avec quelques autres utilisations alternatives.
- Classification des biens publics et privés. La classification actuelle des biens en fonction de leur caractère public ou privé est basée sur leur valeur économique. Prenant en considération la dimension de subsistance de certains biens, les choix politiques et le programme de développement prioritaire du continent, un reclassement des biens s'impose. Cela est nécessaire pour renforcer le

rôle des gouvernements de veiller à ce que le secteur de l'élevage évolue de manière socialement souhaitable et acceptable en réponse à la demande croissante pour les aliments d'origine animale. Il sera important de s'assurer que cette contribution essentielle à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la réduction de la pauvreté n'ait pas, en même temps, des effets négatifs sur l'environnement et la santé publique.

13.1.2 Mobiliser les partenaires au développement pour un financement

accru Les partenaires au développement à la fois bilatéraux et multilatéraux ont réduit leur aide à l'Afrique dans les années 1990 dans une tendance mondiale qui a vu la part de l'agriculture dans le total de l'aide baisser de 18% en 1981 à 6% en 2001¹⁰⁹. Mais la baisse a été plus marquée pour l'Afrique, de 22 à 6 % respectivement. Cependant, les développements récents montrent que l'agriculture a regagné en dynamisme, inversant la tendance à la baisse de l'aide publique au développement consacrée à l'agriculture. Un facteur contribuant à ce renversement a été l'engagement du G8 fait à L'Aquila, en Italie, en 2009, de fournir 22 milliards \$EU, entre autres, pour les pays qui ont satisfait aux critères fixés dans le cadre du PDDAA et principalement pour la mise en œuvre des Plans nationaux d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire. En dépit de cette dynamique retrouvée, la part allouée à l'élevage reste très faible, de l'ordre de <5% du total des investissements des donateurs dans le secteur agricole. Conformément à la Déclaration de Paris sur l'aide (2005) et tel que réaffirmé dans le Programme d'action d'Accra (2008), les partenaires de l'Afrique devraient veiller à ce que leur soutien au secteur de l'élevage soit entièrement en accord avec LiDeSA, non fragmenté et coordonné. Le financement des donateurs devrait également être utilisé d'une manière plus innovante pour stimuler le flux de financement du secteur privé. Par exemple, en utilisant les mécanismes de garantie des prêts qui peuvent avoir un effet levier correspondant à dix à vingt fois la valeur du prêt garanti.

13.2 Attirer les fondations privées et le capital-risque social

Les fondations privées et le capital-risque social peuvent combler le déficit entre le financement des bailleurs de fonds et le capital commercial. Ils apportent la **discipline d'une approche d'investissement avec une volonté de prendre des risques**

¹⁰⁹ L'aide étrangère et le paysan africain (111)

en échange d'un impact social élevé et peuvent absorber les coûts relativement élevés de transaction associés aux petites transactions. Ces caractéristiques signifient que ces sources de financement peuvent jouer un rôle crucial dans la transformation du secteur de l'élevage en Afrique.

13.3 Mobiliser le secteur privé

Le développement de l'agriculture en Afrique, comme ailleurs, doit être mené par le secteur privé - les petits producteurs, les agriculteurs commerciaux et d'autres investisseurs en amont le long de la chaîne de valeur. Les dépenses des gouvernements et de leurs partenaires pour l'agriculture devraient cibler la création d'un environnement dans lequel l'agriculture devient une option viable pour les investissements privés. Ce sera principalement réalisé par les dépenses sur les biens ou services publics tels que la vulgarisation, la recherche, la qualité et la prestation des services pertinents et des infrastructures spécifiquement destinées à améliorer la production animale, la productivité et la valeur ajoutée - des coûts que la majorité des producteurs seraient incapables de satisfaire.

Les principaux investisseurs restent les petits exploitants. Par conséquent, permettre aux agriculteurs de devenir plus productifs et orientés vers le commerce augmentera de manière significative le niveau des investissements réalisés. Il devient de plus en plus évident qu'un nombre croissant d'agriculteurs en Afrique considèrent leurs entreprises comme une affaire et les dirigent en tant que telle. Cette transition en mouvement sème les graines tant attendues pour la révolution de l'élevage en Afrique et a besoin d'être aussi enrichie que possible grâce à une meilleure offre de toute une gamme de services de qualité, y compris la santé, les conseils techniques et la recherche.

13.3.1 Profiter des opportunités des systèmes de financement du secteur privé

Les systèmes financiers privés en Afrique restent relativement sous-développés par rapport à d'autres régions, avec 34 % des adultes ayant un compte bancaire en 2014, (ce qui est en hausse par rapport aux 24 % en 2011)¹¹⁰. Les banques et autres institutions de dépôt, comme les coopératives, dominent les systèmes financiers dans la majorité des pays africains, les institutions de microfinance **jouant un rôle** plus important dans l'expansion de l'accès aux services financiers

¹¹⁰ Financial Inclusion Data / Global Index – World Bank (112)

pour les personnes à faible revenu. La dernière décennie a vu l'émergence et l'expansion rapide dans la région des groupes bancaires panafricains et sociétés de services financiers, qui ont bénéficié d'une part importante des dépôts nationaux. Cela a conduit à une augmentation de la concurrence locale, tout en infusant des technologies, des produits et des techniques de gestion nouveaux. L'argent mobile et d'autres produits TIC jouent un rôle croissant dans le développement de l'accès aux services financiers en Afrique, où 16% des adultes utiliseraient un téléphone mobile pour payer les factures ou envoyer ou recevoir de l'argent par rapport à une moyenne mondiale de moins de 5%¹¹¹. L'utilisation des services financiers mobiles en Afrique pourrait servir de plateforme pour la transformation agricole.

13.4 Investissement de la diaspora africaine

La diaspora africaine contribue avec d'importantes sommes d'argent au développement du continent. Il a été estimé que la diaspora africaine a transféré une moyenne de 17 milliards \$EU par an entre 2000 et 2003,¹¹². Dans la même période, les investissements directs étrangers (IDE) ont atteint en moyenne 15 milliards \$EU. Certains suggèrent que le montant transféré par la diaspora africaine pourrait s'élever à 45 milliards \$ EU si les envois de fonds par le biais de canaux non officiels étaient inclus. En outre, la diaspora possède un ensemble de compétences¹¹³ et développe des réseaux qui pourraient être mis à profit pour contribuer au développement du secteur de l'élevage. Il serait nécessaire de mettre au point et d'appliquer des mécanismes novateurs pour puiser dans les énormes entrées.

13.5 Cohérence, coordination et alignement de l'investissement

La mise en place d'une plateforme de partenariat multipartite par la création d'une plateforme d'engagement de LiDeSA ou la transformation de la plateforme existante en une plateforme de partenariat fournira un cadre pour l'alignement, la coordination et la responsabilité mutuelle afin de réduire les doubles emplois et d'accroître la rentabilité tout au long de l'investissement dans le secteur de l'élevage.

¹¹¹ *Financial Inclusion Data / Global Index – World Bank (112)*

¹¹² *Office of the Special Advisor on Africa, Press Release 7th December 2005.*

¹¹³ *The African Diaspora Across the World (69)*

13.6 Mobilisation des ressources pour LiDeSA

Mobilisation des ressources pour LiDeSA à développer aux trois niveaux, à savoir: Niveau continental (UA-BIRA), régional (CER) et au niveau des États membres.

13.6.1 Mobilisation des ressources au niveau continental (BIRA) :

- Augmentation des fonds disponibles du budget de la commission de l'UA (BIRA obtiendra une contrepartie ou des fonds correspondants aux allocations budgétaires de la Commission de l'UA). Ces fonds seront principalement destinés à fournir les moyens de financer une équipe de personnel de base et les coûts opérationnels pour soutenir le système de coordination mis en place.
- Coopération avec les partenaires au développement non traditionnels (comme les fondations).
- Accroissement des partenariats avec des institutions universitaires et de recherche

13.6.2 Mobilisation des ressources au niveau régional (CER)

- Alors que les pays adoptent LiDeSA - des Stratégies de développement régional de l'élevage devraient être clairement énoncées, avec des objectifs et des activités clairs. Les États membres doivent également adapter et intégrer LiDeSA dans leurs priorités et chercher à appliquer des protocoles similaires pour le financement de LiDeSA à travers les domaines thématiques du PDDAA déjà établis. Les États membres vont élaborer et soumettre une proposition conformément aux priorités de LiDeSA.
- L'augmentation des fonds disponibles auprès des partenaires actuels vers les fonds de base, ainsi que l'augmentation du financement par les États membres.

13.6.3 Mobilisation des ressources au niveau des États membres

- Le plaidoyer et la sensibilisation par le ministre chargé de l'élevage sont nécessaires, et les organismes nationaux qui sont impliqués dans la planification et la mobilisation des ressources doivent reconnaître LiDeSA. En raison des différents avantages comparatifs entre les États membres, les pays devraient établir des priorités et prévoir le budget pour ce qu'ils peuvent mieux faire dans LiDeSA et l'intégrer dans la planification nationale, et aligner et adapter LiDeSA dans les politiques existantes pour son intégration dans le processus de planification et de financement national (rationalisation des politiques

d'élevage au niveau national).

- Au niveau des CER et des États membres, les experts proposeront/développeront des projets que les pays individuels adopteront/adapteront, mais en même temps, chaque pays peut développer ses propres projets
- Les CER et l'UA plaideront pour le soutien politique. Elles négocieront avec les gouvernements pour augmenter les allocations budgétaires dans ou au-delà du plafond national et accroître les budgets nationaux pour les activités liées à l'élevage en conformité avec la déclaration de Malabo (faire du lobbying pour refléter LiDeSA dans les budgets nationaux).

13.6.4 Intégration des activités LiDeSA par les CER et les États membres dans leurs allocations FED, BAD et autres enveloppes

- La plupart des pays ont conclu leur demande pour le 11^{ème} financement du FED et la mise en œuvre des activités est déjà en cours. Dans les cas où les activités de LiDeSA ne sont pas prioritaires dans le 11^{ème} Fonds européen de développement (FED) et à chaque fois que possible, la réaffectation sera faite aux niveaux régional, sous-régional et national pour intégrer les activités de LiDeSA. Lorsque cela n'est pas possible, la mise en œuvre de LiDeSA



LiDeSA – laying the foundation for the next generation

devra puiser dans d'autres mécanismes de financement (local et international), par exemple UE, USAID, etc. Les pays et les CER qui n'ont pas encore pris leur décision sur le 11^{ème} FED devront aligner leur plan de développement de l'élevage à l'enveloppe de ressources du 11^{ème} FED pour le secteur de l'agriculture. La sensibilisation et le plaidoyer auprès des délégués de la Commission européenne dans les pays sera nécessaire.

13.6.5 Voies autres que le financement bilatéral et les budgets nationaux que les États membres peuvent utiliser pour amasser des fonds pour la mise en œuvre de LiDeSA

D'autres voies pour la collecte de fonds pour le LiDeSA au niveau local sont comme suit:

- Création d'un fonds spécial pour le développement de l'élevage auquel le secteur privé peut contribuer, par exemple un fonds de développement des produits laitiers et un fonds d'urgence de lutte contre les maladies
- Recherche d'une base de ressources plus large et diversifiée, y compris la création d'environnements favorables pour les partenariats public-privé (les stratégies de mobilisation des ressources du pays devraient chercher à établir des conditions propices à la participation du secteur privé en plus de chercher à mobiliser les investissements du secteur public). Les gouvernements devraient créer des environnements favorables dans le secteur de l'élevage, y compris la création de facteurs incitatifs tels que la disponibilité des terres, les prêts à faible intérêt, et des abattements fiscaux. La participation du secteur privé dans la mobilisation des ressources pour le secteur des ressources animales est un catalyseur important pour la réussite dans les efforts de mobilisation des États membres.
- Attraction des financements étrangers directs, y compris le partenariat avec les organisations régionales et les ONG internationales et le financement par les donateurs.
- Les gouvernements doivent mettre en place des fonds de garantie pour le développement de l'élevage avec des institutions financières telles que les banques et les compagnies d'assurance, ce qui facilite l'acquisition de prêts auprès des banques spécialisées, par exemple pour l'élevage la Banque africaine de développement (prêts bancaires à des groupes organisés - coopératives, groupes d'entraide, clubs d'investissement, institutions de microfinance) en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes.

- Agriculture contractuelle (ex. volailles, porcins)
- Fonds fiduciaires

UA-BIRA et les partenaires clés développeront un cadre approprié pour la mobilisation des ressources, qui peut être facilement adapté, exploité et modifié afin de prendre en compte les situations spécifiques des CER et des États membres.

14. Conclusion

Le secteur de l'élevage en Afrique n'a pas encore entièrement réalisé son plein potentiel et n'a pas atteint sa contribution maximale à la sécurité alimentaire et à la nutrition, à la réduction de la pauvreté et au développement socioéconomique. Cela est en partie causé par l'insuffisance des investissements pour inciter la performance optimale, et l'absence d'une stratégie cohérente et d'un environnement politique, institutionnel et réglementaire favorable. La Stratégie de développement de l'élevage en Afrique (LiDeSA) fournit une base pour l'intégration de l'élevage dans les plans d'investissement agricole nationaux et régionaux dans le cadre du PDDAA. Elle assure une action coordonnée, favorise les partenariats de synergies et à niveaux multiples pour répondre aux problèmes critiques dans le secteur de l'élevage. Elle fournit une approche cohérente à long terme au développement de l'élevage grâce à l'intégration des investissements, des politiques et des réformes institutionnelles. Ces mesures visent à renforcer la contribution du secteur au développement socioéconomique durable de l'Afrique, tout en soutenant la résilience, en évitant la dégradation de l'environnement et en limitant les impacts défavorables sur la santé publique.

La stratégie soutient le secteur privé pour tirer parti des coûts d'investissement et pour fournir des services rentables axés sur la demande, tout en concentrant la capacité du secteur public vers le développement et l'application des politiques, des législations et des règlements qui assurent l'équité, la sécurité alimentaire, l'hygiène et la santé grâce à la production animale durable.

Cette stratégie de développement de l'élevage fournit un cadre général pour guider la programmation, la formulation des projets et des activités pour libérer tout le potentiel du secteur de l'élevage en Afrique. Elle appelle des partenariats multidisciplinaires et interprofessionnels à tous les niveaux, mondial, continental, régional et national et pour tous les acteurs pour intégrer la Vision, les buts et les objectifs de LiDeSA dans leurs politiques, stratégies, plans d'action et activités respectifs.

15. Référence

No.	Document	Lien Web/Référence
	Introduction	
1	Agenda 2063 - the Africa we want	agenda2063.au.int/en/sites/default/files/agenda2063_popular_version_05092014_EN.pdf
2	CAADP 10Year Result Framework	www.nepad.org/sites/default/files/CAADPResultsFramework_English.pdf
3	Companion document to CAADP: integrating livestock, forestry and fisheries subsectors into CAADP	ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/a0586e/a0586e00.pdf
4	LiDeSA Executive Brief	www.au-ibar.org/component/jdownloads/finish/77-sd/2156-the-livestock-development-strategy-for-africa
5	Livestock sector policies and programmes in developing countries – a menu for developing countries	http://www.fao.org/docrep/012/i1520e/i1520e00.htm
6	Malabo Declaration on Accelerated Agricultural Growth and Transformation for Shared Prosperity and Improved Livelihoods	pages.au.int/sites/default/files/MalaboDeclaration2014_1126-.pdf
7	Mapping supply and demand for animal-source foods to 2030, FAO.	http://www.fao.org/docrep/014/i2425e/i2425e00.pdf
8	The Maputo Declaration on Agriculture and Food Security and the 10 percent national budget allocation to agriculture development.	www.nepad.org/nepad/knowledge/doc/1787/maputo-declaration
9	Minding the Stock. Bringing Public Policy to Bear on Livestock Sector Development - WB Review Paper	http://siteresources.worldbank.org/INTARD/Resources/FinalMindingtheStock.pdf
10	Policy Framework for Pastoralism – AUC	http://rea.au.int/en/sites/default/files/Policy%20Framework%20for%20Pastoralism.pdf
11	Sustainable NRM and land Policy in Africa .pdf	http://www.au-ibar.org/component/jdownloads/finish/46/1145
12	AU-IBAR Strategic Plan 2015 – 2017	http://www.au-ibar.org/strategy-documents
	Rationale for LiDeSA	
13	Livestock Production Systems and Livestock Development in Tropical Africa. Hans E. Jahnke 1982	http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNAAN484.pdf
14	Livestock Development for Sub-Saharan Africa. Otte J & Knips V	http://www.fao.org/ag/AGInfo/programmes/en/pp/pil/docarc/rep-0509_growthandpoverty_SSA.pdf

No.	Document	Weblink / Reference
15	Livestock sector development for poverty reduction: an economic and policy perspective – Livestock's many virtues, 2012 Otte J. et al,	http://www.fao.org/docrep/015/i2744e/i2744e00.pdf
16	Livestock planning, challenges and strategies for livestock development in IFAD	http://www.ifad.org/lrkm/factsheet/livestockpaper.pdf
17	Livestock to 2020 The Next Food Revolution (1999) C. Delgado	https://cgspace.cgiar.org/bitstream/handle/10568/333/dp28.pdf?sequence=2
18	Livestock to 2020: The Revolution Continues – Delgado C. et al (2001).	http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/14560/1/cp01de01.pdf
19	The Livestock Revolution: A Pathway out of Poverty? (2003)	http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/124023/2/VercoeJ2003.pdf
20	The 'Livestock Revolution' - rhetoric and reality - Otte and Pica	http://www.fao.org/Ag/againfo/programmes/en/pplpil/docarc/rep-0905_livestockrevolution.pdf
21	African Livestock Futures - Realizing the potential of livestock for food security, poverty reduction and the environment in Sub-Saharan Africa	https://cgspace.cgiar.org/bitstream/handle/10568/41908/Livestock_Report_en.pdf?sequence=3
22	World agriculture towards 2030 -2050. Alexandratos, N. and J. Bruinsma. 2012.	http://www.fao.org/fileadmin/templates/esa/Global_perspectives/world_ag_2030_50_2012_rev.pdf
	Objectif stratégique I : Attirer les investissements publics et privés pour les différentes chaînes de valeur pour l'élevage	
23	African Capacity Building for Meat Exports: Lessons from the Namibian and Botswanan Beef Industries	http://kishoregawande.net/wp-content/uploads/2008/12/africabeef.pdf
24	The Costs of Animal Disease IFAH Oxford Analytica. October 2012	http://www.bft-online.de/fileadmin/bft/publikationen/IFAH_Oxford-Analytica_The-Costs-of-Animal-Disease_October2012.pdf
25	Diversification and Sophistication of Livestock Products: the Case of African Countries.	https://ideas.repec.org/p/adb/adbwps/2148.html
26	EXTRAPOLATE - EX-ante Tool for RAnking POLicy AITernatives. FAO	http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/pplpil/docarc/extrapolate_userguide.pdf
27	Investing in African Livestock - business opportunities 2030-2050	http://www.fao.org/docrep/018/a1757e/a1757e.pdf
28	Livestock Sector Investment & Policy Toolkit(LSIPT)	https://agritrop.cirad.fr/569877/1/document_569877.pdf
29	Policy note-investing in livestock – ALive	http://www.fao.org/ag/againfo/resources/newsletter/docs/policynote-investinginlivestock.pdf

No.	Document	Weblink / Reference
	Objectif stratégique 2 : Améliorer la santé animale et augmenter la production, la productivité et la résistance des systèmes de production d'élevage	
30	Transboundary Animal Diseases and Zoonoses Compendium for Africa	http://www.au-ibar.org/tools/transboundary-animal-diseases-and-zoonoses-compendium-for-africa
31	Providing Micronutrients through Food-Based Solutions - A Key to Human and National Development J. Nutr.-2003-Demment-	http://jn.nutrition.org/content/133/11/3879S.long
32	Carbon sequestration and rangelands.pdf	http://cesanluisobispo.ucanr.edu/files/136179.pdf
33	Challenges and opportunities in genetic improvement of local livestock breeds	http://journal.frontiersin.org/article/10.3389/fgene.2015.00033/abstract
34	Contribution of animal source foods in improving diet quality and function in children in the developing world	http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0271531701003748
35	Conducting National Feed Assessments, FAO. 2012.	http://www.fao.org/docrep/016/i3043e/i3043e.pdf
36	Galvmed Impetus-Strategy	http://www.galvmed.org/wp-content/uploads/2012/03/galvmed-impetus-strategy.pdf
37	Global Framework for the Progressive Control of Transboundary Animal Diseases – FAO	http://www.oie.int/fileadmin/Home/eng/About_us/docs/pdf/GF-TADs_approved_version24May2004.pdf
38	Integrated crop-livestock farming systems	http://www.ifad.org/lrklm/factsheet/integratedcrop.pdf
39	Livestock and Water Interactions in Mixed Crop-Livestock Farming Systems of Sub-Saharan Africa - Interventions for Improved Productivity	http://www.iwmi.cgiar.org/Publications/Working_Papers/working/WOR133.pdf
40	Livestock production - recent trends, future prospects Philip K.Thornton	http://rstb.royalsocietypublishing.org/content/365/1554/2853.reprint
41	Maize as food, feed and fertiliser in intensifying crop–livestock systems in East and Southern Africa - ILRI Study	https://cgspace.cgiar.org/bitstream/handle/10568/505/MaizeImpactAssessment.pdf?sequence=1
42	Measuring the potential impacts of improved food-feed crops - methods for ex ante assessment – ILRI	www.researchgate.net/profile/Patti_Kristjanson/publication/257213662
43	Modern and mobile - The future of livestock production in Africa's drylands IIED	http://pubs.iied.org/pdfs/12565IIED.pdf
44	Science-Methodology-Holistic-Management Update	www.savoryinstitute.com/media/42448/Science-Methodology-Holistic-Mgt_Update_March.pdf

No.	Document	Weblink / Reference
	Objectif stratégique 3 : Améliorer l'innovation, la production et l'utilisation des technologies, capacités et compétences d'entrepreneuriat des acteurs des chaînes de valeur d'élevage	
45	The Global Livestock Research Agenda - Opportunities and challenges - ILRI SmithNov2012	https://cgspace.cgiar.org/handle/10568/33573
46	Investing in the livestock sector: Why good numbers matter? A Sourcebook for decision makers on how to improve livestock data	http://www.fao.org/3/a-i3706e.pdf
47	Livestock: business and livelihoods in Africa. What do we know? What are the information gaps?	http://www.fao.org/3/a-i3724e.pdf
48	Mitigation of greenhouse gas emissions by livestock - FAO Review	http://www.fao.org/docrep/018/i3288e/i3288e.pdf
49	Rangeland and Fodder production AU-IBAR - Best Practices	http://www.au-ibar.org/component/jdownloads/finish/46-mg/907-rational-use-of-rangelands-and-fodder-crop-development-in-africa
50	Scaling-Up Successful Practices on Sustainable Pro-Poor Small Ruminant Development.	http://www.iga-goatworld.com/uploads/6/1/1/6/2/6/162024/scaling-up_successful_practices_(full).pdf
51	Status and trends of Animal Genetic Resources-2012, Commission on Genetic Animal Resources, item 4.2 of the provisional Agenda Fourteenth Regular session Rome 15-19 April 2013.	www.fao.org/docrep/meeting/027/mg046e.pdf
52	Strengthening the Capacity of African Countries to Conservation and Sustainable Utilisation of African Animal Genetic Resources	http://agtr.ilri.cgiar.org/Documents/events/IBAR.pdf
53	Livestock and Rangelands – IFAD Livestock Thematic Papers: Tools for Project Design	http://www.ifad.org/lrkm/
	Objectif stratégique 4 : Améliorer l'accès aux marchés, aux services et à la valeur ajoutée	
54	Border posts, Checkpoints and Intra-African Trade – Challenges and Solutions – AfDB	http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/INTRA%20AFRICAN%20TRADE_INTRA%20AFRICAN%20TRADE.pdf
55	Good Emergency Management Practices (GEMP) essentials - A guide to preparing for animal health emergencies FAO	http://www.fao.org/3/a-ba0137e.pdf
56	Guidelines for Implementation of a Value Chain Approach to Management of Foot and Mouth Disease Risk for Beef Exporting Enterprises in Southern Africa	www.wcs-ahead.org/kaza/150313_guidelines_report_value_chain_final.pdf

No.	Document	Weblink / Reference
57	Synergies between public and pvt sector veterinarians and paravets – Woodford	http://web.oie.int/boutique/extrait/9woodford.pdf
58	Systemic capacity building: a hierarchy of needs	http://heapol.oxfordjournals.org/content/19/5/336.full.pdf
59	Toolkit on Mainstreaming Gender Equality in EC Development Cooperation. .	https://ec.europa.eu/europeaid/toolkit-mainstreaming-gender-equality-ec-development-cooperation_en
60	Framework for Mainstreaming Livestock in the CAADP Pillars.pdf	www.au-ibar.org/component/jdownloads/finish/59/1226
61	Livestock & the Environment - finding the balance De Haan et al 1997	http://agrienvarchive.ca/bioenergy/download/livestock_env_fao.pdf
62	Veterinary Education Core Curriculum - OIE Guidelines	http://www.oie.int/Veterinary_Education_Core_Curriculum.pdf
63	Livestock and Climate Change - IFAD	http://www.ifad.org/lrkm/factsheet/cc.pdf
64	Supplying Carbon Sequestration from West African Rangelands: Opportunities and Barriers	http://www.bioone.org/doi/pdf/10.2111/REM-D-09-00009.1
65	Value Chains - Linking Livestock Producers to the Markets -IFAD	http://www.ifad.org/lrkm/factsheet/valuechains.pdf
66	The AU Department of Rural Economy and Agriculture (DREA)	http://rea.au.int/en/about
67	The African Union Interafrican Bureau for Animal Resources (AU-IBAR)	http://www.au-ibar.org/
68	Pan African Veterinary Vaccine Centre (PANVAC)	http://rea.au.int/en/RO/PANVAC
69	The Pan African Tsetse and Trypanosomiasis Eradication Campaign (AU-PATTEC)	http://pattec.au.int/
70	The African Diaspora across the World	http://www.experience-africa.de/index.php?en_the-african-diaspora
71	Why has Africa Become a Net Food Importer?	http://www.fao.org/docrep/015/i2497e/i2497e00.pdf
72	Livestock and rural finance	http://www.ifad.org/lrkm/factsheet/rf.pdf
73	Index based livestock insurance	http://libli.ilri.org/
74	Public goods for economic development - UNIDO	https://www.unido.org/fileadmin/user_media/Publications/documents/Public%20goods%20for%20economic%20development_sale.pdf
75	OIE PVS Tool	http://www.oie.int/support-to-oie-members/pvs-evaluations/oie-pvs-tool/
76	OIE PVS Gap Analysis	http://www.oie.int/support-to-oie-members/pvs-gap-analysis/
77	Reinforcing of Veterinary Governance in Africa (VET-GOV) (2012-2016)	http://www.au-ibar.org/vet-gov

No.	Document	Weblink / Reference
78	Day One competencies - OIE	http://www.oie.int/fileadmin/Home/eng/Support_to_OIE_Members/Vet_Edu_AHG/DAY_1/DAYONE-Bang-vC.pdf
79	Veterinary Legislation - OIE	http://www.oie.int/support-to-oie-members/veterinary-legislation/
80	One Health - The FAO-OIE-WHO Collaboration	http://www.oie.int/fileadmin/Home/eng/Current_Scientific_Issues/docs/pdf/FINAL_CONCEPT_NOTE_Hanoi.pdf
81	Integrated Regional Coordination Mechanisms for the Control of TADs and Zoonoses in Africa (IRCM)	http://www.au-ibar.org/lircm-objectives
82	Bio-innovate Africa.	http://www.bioinnovate-africa.org/
83	Livestock Breeding: - strategies and concerns	http://www.eseap.cipotato.org/UPWARD/Publications/Agrobiodiversity/pages%20448-455%20(Paper%2056).pdf
84	Animal Genetic Resources (AnGR) Programme AU-IBAR	http://www.au-ibar.org/angr
85	Global Plan of Action for Animal Genetic Resources - FAO	http://www.fao.org/3/a-a1404e.pdf
86	Animal Bio-technology	http://www.aboutbioscience.org/topics/animalbiotechnology
87	The Use of Microchips for Livestock Identification in Africa	http://www.nrt-kenya.org/
88	Zambeef PLC	https://www.wocat.net/fileadmin/user_upload/documents/Books/WaterHarvesting_lowresolution.pdf
89	Sustainable Intensification of Livestock Production Systems	http://www.zambeefplc.com/
90	Sustainable Intensification of Livestock Production Systems	http://agrienvarchive.ca/bioenergy/download/deHaan_sus_intens_livestockprod.pdf
91	Global livestock production systems - FAO	http://www.fao.org/docrep/014/i2414e/i2414e.pdf
92	Social protection in pastoral areas -promoting inclusive growth at the margins	http://www.future-agricultures.org/policy-engagement/policy-briefs/1878-social-protection-in-pastoral-areas-promoting-inclusive-growth-at-the-margins/file
93	Informal and Formal social Protection Systems in SSA	http://publications.ossrea.net/index.php?option=com_sobi2&sobi2Task=sobi2Details&catid=3&sobi2Id=2796&Itemid=0
94	A Review of Good Practice and Lessons Learnt in Pastoralist Programming	http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/drought/docs/Pastoralism%20Good%20Practice%20and%20Lessons%20Learnt%20in%20Pastoralist%20Programming%20-%20DRAFT_2_27_09_2011.pdf
95	Northern Rangelands Trust	http://www.nrt-kenya.org/

No.	Document	Weblink / Reference
96	Integrating Wildlife Land-Use Options Into the Livelihood, Development, and Conservation Strategies of Namibian Communities	http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/Pnacx280.pdf
97	The CAMPFIRE Program in Zimbabwe	https://firstforwildlife.wordpress.com/2015/08/18/the-campfire-program-in-zimbabwel/
98	The Role of New Technologies in Increasing Livestock Production	http://agrilinks.org/sites/default/files/resource/files/ASAS%202014%20-%20G%20BeVier.pdf
99	Use of Assisted Reproductive Technologies for Livestock Development	http://www.veterinaryworld.org/Vol.3/May/Use%20of%20Assisted%20Reproductive%20Technologies%20for%20Livestock%20Development.pdf
100	The Economics of M-PESA	http://www.mit.edu/~tavneet/M-PESA.pdf
101	Scaling and innovation platforms	https://cgspace.cgiar.org/bitstream/handle/10568/67884/Brief13.pdf?sequence=3
102	Capacity Building of Farmers through e-Extension Model	http://www.un.org/esa/dsd/csd/csd_pdfs/csd-17/followup/presentations/kramer-leblanc-2.pdf
103	Commercialization of livestock production; towards a profitable and market-oriented smallholder livestock production system	http://www.lrrd.org/lrrd26/5/hend26090.html
104	Smallholder competitiveness and market-driven technology uptake	https://cgspace.cgiar.org/bitstream/handle/10568/10632/IssueBrief19.pdf?sequence=1
105	Farmer field school approach –FAO Guidelines	http://www.fao.org/ag/ca/ca-publications/farmer_field_school_approach.pdf
106	Building resilience of agro pastoral communities	http://www.fao.org/docrep/019/i3512e/i3512e.pdf
107	Designing and Implementing Livestock Value Chain Studies	http://www.fao.org/docrep/015/i2583e/i2583e00.pdf
108	ICTs improving the livestock sector in Africa: Case studies from Ethiopia and Kenya	http://blog.ict4ag.org/2013/11/11/icts-improving-the-livestock-sector-in-africa-case-studies-from-ethiopia-and-kenya/
109	Developing Enabling Policy Environments for the Livestock Sector	http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/pp/pil/docarc/cambodia.pdf
110	Enhancing market access in Kenyan SMEs using ICT.	http://www.ku.ac.ke/schools/business/images/stories/research/market_access.pdf
111	Foreign aid and the African Farmer	http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/11602/11sp04-13.pdf
112	Financial Inclusion Data / Global Index – World Bank	http://datatopics.worldbank.org/financialinclusion/region/sub-saharan-africa

16. Atelier de validation de LiDeSA - Liste des participants



Validation des modalités de mise en œuvre de la Stratégie de développement de l'élevage (LiDeSA) Nairobi (Kenya) 7 - 8 mai 2015

Représentant	Participant	Représentant	Participant	Représentant	Participant
Algérie	Dr. Sabrina Ichou	Kenya	Dr. Kisa Juma Ngeiywa	Ouganda	Dr. Nicholas Kauta
Angola	Dr Nascimento Ricardo		Rophin Kalela Nyange		Dr Alfred Ge Ococh
Bénin	Dr Byll Orou Kperou Gado	Lesotho	Dr. Marosi Molomo	Zambie	Dr Swithine Kabilika
Botswana	Dr. K Philemon-Motsu		Mr. Molapo Hlasoa	Zimbabwe	Dr. Unesu U-Obatolu,
Burundi	Mme. Revocate Bigirimana	Madagascar	Mme Annie Michèle Parson		Mr Bothwell Makodza
Burkina Faso	Dr. Lassina Ouattara	Malawi	Dr. Bernard Chimera	COMESA	Dr.Yoseph S Mamo
Cameroun	Dr Djonwe Gaston	Mali	Amadou Dembele	CAE	Dr Timothy Wesonga
	Dr Hayatou Hamidou	Mauritanie	Dr Ahmed Salem Elarbi	CEEAC	Dr Moussa B Demsa
RCA	Dr Emmanuel Namkoisse	Niger	Dr Abdoul Malick Haido	IGAD	Dr Agol Kwai
	Mr Simplicie T Binemon	Nigeria	Dr Abdulganiyu Abubakar	CEBEVIRHA	Dr Toussaint B Ndong
Tchad	Dr Mahamat Guindé		Dr. Ademola Raji	OIE	Dr Walter Masiga
Comores	Dr. Soule Miradji	Rwanda	Dr Theogene Rutagwenda	PANVAC	Dr Nick Nwankpa
	Mme Mariame Anthoy	Sao Tome&Principe	Dr. Natalina LC Vera Cruz	PATTEC	Dr Hassane M Hassane
Congo Brazzaville	Dr Léon Tati	Sénégal	Dr Mbargou Lo	WAP	Tennyson Williams
Côte d'Ivoire	Dr Cissé E Aman Diarra	Seychelles	Dr Gelaze Jimmy Melanie		ANAW
		Dr Gnandji A D Patricia	Somalie	Dr Habiba S Hassan Hamud	ILRI
RDC	Dr. Honoré N'lamba Mabela	Afrique du Sud	Dr. Bothe M Modisane	UA-BIRA	Joseph Karugia
Djibouti	Dr Abdi Mahamoud Elmi		Mr. Joel Mamabolo		Prof. Ahmed Elsalwalhy
		M. Abdo Alawan Isse	Soudan du Sud	Dr Jacob Korok	Dr Bruce Mukanda
Egypte	Dr Ahmed Fathy	Soudan	Dr Kamal T Al Sheikh		Dr Simplicie Nouala
	Prof. Khaled Mansour	Swaziland	Vinah Thuli Ngozo		Dr Henry Wamwayi
Gambie	Dr Duto Sainy Fofana	Tanzanie	Dr. Abdu A Hayghaimo		Dr. James Wabacha
	Lamin Saine		Nelson Blassio Kilongozi	Dr. Samuel Muriuki	
Ghana	Dr Ben Aniwa	Togo	Dr. Komla B Batawui		Dr. Annie Lewa-Kigezo
	Mr. Kwamina Arkorful		Mme Wolou Kitouré	Jemima Makanda	
Guinée-Bissau	Dr. Bernardo Cassamá	Tunisie	Prof. Malek Zrelli		





Union Africaine – Bureau Interafricain des Ressources Animales
(UA-BIRA)

Kenindia Business Park
Museum Hill, Westlands Road

P.O. Box 30786

00100, Nairobi

KENYA

Telephone : +254 (20) 3674 000

Fax : +254 (20) 3674 341 / 3674 342

Email : ibar.office@au-ibar.org

Site internet : www.au-ibar.org